

# Karl Popper



## Misère de l'historicisme

En s'opposant résolument au naturalisme méthodologique dans le domaine de la sociologie, l'historicisme soutient que certaines méthodes de la physique ne peuvent être appliquées aux sciences sociales, par suite des différences profondes qui existent entre sociologie et physique. Car les lois physiques, ou ce qu'on appelle les "lois de la nature", sont valables partout et toujours, parce que le monde physique

POCKET

AGORA

Collection dirigée par François Laruelle

BIBLIOTHÈQUE DE L'USTL	
Cote	300 .1 POP
Niv	1
Salle	L
Inv.	323 586

Karl Popper

# Misère de l'historicisme

*Traduction d'Hervé Rousseau,  
révisée et augmentée par Renée Bouveresse,  
à la demande de Sir Karl Popper*



PLON

L'ouvrage de Sir Karl Popper « THE POVERTY OF HISTORICISM » a été publié pour la première fois sous forme d'articles parus dans la revue *Economica* en 1944 et 1945. Ces articles ont fait l'objet d'une première traduction française, publiée en 1956 par Hervé Rousseau à la Librairie Plon. L'éditeur rend ici hommage à la mémoire d'Hervé Rousseau et au travail effectué par lui.

Sir Karl Popper ayant demandé que cette traduction soit révisée par Renée Bouveresse, auteur de « Karl Popper » (Librairie Philosophique J. Vrin, 3<sup>e</sup> édition 1986), un travail très important a été effectué par celle-ci. De sorte que c'est en fait une nouvelle approche du texte — différente de la première version à la fois par ses choix de traduction et par suite des nombreux remaniements apportés par Popper au texte de la neuvième édition de « THE POVERTY OF HISTORICISM » (Routledge & Kegan Paul, Londres, 1976) — qui est proposée dans la présente édition.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Librairie Plon 1956

© Pocket 1988 pour cette nouvelle édition

ISBN : 2-266-04378-1

En mémoire des innombrables hommes, femmes et enfants qui succombèrent, victimes de la croyance fasciste et communiste en des lois inexorables de la destinée historique.

## PRÉFACE

Nous avons essayé de montrer, dans *Misère de l'Historicisme*, que l'historicisme relève d'une méthode de misère, d'une méthode qui ne peut pas porter de fruits. Mais nous n'en proposons pas véritablement une réfutation.

Depuis lors, nous pensons être parvenu à une telle réfutation, c'est-à-dire que nous avons montré que, *pour des raisons de stricte logique, il nous est impossible de prédire le cours futur de l'histoire.*

Nos arguments se trouvent dans un article publié en 1950 et intitulé « *Indeterminism in Classical Physics and in Quantum Physics* » (« L'Indéterminisme dans la physique classique et dans la physique quantique »). Mais nous ne sommes plus satisfait de cet article. On en trouvera une version plus satisfaisante dans un chapitre sur l'indéterminisme qui fait partie du *Post-Scriptum* à notre *Logique de la Découverte scientifique.*

Afin d'informer le lecteur de ces résultats plus récents, nous nous proposons d'exposer ici, en quelques mots, l'essentiel de notre démarche qui *vis* à réfuter l'historicisme. On peut la résumer comme suit, en cinq assertions :

- 1) Le cours de l'histoire humaine dépend pour

une grande part de l'accroissement des connaissances humaines. (La vérité de cette prémisse doit être admise même par ceux qui ne voient dans nos idées, y compris nos connaissances scientifiques, que le sous-produit de développements *matériels* d'une sorte ou d'une autre.)

2) Nous ne pouvons pas prédire, par des méthodes rationnelles ou scientifiques, l'accroissement futur de nos connaissances scientifiques. (On peut apporter la preuve logique de cette assertion par des considérations qui seront exposées ci-dessous.)

3) Nous ne pouvons donc pas prédire le cours futur de l'histoire humaine.

4) Cela signifie que nous devons rejeter la possibilité d'une *histoire théorique*, c'est-à-dire d'une science sociale historique qui soit l'équivalent de la *physique théorique*. Il ne peut exister de théorie scientifique du développement historique sur laquelle puisse se fonder la prédiction historique.

5) C'est pourquoi le but fondamental des méthodes historiques est mal conçu (voir les sections 15 et 16 du présent ouvrage) et l'historicisme s'effondre.

Cette argumentation, bien entendu, ne réfute pas la possibilité de toute sorte de prédiction sociale ; au contraire, elle est parfaitement compatible avec la possibilité de tester des théories sociales — par exemple, des théories économiques — en prédisant que telle évolution aura lieu si telles ou telles conditions sont réalisées. Elle réfute seulement la possibilité de prédire des évolutions dans la mesure où celles-ci peuvent être influencées par l'accroissement de nos connaissances.

L'étape décisive de notre argumentation réside dans la deuxième assertion. Nous estimons qu'elle

porte sa conviction en elle-même : *s'il existe une chose telle que l'accroissement des connaissances humaines, nous ne pouvons alors anticiper aujourd'hui sur ce que nous connaissons seulement demain.* C'est là, nous semble-t-il, une façon raisonnable d'argumenter ; mais cela ne revient pas à une preuve de notre deuxième assertion. Cette preuve, nous l'avons fournie dans les publications mentionnées plus haut ; mais elle s'avère compliquée et nous ne serions pas étonné si des preuves plus simples pouvaient être découvertes. Notre preuve consiste à montrer *qu'aucun prédicteur scientifique* — qu'il s'agisse d'un homme de science ou d'une machine à calculer — *ne peut prédire, par des méthodes scientifiques, ses propres résultats futurs.* De telles tentatives ne peuvent atteindre leur résultat qu'une fois l'événement survenu, quand il est trop tard pour une prédiction ; elles ne peuvent aboutir que lorsque la prédiction est devenue une rétrodition.

Cet argument de pure logique s'applique à tous les prédicteurs scientifiques, quelle que soit leur complexité, y compris les « sociétés » de prédicteurs en interaction. Or cela revient à dire qu'aucune société ne peut prédire, scientifiquement, l'état futur de ses connaissances.

L'argumentation que nous esquissons ici est quelque peu formelle, et pourrait par conséquent, même si on admet sa validité logique, être estimée sans signification réelle. Toutefois, nous avons tenté de montrer toute la signification du problème dans deux études. Dans la plus récente, *La Société Ouverte et ses ennemis*, nous avons sélectionné certains événements de la pensée historiciste, afin de montrer l'influence persistante et néfaste de cette pensée sur la philosophie sociale et politique,

depuis Héraclite et Platon jusqu'à Hegel et Marx. Dans la plus ancienne de ces études, *Misère de l'Historicisme*, publiée en 1957 pour la première fois en anglais sous forme de livre, nous avons voulu mettre en relief la signification de l'historicisme en tant que structure intellectuelle fascinante, analyser sa logique — souvent si subtile, si irrésistible et si décevante aussi —, et montrer par nos arguments qu'elle souffre d'une faiblesse inhérente et irrémédiable.

Karl R. Popper  
Penn, Buckinghamshire  
juillet 1957

Le titre de ce livre a déconcerté certains de ses commentateurs les plus pénétrants. Il est une allusion au titre du livre de Marx, *Misère de la Philosophie*, lequel lui-même faisait allusion à *Philosophie de la Misère* de Proudhon.

K. R. P.  
Penn, Buckinghamshire  
juillet 1959

## INTRODUCTION

L'intérêt scientifique porté aux questions sociales ou politiques est à peine plus récent que l'intérêt porté à la cosmologie et à la physique ; il y eut même dans l'Antiquité des périodes (je pense à la théorie politique de Platon et à la collection de constitutions rassemblée par Aristote) où la science de la société a pu sembler s'être avancée plus loin que la science de la nature. Mais avec Galilée et Newton la physique commença à laisser les autres sciences loin derrière elle, en surpassant toute attente, et depuis l'époque de Pasteur, ce Galilée de la biologie, les sciences biologiques peuvent se vanter de succès presque comparables. Les sciences sociales cependant ne semblent pas avoir encore trouvé leur Galilée.

Dans ces conditions, ceux qui font des recherches dans telle ou telle science sociale portent un grand intérêt aux problèmes de méthode, et nombre de leurs discussions sur ces problèmes sont conduites avec un œil fixé sur les méthodes des sciences les plus florissantes, spécialement la physique. Ce fut par exemple une tentative consciente pour imiter la méthode expérimentale de la physique, qui conduisit la génération de Wundt à une réforme en psychologie ; et des tentatives pour réformer la méthode

des sciences sociales dans des directions analogues furent faites à plusieurs reprises depuis l'époque de Mill. En psychologie, ces réformes ont pu avoir une certaine mesure de succès, en dépit d'un grand nombre de déceptions. Mais en ce qui concerne les sciences sociales théoriques, exception faite de l'économie, ces efforts n'ont conduit, à peu de chose près, qu'à des déceptions ; et dans les discussions des raisons de cet échec, on en vint rapidement à se demander si les méthodes de la physique sont réellement applicables aux sciences sociales, et si la croyance obstinée qu'elles le sont n'est pas quelque peu responsable de l'état déplorable de ces disciplines.

Cette situation suggère une classification simple des écoles de pensée qui s'intéressent aux méthodes des sciences les moins favorisées. Selon leur attitude à l'égard de la possibilité d'appliquer les méthodes de la physique, nous pouvons classer ces écoles en *pronaturalistes* et *antinaturalistes*. On peut les appeler « pronaturalistes » ou « positives » si elles approuvent l'application des méthodes de la physique aux sciences sociales, et « antinaturalistes » ou « négatives » si elles s'opposent à l'usage de ces méthodes.

Qu'un chercheur préoccupé de méthode soutienne une doctrine antinaturaliste ou pronaturaliste, ou qu'il adopte une théorie combinant ces deux types de doctrine, cela dépendra dans une large mesure de ses conceptions sur le caractère de la science considérée, ou du caractère de son objet de recherche. Mais l'attitude qu'il adoptera dépendra aussi de ses conceptions relatives aux méthodes de la physique. Je crois que ce dernier point est le plus important de tous. Et je pense que les erreurs cruciales faites dans la plupart des discussions de

méthode viennent de certaines méprises très répandues sur les méthodes de la physique ; plus précisément, d'une interprétation erronée de la forme logique de ses théories, des méthodes utilisées pour tester celles-ci, et de la fonction logique de l'observation et de l'expérimentation. Ma thèse est que ces méprises ont de graves conséquences ; je m'efforcerai de la justifier dans les chapitres III et IV de cette étude. Là, j'essaierai de montrer que les arguments et les thèses, divers et même contradictoires, aussi bien antinaturalistes que pronaturalistes, sont les uns et les autres fondés, assurément, sur une incompréhension des méthodes de la physique. Dans les chapitres I et II je me contenterai d'exposer certaines thèses antinaturalistes et pronaturalistes se rattachant à une approche qui combine les deux types.

Cette conception que je me propose d'exposer d'abord et de critiquer ensuite, je l'appelle « historicisme ». On la rencontre souvent dans les discussions sur les méthodes des sciences sociales, où elle est souvent utilisée sans réflexion critique, ou même accordée au départ. Ce que j'entends par historicisme sera expliqué en détail dans cette étude. Qu'il me suffise de dire que j'entends par là une approche des sciences sociales qui fait de la *prédiction historique* leur principal but, et qui enseigne que ce but peut être atteint si l'on découvre les « rythmes » ou les « modèles », les « lois » ou les « tendances générales » qui sous-tendent les développements historiques. Étant donné que je suis convaincu que ces thèses historicistes concernant la méthode sont fondamentalement responsables de l'état peu satisfaisant des sciences sociales théoriques (exception faite pour la théorie économique), la présentation que je fais de ces thèses n'est certainement pas

impartiale. Néanmoins, j'ai fait un réel effort pour fournir des arguments en faveur de l'historicisme, afin de faire ressortir la portée de mes critiques subséquentes. J'ai tenté de présenter l'historicisme comme une philosophie digne d'examen et cohérente. Et je n'ai pas hésité à former des arguments à son appui, qui n'ont jamais, à ma connaissance, été avancés par les historicistes eux-mêmes. J'espère avoir ainsi réussi à édifier une position réellement digne d'être attaquée. Autrement dit, j'ai tenté de parfaire une théorie qui a été souvent soutenue mais peut-être jamais sous une forme pleinement développée. C'est pourquoi j'ai délibérément choisi l'étiquette peu familière d'historicisme. En l'introduisant, j'espère éviter les équivoques purement verbales ; car personne, je l'espère, ne sera tenté de demander si l'un quelconque des arguments ici discutés appartient réellement, proprement, ou essentiellement à l'historicisme, et ce que le mot « historicisme » signifie réellement, proprement, ou essentiellement.

## CHAPITRE PREMIER

### LES THÈSES ANTINATURALISTES DE L'HISTORICISME

En s'opposant résolument au naturalisme méthodologique dans le domaine de la sociologie, l'historicisme soutient que certaines méthodes de la physique ne peuvent être appliquées aux sciences sociales, par suite des différences profondes qui existent entre sociologie et physique. Car les lois physiques, ou ce qu'on appelle les « lois de la nature », sont valables partout et toujours, parce que le monde physique est réglé par un système de régularités physiques, invariables à travers l'espace et le temps ; tandis que les lois sociologiques, ou lois de la vie sociale, sont au contraire éminemment variables. Bien que l'historicisme admette qu'il existe un grand nombre de circonstances sociales typiques dont on peut observer l'apparition régulière, il nie que ces régularités observables dans la vie sociale aient le caractère immuable de celles du monde physique. Car elles varient au cours du temps et dans les différentes cultures ; elles dépendent par conséquent d'une *situation historique* particulière. Ainsi l'on ne devrait pas, par exemple, parler sans spécification des lois de l'économie, mais seulement des lois économiques de la période féodale, ou du début de la période industrielle, etc. ; il faut toujours mentionner la période histori-

que au cours de laquelle les lois en question sont censées avoir régné.

L'historicisme soutient que la relativité historique des lois sociales rend inapplicables en sociologie la plupart des méthodes de la physique. Les arguments historicistes typiques sur lesquels se fonde cette conception concernent la généralisation, l'expérimentation, la complexité des phénomènes sociaux, les difficultés de prédiction exacte, et la signification de l'essentialisme méthodologique. Je les examinerai chacun à leur tour.

### 1. *Généralisation.*

La possibilité de la généralisation et son succès dans les sciences physiques reposent, selon l'historicisme, sur l'uniformité générale de la nature ; et sur l'observation — qu'on pourrait présenter avec plus de pertinence comme un postulat — qu'en des circonstances semblables des événements semblables se produiront. Ce principe, admis comme valable à travers le temps et l'espace, est présenté comme le fondement de la méthode de la physique.

L'historicisme affirme que ce principe est nécessairement inutile en sociologie. Des circonstances semblables ne se produisent que dans les limites d'une seule période historique, et ne persistent jamais d'une période à l'autre. Par suite, il n'existe dans une société aucune régularité persistante sur laquelle puissent se fonder nos généralisations à long terme — c'est-à-dire si nous écartons les régularités triviales telles que le truisme selon lequel les êtres humains vivent toujours en groupes, ou selon lequel la provision de certaines choses est limitée, et celle d'autres, comme l'air, illimitée, seules les

premières pouvant avoir une valeur de marché ou d'échange.

Une méthode qui ignore cette limitation et entreprend de généraliser des régularités sociales doit, selon l'historicisme, admettre implicitement que les régularités en question sont permanentes. Ainsi une conception méthodologiquement naïve — conception selon laquelle la méthode de généralisation peut être empruntée à la physique par les sciences sociales — conduira inévitablement à une théorie sociologique fautive et dangereusement trompeuse. Ce sera une théorie refusant d'admettre que la société se développe ou change, ou que ces changements sociaux, s'il y en a, peuvent affecter les régularités fondamentales de la vie sociale.

Les historicistes insistent souvent sur le fait que, derrière des théories erronées de ce genre, se cache généralement un dessein apologétique ; et de fait, le postulat que les lois sociologiques sont immuables peut aisément être exploité à de telles fins. En premier lieu, on peut soutenir que les choses déplorables et indésirables doivent être acceptées, puisqu'elles sont déterminées par les lois invariables de la nature. Par exemple, les « lois inexorables » de l'économie ont été invoquées pour démontrer la vanité de l'intervention légale dans le marché des salaires. Le second abus apologétique du postulat de permanence conduit à un sentiment général de fatalité, et par là à une disposition à endurer tranquillement et sans critique l'inévitable. Ce qui est maintenant sera toujours, et les tentatives pour influencer sur le cours des événements, ou même pour le juger, sont ridicules : on ne discute pas les lois de la nature ; tenter de les renverser ne peut conduire qu'au désastre.

Tels sont, selon l'historiciste, les arguments

conservateurs, apologétiques, voire fatalistes, qui sont les corollaires nécessaires de la demande selon laquelle la sociologie devrait adopter une méthode naturaliste.

L'historiciste s'y oppose en soutenant que les régularités sociales sont très différentes de celles des sciences naturelles. Elles varient d'une période historique à l'autre et l'activité *humaine* est la force qui les fait varier. Car les régularités sociales ne sont pas des lois de la nature ; elles sont produites par l'homme ; et bien qu'on puisse dire qu'elles dépendent de la nature humaine, cela n'est possible que parce que la nature humaine a le pouvoir de les modifier et peut-être de les contrôler. C'est pourquoi les choses peuvent être améliorées ou rendues pires ; une activité réformiste n'est pas nécessairement vaine.

Ces tendances de l'historicisme séduisent ceux qui ressentent l'appel de l'action, le besoin d'intervenir, particulièrement dans les affaires humaines, en refusant d'accepter l'état de fait comme inévitable. La tendance à l'activité et le refus de toute complaisance peuvent être appelés « activisme ». Je parlerai plus longuement des relations de l'historicisme avec l'activisme dans les sections 17 et 18 ; mais qu'il me soit permis de citer ici l'exhortation bien connue d'un célèbre historiciste (Marx)<sup>1</sup>, parce qu'elle exprime l'attitude « active » d'une manière frappante : « Les philosophes n'ont fait, de diverses manières, qu'*interpréter* le monde ; alors qu'il s'agit de le *transformer*. »

1. Cf. la onzième de ses *Thèses sur Feuerbach* (1845) ; cf. aussi la section 17, *infra*.

## 2. *Expérimentation.*

La physique emploie la méthode d'expérimentation ; c'est-à-dire qu'elle introduit des contrôles et isolements artificiels, et par là assure la reproduction de conditions semblables et la production subséquente de certains effets. Cette méthode est évidemment fondée sur l'idée que là où les circonstances sont semblables, des événements semblables se produiront. L'historiciste prétend qu'une telle méthode n'est ni applicable ni utile en sociologie. Elle ne serait pas utile même si elle était applicable, parce que des conditions semblables ne se produisent que dans les limites d'une seule période (cf. *supra*), de telle sorte que le résultat d'une expérimentation quelconque n'aurait pour cette raison qu'une signification très limitée. Bien plus, l'isolement artificiel éliminerait précisément les facteurs qui en sociologie sont les plus importants. Robinson Crusoe avec son économie individuelle isolée ne peut en aucun cas être un modèle valable pour une économie dont les problèmes naissent précisément des relations entre individus et groupes.

On avance encore qu'aucune expérimentation réellement valable n'est possible. Les expérimentations sur une grande échelle en sociologie ne sont jamais des expérimentations au sens physique. Elles ne sont pas entreprises pour faire avancer la connaissance en elle-même, mais pour obtenir des résultats politiques. Elles ne sont pas exécutées dans un laboratoire séparé du monde extérieur ; bien plutôt, leur réalisation même change les conditions de la société. Elles ne peuvent jamais être répétées dans des conditions exactement semblables, puisque les conditions ont été changées par leur première exécution.

3. *Nouveauté.*

L'argument que nous venons de mentionner mérite d'être élaboré. L'historicisme, je l'ai dit, nie qu'il soit possible de répéter des expérimentations sociales sur une large échelle dans des conditions exactement semblables ; en effet, les conditions de la seconde exécution sont nécessairement influencées par le fait que l'expérimentation a déjà été effectuée auparavant. Cet argument repose sur l'idée que la société, de même qu'un organisme, possède une sorte de mémoire de ce que nous avons coutume d'appeler son histoire.

En biologie, nous pouvons parler de l'histoire vitale d'un organisme, puisque cet organisme est partiellement conditionné par les événements passés. Si des événements de ce genre se répètent, ils perdent, pour l'organisme qui les éprouve, leur caractère de nouveauté, et prennent les couleurs de l'habitude. Or c'est précisément pourquoi l'expérience de l'événement répété *n'est pas* la même que l'expérience de l'événement originel — et pourquoi l'expérience d'une répétition est *nouvelle*. La répétition d'événements observés peut donc correspondre à l'apparition d'expériences nouvelles pour un observateur. Puisqu'elle forme de nouvelles habitudes, la répétition produit des conditions nouvelles, habituelles. La somme totale des conditions — internes et externes — dans lesquelles nous répétons une certaine expérimentation sur un seul et même organisme, ne peut pour cette raison être suffisamment semblable pour que nous puissions parler d'une répétition authentique, puisqu'une répétition même exacte des conditions du milieu serait associée à de nouvelles conditions internes de

l'organisme : l'organisme apprend par son expérience.

Tout ceci, l'historiciste y insiste, est vrai pour la société, puisque la société elle aussi fait ses expériences ; elle aussi a son histoire. Elle ne peut s'instruire que lentement aux répétitions (partielles) de son histoire, mais on ne peut douter qu'elle ne s'instruise, dans la mesure où elle est partiellement conditionnée par son passé. Les traditions, les fidélités et les ressentiments traditionnels, la confiance et la méfiance, ne pourraient sans cela jouer leur rôle important dans la vie sociale. Une répétition réelle doit donc être impossible dans l'histoire sociale ; et ceci signifie que l'on doit s'attendre à l'émergence d'événements d'un caractère intrinsèquement nouveau. L'histoire peut se répéter elle-même, mais ce n'est jamais au même niveau, particulièrement si les événements en question sont d'une grande importance historique, et s'ils exercent une influence durable sur la société.

Dans le monde décrit par la physique, rien d'intrinsèquement nouveau ne peut jamais réellement arriver. Une nouvelle machine peut bien être inventée, mais nous pouvons toujours l'analyser comme un ré-arrangement d'éléments qui ne sont rien moins que nouveaux. La nouveauté en physique est simplement celle d'arrangements ou de combinaisons. Au contraire, la nouveauté sociale, comme la nouveauté biologique, selon l'historicisme, est une sorte intrinsèque de nouveauté. C'est une nouveauté réelle, irréductible à une nouveauté d'arrangement. En effet, dans la vie sociale les mêmes anciens facteurs introduits dans un nouvel arrangement ne sont jamais réellement les mêmes anciens facteurs. Là où rien ne peut se répéter exactement, une nouveauté réelle doit toujours

apparaître. Cela devient significatif si l'on considère le développement de nouvelles étapes ou périodes de l'histoire, dont chacune diffère intrinsèquement de toutes les autres.

L'historicisme soutient que rien n'est plus important que l'apparition d'une période réellement nouvelle. Cet aspect capital de la vie sociale ne peut être étudié selon les lignes que nous avons coutume de suivre quand nous expliquons des nouveautés dans le domaine de la physique, en les considérant comme des ré-arrangements d'éléments bien connus. Même si les méthodes ordinaires de la physique étaient applicables à la société, elles ne seraient jamais à ses traits les plus importants : *sa division en périodes, et l'émergence de la nouveauté*. Dès que nous saisissons la signification de la nouveauté sociale, nous sommes forcés d'abandonner l'idée que l'application des méthodes ordinaires de la physique aux problèmes de la sociologie peut nous aider à pénétrer les problèmes de l'évolution sociale.

La nouveauté sociale présente encore un autre aspect. Nous avons vu que chaque événement social particulier, chaque événement unique dans la vie sociale, peut en un certain sens être dit nouveau. Il peut bien être classé avec d'autres événements, il peut bien leur ressembler par certains traits, néanmoins il sera toujours unique d'une façon bien déterminée. Ceci conduit à une situation qui, pour autant qu'elle concerne l'explication sociologique, diffère d'une façon marquée de celle de la physique. Il est concevable que nous soyons capables, par analyse de la vie sociale, de découvrir et de comprendre intuitivement comment et pourquoi n'importe quel événement particulier se produit ; nous pouvons clairement comprendre ses *causes et*

*effets*, les forces qui l'entraînent et son influence sur d'autres événements. Il se peut néanmoins que nous nous trouvions parfaitement incapables de formuler des lois générales qui serviraient à décrire en termes généraux des chaînes causales de ce genre. Car il peut n'y avoir qu'une seule et unique situation sociologique, à l'exclusion de toute autre, qui puisse être correctement expliquée par les forces particulières que nous avons découvertes ; ces forces peuvent être elles-mêmes uniques, et n'apparaître dans cette situation sociale particulière que pour la première et dernière fois.

#### 4. Complexité.

La situation méthodologique que nous venons d'esquisser présente une quantité d'autres aspects. Un de ceux qui ont été discutés très fréquemment (et qui ne le seront pas ici) est le rôle sociologique de certaines personnalités uniques. Un autre de ces aspects est la complexité des phénomènes sociaux. En physique on a affaire à un objet beaucoup moins compliqué ; en dépit de cela, nous simplifions encore les objets artificiellement par la méthode d'isolement expérimental. Puisque cette méthode n'est pas applicable en sociologie, nous nous trouvons en face d'une double complexité — une complexité venant de l'impossibilité d'un isolement artificiel et une autre due au fait que la vie sociale est un phénomène naturel qui présuppose une vie mentale chez les individus, c'est-à-dire la psychologie, et que celle-ci elle-même présuppose la biologie, qui à son tour présuppose la chimie et la physique. Le fait que la sociologie vient la dernière dans cette hiérarchie des sciences montre

clairement l'effroyable complexité des facteurs enveloppés dans la vie sociale. Même s'il y avait des régularités sociologiques invariables, comme il y en a en physique, nous pourrions fort bien être incapables de les découvrir à cause de cette extraordinaire double complexité. Mais, si nous ne pouvons pas découvrir de telles régularités, il est absurde de maintenir qu'elles n'en existent pas moins.

### 5. *Inexactitude de la prédiction.*

On montrera dans la discussion de ses assertions « positives » que l'historicisme est porté à accentuer l'importance de la prédiction comme l'une des tâches de la science. (A cet égard je suis en entier accord avec lui, même si je ne crois *pas* que la *prédiction historique*, c'est-à-dire une prédiction qui ait le caractère d'une prophétie historique, soit l'une des tâches de la science.) Cependant, l'historicisme soutient que la prédiction sociale est nécessairement très difficile, non seulement à cause de la complexité des structures sociales, mais encore à cause de la complexité particulière qui découle de l'interconnexion entre les prédictions et les événements prédits.

L'idée qu'une prédiction peut avoir une influence sur l'événement prédit est très ancienne. Œdipe, dans la légende, tua son père qu'il n'avait jamais vu auparavant ; c'était là le résultat direct de la prophétie qui avait poussé son père à l'abandonner. Aussi je suggérerais de donner le nom d'« effet Œdipe » à l'influence de la prédiction sur l'événement prédit (ou, plus généralement, à l'influence d'un élément d'information sur la situation à la-

quelle se réfère l'information), que cette influence tende à amener l'effet prédit ou à l'empêcher\*.

Les historicistes ont récemment souligné que cette sorte d'influence peut s'exercer dans les sciences sociales ; que cela peut accroître la difficulté de faire des prédictions exactes et rendre précaire leur objectivité. Ils disent que d'absurdes conséquences découleraient de l'affirmation selon laquelle les sciences sociales pourraient toujours se développer au point de permettre des prévisions scientifiques *précises* de n'importe quelle sorte de faits ou événements sociaux, et que cette affirmation peut pour cette raison être réfutée d'un point de vue purement logique. Car si un calendrier social scientifique de ce nouveau genre était établi et connu (il ne pourrait à la longue être gardé secret puisque, comme résultat de la science, il peut en principe être redécouvert par n'importe qui), il provoquerait sans aucun doute des initiatives qui renverseraient ses prédictions. Supposons, par exemple, qu'on prédise que la valeur des titres montera pendant trois jours, puis tombera. Évidemment, quiconque sera informé du marché vendra le troisième jour, déterminant une chute des valeurs ce jour même et rendant fausse la prédiction. Bref, l'idée d'un calendrier social exact et détaillé des événements sociaux est contradictoire ; des prédictions sociales scientifiques à la fois *exactes et détaillées* représentent par conséquent une impossibilité.

\* Les sociologues l'appellent « prédiction créatrice ». Cf. R. K. MERTON, *Éléments de méthode sociologique* (Paris, Plon, 1953), chap. IV. — H.R.

6. *Objectivité et évaluation.*

En mettant l'accent sur les difficultés de prédiction dans les sciences sociales, l'historicisme, nous l'avons vu, propose des arguments qui sont fondés sur une analyse de l'influence des prédictions sur les événements prédits. Mais, selon lui, cette influence peut, dans certaines circonstances, avoir d'importantes répercussions sur l'observateur qui prédit. De semblables considérations interviennent même en physique, où chaque observation est fondée sur un échange d'énergie entre l'observateur et l'objet observé ; ceci conduit à l'incertitude, d'ordinaire négligeable, des prédictions physiques, décrite sous le nom de « principe d'indétermination ». On peut, semble-t-il, soutenir que cette incertitude est due à une interaction entre l'objet observé et le sujet observant, qui tous deux appartiennent au même système physique d'action et d'interaction. Comme Bohr l'a souligné, on trouve dans d'autres sciences, notamment en biologie et en psychologie, des analogies avec cette situation en physique. Mais nulle part le fait que le savant et son objet appartiennent au même monde n'a plus d'importance que dans les sciences sociales, où il conduit (comme on l'a montré) à une incertitude de la prédiction, qui est quelquefois d'une grande signification pratique.

Nous avons affaire, dans les sciences sociales, à une interaction complète et complexe entre observateur et observé, entre sujet et objet. La conscience qu'il existe des tendances qui pourraient produire un événement futur et, bien plus, la conscience que la prédiction elle-même pourrait exercer une influence sur les événements prédits, a des chances d'avoir des répercussions sur le contenu de la

prédiction ; et les répercussions peuvent être de nature à altérer gravement l'objectivité des prédictions, et d'autres résultats de la recherche des sciences sociales.

Une prédiction est un événement social qui peut entrer en interaction avec d'autres événements sociaux, et parmi ceux-ci, avec celui qu'elle prédit. Elle peut, comme nous l'avons vu, contribuer à hâter cet événement, mais il est aisé de voir qu'elle peut aussi l'influencer d'autres façons. Elle peut, au cas extrême, *causer* même l'événement qu'elle prédit, c'est-à-dire que cet événement aurait pu ne pas se produire du tout s'il n'avait pas été prédit. Dans un autre cas extrême, la prédiction d'un événement imminent peut aboutir à son *empêchement*\* ; de telle sorte qu'en s'abstenant, délibérément ou par négligence, de le prédire, le sociologue, peut-on dire, l'aura amené ou aura été cause de son avènement. Il y a évidemment beaucoup de cas intermédiaires entre ces deux extrêmes. Prendre l'initiative de prédire quelque chose, et celle de s'abstenir de toute prédiction, peut avoir toutes sortes de conséquences.

Il est clair maintenant que les sociologues doivent devenir conscients, à temps, de telles possibilités. Un sociologue peut, par exemple, prédire quelque chose, tout en prévoyant que sa prédiction amènera le fait à se produire. Ou bien il peut nier qu'on doive s'attendre à un certain événement, et par là l'empêcher. Et il peut, dans les deux cas, procéder en plein accord avec le principe qui, apparemment, garantit l'objectivité de la science : dire la vérité et rien que la vérité. Mais, bien qu'il ait

\* C'est la « prédiction destructrice », *ibid.*, appendice II. — H.R.

dit la vérité, nous ne pouvons assurer qu'il ait observé l'objectivité scientifique, car, en faisant des prédictions que les événements à venir accomplissent, il a pu incliner ces événements dans la direction qu'il préférerait personnellement.

L'historiciste peut admettre que la situation ici décrite est quelque peu schématique, mais il insistera sur le fait que cela met nettement en relief un point que nous rencontrons dans presque tous les chapitres des sciences sociales. L'interaction des déclarations du sociologue et de la vie sociale crée presque invariablement des situations dans lesquelles nous n'avons pas seulement à considérer la vérité de telles déclarations, mais aussi leur influence réelle sur les développements futurs. Le sociologue peut bien s'efforcer de chercher la vérité ; mais, en même temps, il exerce toujours une influence déterminée sur la société. Le fait même que ses déclarations *exercent* réellement une *influence* détruit leur objectivité.

Nous avons, jusqu'à présent, admis comme postulat que le sociologue s'efforce réellement de chercher la vérité, et rien que la vérité ; mais l'historiciste fera remarquer que la situation que nous avons décrite rend évidentes les difficultés de notre postulat. En effet, quand les préférences et les intérêts ont une telle influence sur le contenu des théories et des prédictions scientifiques, il devient grandement douteux que l'importance de l'influence puisse être déterminée et évitée ; et nous n'avons pas à être surpris de constater qu'il y a très peu de chose dans les sciences sociales qui ressemble à la quête objective et idéale de la vérité que nous rencontrons en physique. Nous devons nous attendre à trouver autant de tendances dans les sciences sociales qu'on peut en trouver dans la vie

sociale ; autant de points de vue qu'il y a d'intérêts. On peut se demander si l'argument historiciste ne conduit pas à cette forme extrême de relativisme qui soutient que l'objectivité et l'idéal de vérité n'ont absolument aucun sens dans les sciences sociales, où le succès seulement — le succès politique — peut avoir une valeur décisive.

Pour illustrer ces arguments, l'historiciste peut faire remarquer que, toutes les fois qu'il y a une certaine tendance inhérente à une période de l'évolution sociale, nous pouvons nous attendre à trouver des théories sociologiques qui influent sur cette évolution. La science sociale peut ainsi jouer un rôle d'accoucheuse, en aidant de nouvelles périodes sociales à venir au monde ; mais elle peut aussi bien servir, entre les mains d'intérêts conservateurs, à retarder les révolutions sociales imminentes.

Une conception de ce genre peut suggérer qu'il est possible d'analyser et d'expliquer les différences entre les diverses doctrines et écoles sociologiques en les référant soit à leur connexion avec des préférences et des intérêts prévalant à une période historique particulière (approche qu'on a appelée quelquefois « historisme », et qu'on ne doit pas confondre avec ce que j'appelle « historicisme »), soit à leur connexion avec des intérêts politiques ou économiques ou de classe (approche qu'on a quelquefois appelée « sociologie de la connaissance »).

## 7. Totalisme.

La plupart des historicistes croient qu'il y a encore une raison beaucoup plus profonde à l'impossibilité d'appliquer les méthodes de la physique aux sciences sociales. Ils avancent que la sociolo-

gie, comme toutes les sciences « biologiques », c'est-à-dire toutes les sciences qui s'occupent d'êtres vivants, ne doit pas utiliser de procédés atomistes, mais des procédés qu'on appelle maintenant « totalistes » [*holistici*]. Car les objets de la sociologie, les groupes sociaux, ne doivent jamais être considérés comme de simples assemblages de personnes. Le groupe social est *plus* que la simple somme totale de ses membres, et il est aussi *plus* que la simple somme totale des relations purement personnelles qui existent à n'importe quel moment entre n'importe lesquels de ses membres. Cela est aisément visible même dans un simple groupe composé de trois membres. Si A et B sont les fondateurs d'un groupe, le caractère de ce groupe sera différent de celui d'un groupe composé des mêmes membres, mais fondé par B et C. Ceci peut illustrer ce qu'on veut exprimer en disant qu'un groupe a une *histoire* propre, et que sa structure dépend en grande partie de son histoire (voir aussi la section 3 sur la *Nouveauté*). Un groupe peut facilement rester ce qu'il était s'il perd certains membres d'importance secondaire. Et l'on peut même concevoir qu'un groupe puisse garder beaucoup de son caractère originel même si *tous* ses membres originels sont remplacés par d'autres. Mais les mêmes membres qui maintenant constituent le groupe auraient pu former un groupe très différent, s'ils n'étaient pas entrés dans le groupe originel un par un, mais avaient plutôt fondé un nouveau groupe. La personnalité de ses membres peut avoir une grande influence sur l'histoire et la structure du groupe, mais cela n'empêche pas le groupe d'avoir une histoire et une structure propres, et même d'influencer puissamment la personnalité de ses membres.

Tous les groupes sociaux ont leurs traditions propres, leurs institutions propres, leur rituel propre. L'historicisme prétend que nous devons étudier l'histoire du groupe, ses traditions et ses institutions, si nous désirons le comprendre et l'expliquer tel qu'il est maintenant, et si nous désirons comprendre, et peut-être prévoir, son développement futur.

Le caractère totaliste des groupes sociaux, c'est-à-dire le fait que de tels groupes ne peuvent jamais pleinement s'expliquer comme étant le pur et simple assemblage de leurs membres, jette de la lumière sur la distinction que font les historicistes entre la nouveauté en physique, qui recouvre simplement des combinaisons et des arrangements nouveaux de facteurs et d'éléments qui en eux-mêmes ne sont pas nouveaux, et la nouveauté de la vie sociale qui est réelle et non réductible à une simple nouveauté d'arrangement. Car, si les structures sociales en général ne peuvent s'expliquer comme étant la combinaison de leurs parties ou de leurs membres, alors il est clair qu'il doit être impossible d'expliquer les structures sociales *nouvelles* par cette méthode.

Les structures physiques, d'autre part, peuvent s'expliquer comme étant de simples « constellations », l'historicisme insiste sur ce point, c'est-à-dire comme étant la simple somme de leurs parties, en même temps que la configuration géométrique de ces parties. Prenons par exemple le système solaire ; quoiqu'il puisse être intéressant d'étudier son histoire, et quoique cette étude puisse apporter de la lumière sur son état présent, nous savons que, en un sens, cet état est indépendant de l'histoire de ce système. La structure du système, ses mouvements et ses évolutions futurs, sont entière-

ment déterminés par la constellation actuelle de ses éléments. Étant donné les positions relatives, les masses et les vitesses de ses éléments à n'importe quel instant, les mouvements futurs du système sont entièrement déterminés. Nous n'avons pas besoin de savoir, en plus, laquelle des planètes est la plus ancienne, ou laquelle a été introduite de l'extérieur dans le système : l'histoire de la structure, bien qu'elle puisse être intéressante, ne contribue en rien à notre compréhension de son comportement, de son mécanisme et de son évolution future. Il est évident qu'une structure physique diffère grandement à ce point de vue de n'importe quelle structure sociale ; cette dernière ne peut être comprise, ni son avenir prédit, sans une étude soigneuse de son histoire, même si nous avons une connaissance achevée de sa « constellation » momentanée.

De telles considérations suggèrent fortement qu'il y a une étroite connexion entre l'historicisme et ce qu'on appelle la *théorie biologique* ou *organiste* de la structure sociale, c'est-à-dire la théorie qui interprète les groupes sociaux d'après leur analogie avec les organismes vivants. En fait, on dit que le totalisme est caractéristique des phénomènes biologiques en général et l'on regarde l'approche totaliste comme indispensable, pour qui considère comment l'histoire des divers organismes influe sur leur comportement. Les arguments totalistes de l'historicisme sont ainsi portés à accentuer la similitude entre groupes sociaux et organismes, bien qu'ils ne doivent pas nécessairement conduire à accepter la théorie biologique des structures sociales. De même, la théorie bien connue de l'existence d'une *conscience collective* ou d'une *âme collective*, en tant qu'elles portent des *traditions*, bien qu'elle ne soit pas nécessairement un élément de l'argu-

ment historiciste, est étroitement reliée à la conception totaliste.

#### 8. *Compréhension intuitive.*

Nous nous sommes occupés jusqu'ici principalement de certains aspects caractéristiques de la vie sociale, tels que la nouveauté, la complexité, l'organicité, le totalisme, et de la façon dont elle se décompose en périodes ; aspects qui, selon l'historicisme, rendent certaines méthodes de la physique inapplicables aux sciences sociales. Une méthode d'approche plus historique est de ce fait considérée comme nécessaire dans les études sociales. Une des thèses de la conception antinaturaliste de l'historicisme est que nous devons essayer de comprendre intuitivement l'histoire des divers groupes sociaux, et cette conception est quelquefois développée en une doctrine méthodologique très étroitement reliée à l'historicisme, mais pas invariablement combinée avec lui.

Il s'agit là de la thèse selon laquelle la méthode propre des sciences sociales, contrairement à celle des sciences naturelles, est fondée sur une compréhension intime des phénomènes sociaux. On a l'habitude d'insister sur le fait que sont en connexion avec cette doctrine les oppositions et contrastes suivants : la physique tend à l'explication causale ; la sociologie à la compréhension des desseins et des significations. En physique, les événements sont expliqués rigoureusement, en termes quantitatifs, et à l'aide de formules mathématiques ; la sociologie essaye de comprendre les développements historiques en des termes d'un caractère plus qualitatif, par exemple en termes de ten-

dances en conflit et de fins, ou de « caractère national », ou « d'esprit d'époque ». C'est la raison pour laquelle la physique opère au moyen de généralisations inductives, tandis que la sociologie peut seulement opérer à l'aide d'une imagination sympathisante. Et c'est aussi la raison pour laquelle la physique peut atteindre des régularités universellement valables, et expliquer les événements particuliers comme étant des exemples de ces régularités, tandis que la sociologie doit se contenter de la compréhension intuitive des événements uniques, et du rôle qu'ils jouent dans des situations particulières, intervenant à l'intérieur de conflits particuliers d'intérêts, de tendances et de destinées.

Je propose de faire une distinction entre trois variantes différentes de la doctrine de la compréhension intuitive. La première affirme qu'un événement social est compris lorsqu'il est analysé dans les termes des forces qui l'ont produit, c'est-à-dire lorsque les individus et les groupes impliqués, leurs desseins ou leurs intérêts, et le pouvoir dont ils peuvent disposer, sont connus. Les actions des individus ou des groupes sont ici comprises comme étant en accord avec leurs buts — en tant qu'elles servent leurs intérêts réels, ou tout au moins imaginés tels. La méthode de la sociologie est ici conçue comme une reconstruction par l'imagination des activités soit rationnelles soit irrationnelles, dirigées vers certaines fins.

La seconde variante va plus loin. Elle admet qu'une telle analyse est nécessaire, particulièrement en ce qui concerne la compréhension des actions individuelles ou des activités collectives. Mais elle soutient qu'il en faut davantage pour comprendre la vie sociale. Si nous voulons comprendre la signification d'un événement social, par exemple une

certaine action politique, alors il n'est pas suffisant de comprendre, téléologiquement, comment et pourquoi il s'est produit. Outre cela, nous devons comprendre son sens, la signification du fait qu'il s'est produit. Qu'entend-on ici par « sens » ou « signification » ? Du point de vue que je suis en train de décrire comme seconde variante, la réponse serait : un événement social, par exemple une action politique, n'exerce pas seulement certaines influences, il n'amène pas seulement, tôt ou tard, d'autres événements, mais le fait même qu'il vienne à l'existence change la valeur situationnelle d'une série considérable d'autres événements. Il crée une nouvelle situation, exigeant une réorientation et une réinterprétation de tous les objets et de toutes les actions de ce champ particulier. Pour comprendre un événement tel que, par exemple, la création d'une nouvelle armée par un certain pays, il est nécessaire d'analyser des intentions, des intérêts, etc. Mais nous ne pouvons pleinement comprendre le sens ou la signification de cette action si nous n'analysons pas aussi sa valeur situationnelle ; les forces militaires d'un autre pays, par exemple, qui étaient pleinement suffisantes jusqu'alors pour sa protection, peuvent devenir tout à fait défectueuses. En bref, avant même que des changements positifs ultérieurs se soient produits, la *situation sociale* totale peut s'être modifiée, car la situation peut avoir changé longtemps avant que le changement ait été perçu par quiconque. Ainsi, afin de comprendre la vie sociale, nous devons dépasser la simple analyse des causes et effets, c'est-à-dire des motifs, intérêts et réactions produits par les actions. Nous devons comprendre que tous les événements jouent chacun un certain rôle caractéristique à l'intérieur de la totalité. L'événement tient sa signi-

fication de son influence sur le tout, et sa signification est pour cette raison en partie déterminée par le tout.

La troisième variante de la doctrine de la compréhension intuitive va encore plus loin, tout en admettant pleinement tout ce qui était soutenu par la première et la seconde variante. Elle soutient que pour comprendre le sens ou la signification d'un événement social, il faut davantage qu'une analyse de sa genèse et de sa valeur situationnelle. Outre cela, il est nécessaire d'analyser les courants et les tendances objectifs immanents (tels que le développement ou le déclin de certaines traditions ou de certains pouvoirs) qui dominent la période en question, et d'analyser la contribution de l'événement considéré au processus historique par lequel ces tendances deviennent manifestes. Une pleine compréhension de l'affaire Drèyfus, par exemple, réclame, outre une analyse de sa genèse, de ses effets et de sa valeur de situation, une intuition du fait qu'elle était la manifestation d'un conflit entre deux tendances historiques dans le développement de la République française, entre les tendances démocratique et autocratique, et entre les tendances progressiste et réactionnaire.

Cette troisième variante de la méthode de compréhension intuitive, du fait de son insistance sur les directions ou tendances historiques, est une position qui suggère dans une certaine mesure l'application du *raisonnement par analogie* d'une période historique à l'autre. Car, bien qu'elle reconnaisse pleinement que les périodes historiques sont intrinsèquement différentes, et qu'aucun événement ne peut se répéter réellement dans une autre période de l'évolution sociale, elle peut admettre que des tendances analogues peuvent devenir do-

minantes en des périodes différentes, peut-être très éloignées l'une de l'autre. On a dit que de telles analogies ou similitudes existaient par exemple entre la Grèce d'avant Alexandre et l'Allemagne du Sud d'avant Bismarck. La méthode de compréhension intuitive suggère dans ces cas que nous pourrions apprécier la signification de certains événements en les comparant à des événements analogues de périodes antérieures, et ainsi être à même de prévoir les nouveaux développements, en n'oubliant jamais, toutefois, qu'on doit dûment tenir compte de l'inévitable différence entre deux périodes.

Nous voyons par conséquent qu'une méthode capable de comprendre la signification des événements sociaux doit aller bien au-delà de l'explication causale. Elle doit être de caractère totaliste ; elle doit tendre à déterminer le rôle joué par l'événement dans une structure complexe — à l'intérieur d'un tout qui ne comprend pas seulement des parties simultanées, mais aussi les étapes successives d'un développement temporel. Ceci peut expliquer pourquoi la troisième variante de la méthode de compréhension intuitive tend à reposer sur l'analogie entre un organisme et un groupe, et pourquoi elle tend à opérer avec des idées telles que celles de la conscience ou de l'esprit d'une époque, en tant que la source ou le surveillant des tendances qui jouent un rôle si important dans la détermination de la signification des événements sociologiques.

Mais la méthode de compréhension intuitive n'est pas seulement appropriée aux idées du totalisme ; elle s'accorde aussi bien avec l'importance attribuée par l'historiciste à la nouveauté, car celle-ci ne peut pas être expliquée causalement ou rationnellement, mais seulement saisie intuitive-

ment. On verra de plus, dans la discussion des doctrines pronaturalistes de l'historicisme, qu'il y a une relation très étroite entre elles et la troisième variante de la méthode de compréhension intuitive, en tant qu'elle insiste sur les tendances ou courants historiques (voir, par exemple, section 16).

### 9. Méthodes quantitatives.

Parmi les oppositions et les contrastes dont on souligne habituellement la connexion avec la doctrine de la compréhension intuitive, les historicistes ont fréquemment souligné ce qui suit. En physique, dit-on, les événements sont expliqués rigoureusement, en termes quantitatifs, et à l'aide de formules mathématiques. La sociologie d'autre part essaye de comprendre l'évolution historique en des termes d'un caractère plus qualitatif, par exemple en termes de tendances en conflit et de fins.

L'argument utilisé à l'encontre de l'application des méthodes quantitatives et mathématiques n'est à aucun titre l'apanage des historicistes ; et assurément, ces méthodes sont parfois répudiées même par des auteurs dont les conceptions sont fortement antihistoricistes. Mais quelques-uns des arguments les plus convaincants contre les méthodes quantitatives et mathématiques représentent bien le point de vue de ce que j'appelle l'historicisme, et ils seront discutés ici.

Si nous considérons l'opposition faite à l'utilisation des méthodes quantitatives et mathématiques, une objection puissante doit se présenter à nous immédiatement : cette attitude semble être en contradiction avec les faits, car ces méthodes sont réellement employées avec un grand succès dans

quelques-unes des sciences sociales. Comment peut-on, en face de cela, nier qu'elles soient applicables ?

Contre cette objection, l'opposition au point de vue quantitatif et mathématique peut être soutenue par quelques arguments caractéristiques de la manière de penser historiciste.

J'admets, peut dire l'historiciste, vos remarques ; mais il subsiste encore une énorme différence entre les méthodes statistiques dans les sciences sociales et les méthodes mathématico-quantitatives de la physique : les sciences sociales ne connaissent rien de comparable aux *lois causales mathématiquement formulées de la physique*.

Considérons par exemple la loi physique d'après laquelle (pour une lumière de n'importe quelle longueur d'onde) plus l'ouverture à travers laquelle passe un rayon de lumière est petite, plus l'angle de diffraction est grand. Une loi physique de ce type se présente sous la forme : « Dans certaines conditions, si la grandeur A varie d'une certaine manière, alors la grandeur B varie aussi d'une certaine manière prédictible ». En d'autres termes : une telle loi exprime la dépendance d'une certaine quantité mesurable à l'égard d'une autre, et la manière dont une quantité dépend de l'autre est posée en termes quantitatifs exacts. La physique a réussi à exprimer toutes ses lois sous cette forme. Afin d'y parvenir, sa première tâche fut de traduire toutes les qualités physiques en termes quantitatifs. Par exemple, elle eut à remplacer la description qualitative d'un certain genre de lumière — disons une lumière vert-jaune brillante — par une description quantitative : lumière d'une certaine longueur d'onde et d'une certaine intensité. Un tel procédé de description quantitative des qualités physiques est évi-

demment une condition préalable nécessaire à la formulation quantitative des lois physiques causales. Celles-ci nous rendent capables d'expliquer pourquoi quelque chose est arrivé ; une fois admise, par exemple, la loi qui concerne les relations entre la largeur d'une ouverture et l'angle de diffraction, nous pouvons donner une explication causale d'un accroissement de l'angle de diffraction en des termes exprimant le fait que l'ouverture a diminué.

L'explication causale, soutient l'historiciste, doit aussi être tentée par les sciences sociales. Celles-ci peuvent, par exemple, entreprendre d'expliquer l'impérialisme en termes d'expansion industrielle. Mais si nous scrutons cet exemple, nous voyons tout de suite qu'il est vain de tenter d'exprimer en termes quantitatifs des lois sociologiques. Car si nous considérons quelque formulation de ce genre : « Le taux de l'expansion territoriale s'accroît avec le degré d'industrialisation » (formule qui est du moins une description intelligible des faits, bien qu'elle n'en soit *pas* une vraie), nous nous apercevrons très vite que nous ne disposons d'aucune méthode capable de mesurer la tendance vers l'expansion, ou l'intensité de l'industrialisation.

Pour résumer l'argument historiciste contre les méthodes mathématico-quantitatives, on dira qu'il appartient au sociologue de donner une explication causale des changements subis au cours de l'histoire par des entités sociales, telles que, par exemple, les États, ou les systèmes économiques, ou les formes de gouvernement. Comme il n'y a aucun moyen connu pour exprimer en termes quantitatifs les qualités de ces entités, aucune loi quantitative ne peut être formulée. Ainsi les lois causales des sciences sociales, à supposer qu'il y en ait, doivent

avoir un caractère très différent de celles de la physique, étant donné qu'elles sont qualitatives plutôt que quantitatives et mathématiques. Si elles déterminent le degré de quelque chose, elles ne le feront qu'en termes très vagues, et permettront tout au plus une très grossière gradation.

Il apparaît que des qualités — qu'elles soient physiques ou non physiques — ne peuvent être évaluées que par intuition. Les arguments que nous avons discutés ici peuvent donc être utilisés pour appuyer ceux qui étayaient la méthode de compréhension intuitive.

#### 10. *Essentialisme contre nominalisme.*

L'accent mis sur le caractère qualitatif des événements sociaux conduit en outre au problème du statut des termes dénotant des qualités : c'est-à-dire ce qu'on appelle le *problème des universaux*, l'un des plus anciens et des plus fondamentaux des problèmes de la philosophie.

Ce problème, autour duquel une bataille majeure fit rage durant le Moyen Âge, trouve son origine dans les philosophies de Platon et d'Aristote. Il est interprété d'ordinaire comme un pur problème métaphysique ; mais il peut, comme la plupart des problèmes métaphysiques, être reformulé de manière à devenir un problème de méthode scientifique. Nous ne nous occuperons ici que du problème méthodologique, un bref aperçu des questions métaphysiques nous servant simplement d'introduction.

Toute science emploie des termes qu'on appelle termes universels, tels que « énergie », « vitesse », « carbone », « blancheur », « évolution », « jus-

« tice », « État », « humanité ». Ceux-ci sont distincts de ce genre de termes qu'on appelle termes singuliers ou concepts individuels, par exemple « Alexandre le Grand », « la comète de Halley », « la Première Guerre mondiale ». De tels termes sont des noms propres, des étiquettes attachées par convention aux choses individuelles qu'elles dénotent.

Sur la nature des termes universels, une discussion parfois acharnée fit longtemps rage entre deux écoles. L'une soutenait que les universaux ne diffèrent des noms propres qu'en tant qu'ils sont conventionnellement attachés à un *ensemble* ou à une *classe* de choses singulières et non pas à une seule chose à part. Le terme universel « blanc », par exemple, paraissait à cette école n'être qu'une étiquette attachée à une série de plusieurs choses différentes : flocons de neige, nappes, cygnes, par exemple. C'est la doctrine de l'école *nominaliste*. La doctrine opposée est traditionnellement appelée *réalisme*, terme quelque peu trompeur, comme on le voit par le fait que cette théorie « réaliste » est appelée aussi quelquefois « idéaliste » ; je propose donc d'employer pour cette théorie antinomialiste le nom d'*essentialisme*. Les essentialistes nient que nous commençons par réunir un groupe de choses singulières pour les étiqueter ensuite comme « blanches » ; bien plutôt, disent-ils, nous appelons chaque chose blanche singulière « blanche » en raison d'une certaine propriété intrinsèque qu'elle partage avec les autres choses blanches, nommément la « blancheur ». Cette propriété dénotée par le terme universel est regardée comme un objet susceptible d'examen tout autant que les choses individuelles elles-mêmes. (Le nom de « réalisme » dérive de l'assertion que les objets universels,

comme par exemple la blancheur, existent « réellement » en plus des choses singulières et des séries ou groupes de choses singulières.) Ainsi l'on soutient que les termes universels dénotent des objets universels tout comme les termes singuliers dénotent des choses individuelles. Ces objets universels (appelés « Formes » ou « Idées » par Platon) qui sont désignés par les termes universels sont aussi appelés leurs « essences ».

Mais l'essentialisme ne croit pas seulement à l'existence des universaux (c'est-à-dire des objets universels), il insiste sur leur importance pour la science. Les objets singuliers, fait-il remarquer, présentent beaucoup de caractères accidentels, qui ne sont d'aucun intérêt pour la science. Pour prendre un exemple dans les sciences sociales : l'économie s'intéresse à la monnaie et au crédit, mais elle n'attache pas d'importance aux formes particulières que prennent les pièces, les billets de banque ou les chèques. La science doit rejeter l'accidentel et pénétrer jusqu'à l'essence des choses. Mais l'essence de quoi que ce soit est toujours quelque chose d'universel.

Ces dernières remarques peuvent servir à indiquer quelques-unes des implications méthodologiques de ce problème métaphysique. Néanmoins le problème méthodologique dont je vais discuter peut être apprécié indépendamment du problème métaphysique. Nous en proposerons une approche différente et qui évite la question de l'existence d'objets universels et singuliers, et de leurs différences. Nous discuterons simplement des fins et des moyens de la science.

L'école de pensée que je propose d'appeler *essentialisme méthodologique*, fut fondée par Aristote qui enseigne que la recherche scientifique doit pénétrer

jusqu'à l'essence des choses afin de les expliquer. Les essentialistes en méthode ont tendance à formuler les questions scientifiques dans des termes tels que « qu'est-ce que la matière ? » ou « qu'est-ce que la force ? » ou « qu'est-ce que la justice ? » et ils croient qu'une réponse pénétrante à ces questions, révélant la signification réelle ou essentielle de ces termes, et par là la nature réelle ou véritable des essences qu'ils dénotent, est au moins une condition préalable nécessaire de la recherche scientifique, sinon sa tâche principale. A l'opposé, les *nominalistes en méthode* poseraient leurs problèmes dans des termes tels que « comment se comporte ce morceau de matière ? », ou « comment se meut-il en présence d'autres corps ? ». Car les nominalistes méthodologiques soutiennent que la science n'a pour tâche que de décrire le comportement des phénomènes, et suggèrent que cela doit se faire en introduisant librement des termes nouveaux partout où cela est nécessaire, ou en redéfinissant les anciens termes toutes les fois que cela est commode, avec une indifférence complète pour leur signification originelle, les *mots* étant considérés simplement comme d'*utiles instruments de description*.

La plupart des gens admettront que le nominalisme méthodologique a été victorieux dans les sciences naturelles. La physique ne fait pas de recherches, par exemple, sur l'essence de l'atome ou de la lumière, mais elle a utilisé ces termes avec une grande liberté pour expliquer et décrire certaines observations physiques, et aussi comme des noms désignant certaines structures importantes et extrêmement compliquées des phénomènes physiques. Il en est de même pour la biologie. Les philosophes peuvent demander aux biologistes la

solution de problèmes tels que « qu'est-ce que la vie ? » ou « qu'est-ce que l'évolution ? », et parfois certains biologistes peuvent se sentir portés à aller au-devant de ces demandes. Néanmoins, la biologie scientifique s'occupe dans l'ensemble de problèmes assez différents, et adopte des méthodes descriptives très semblables à celles qu'emploie la physique.

Dans les sciences sociales, on peut ainsi s'attendre à ce que les naturalistes en méthode soient favorablement disposés à l'égard du nominalisme, et les antinaturalistes à l'égard de l'essentialisme. Mais en fait l'essentialisme semble avoir ici l'avantage ; et il ne se heurte même pas à une opposition très énergique. On a donc suggéré<sup>1</sup> que, *tandis que les méthodes des sciences naturelles sont fondamentalement nominalistes, les sciences sociales doivent adopter un essentialisme méthodologique*. On avance comme arguments que la tâche de la science sociale est de comprendre et d'expliquer les entités sociologiques, telles que l'État, l'action économique, le groupe social, etc. ; et que cela n'est possible qu'en découvrant leurs essences.

La description de toute entité sociale importante présuppose des termes universels et il serait absurde d'introduire librement (comme on l'a fait avec tant de succès dans les sciences naturelles) des termes nouveaux dans cette entreprise. La tâche de la science sociale est de décrire de telles entités clairement et exactement, c'est-à-dire de distinguer l'essentiel de l'accidentel ; mais ceci requiert la connaissance de leur essence. Des problèmes tels que « qu'est-ce que l'État ? » et « qu'est-ce qu'un

1. Cf. la section 6 du chapitre III de mon ouvrage *The Open Society and its Enemies*, notamment la note 30 et la section 2 du chapitre II.

citoyen ? » (considérés par Aristote comme les problèmes fondamentaux de sa *Politique*), ou « qu'est-ce que le crédit ? » ou « quelle est la différence essentielle entre le fidèle d'une Église et l'adepte d'une secte (ou l'Église et une secte) ? » ne sont pas seulement parfaitement légitimes, mais sont précisément le genre de questions auxquelles les théories sociologiques se proposent de répondre.

Bien que les historicistes puissent diverger dans leur attitude à l'égard du problème métaphysique, et dans leur opinion sur la méthodologie de la science naturelle, il est clair qu'ils auront tendance à prendre parti pour l'essentialisme et contre le nominalisme dans la mesure où la méthodologie de la science sociale est en jeu. En fait, à peu près tous les historicistes que je connais prennent cette attitude. Il est d'un grand intérêt de se demander toutefois si c'est seulement la tendance antinaturaliste générale de l'historicisme qui en est responsable, ou s'il n'y a pas des arguments historicistes spécifiques qui puissent être mis en avant en faveur de l'essentialisme méthodologique.

En premier lieu, il est clair que l'argument qui s'oppose à l'utilisation des méthodes quantitatives en sciences sociales s'applique à cette question. L'accent mis sur le caractère qualitatif des événements sociaux joint à celui qui est mis sur la compréhension intuitive (en tant qu'opposée à la simple description) indique une attitude qui a des relations étroites avec l'essentialisme. Mais il y a d'autres arguments plus typiques de l'historicisme et conformes à une orientation de la pensée qui sera désormais familière au lecteur. (Il se trouve que ce sont pratiquement les mêmes arguments que ceux

qui, au dire d'Aristote, ont conduit Platon à développer sa première théorie des essences.)

L'historicisme souligne l'importance du changement. Or dans tout changement, pourrait argumenter l'historiciste, il doit y avoir quelque chose qui change. Même si rien ne reste inchangé, il faut bien que nous soyons capables d'identifier ce qui a changé pour pouvoir parler d'un changement quelconque. Cela est comparativement facile en physique. En mécanique, par exemple, tous les changements sont des mouvements, c'est-à-dire des changements spatio-temporels, des corps physiques. Mais la sociologie, qui s'intéresse au premier chef aux institutions sociales, se heurte à de plus grandes difficultés, car de telles institutions ne sont pas aussi aisément identifiables, après avoir été soumises au changement. Au sens simplement descriptif, il n'est pas possible de regarder une institution sociale comme la même *avant* et *après* un changement ; elle peut, du point de vue descriptif, être entièrement différente. Une description naturaliste des institutions contemporaines du gouvernement en Angleterre, par exemple, peut avoir à présenter celles-ci comme étant entièrement différentes de ce qu'elles étaient quatre siècles auparavant. Mais nous pouvons dire que, dans la mesure où il y a un *gouvernement*, il est *essentiellement* le même, bien qu'il puisse avoir considérablement changé. Sa fonction dans la société moderne est *essentiellement* analogue à celle qu'il remplissait alors. Bien qu'on puisse à peine décrire quelques traits qui soient restés les mêmes, l'identité *essentielle* de l'institution est maintenue, ce qui nous permet de regarder une institution comme la forme modifiée de l'autre ; nous ne pouvons parler, dans les sciences sociales, de changements ou de développements

sans présupposer une essence immuable, et par conséquent sans procéder en accord avec l'essentialisme méthodologique.

Il est évident, bien entendu, que certains termes sociologiques ont été originellement introduits d'une manière purement nominaliste, par exemple : dépression, inflation, déflation, etc. Mais ils n'en ont pas pour autant conservé leur caractère nominaliste. A mesure que les conditions changent, nous trouvons bientôt les sociologues en désaccord pour ce qui est de savoir si certains phénomènes sont ou ne sont pas des inflations réelles. Ainsi la recherche de la précision peut requérir un examen de la nature essentielle de l'inflation.

On peut dire par conséquent de toute entité sociologique qu'elle « pourrait, dans la mesure où il s'agit de son *essence*, être présente en tout autre endroit et sous toute autre forme, et qu'elle pourrait également changer tout en restant en fait inchangée, ou changer tout autrement qu'elle ne le fait réellement » (Husserl). L'amplitude des changements possibles ne peut être limitée *a priori*. Il est impossible de dire, d'une entité sociologique, à quelle sorte de changement elle peut résister en restant la même. Des phénomènes qui, de certains points de vue, peuvent être essentiellement différents, peuvent, de certains autres, être essentiellement les mêmes.

Si l'on accepte les arguments historicistes exposés plus haut, il s'ensuit qu'une pure et simple description des changements sociaux est impossible ; ou plutôt, qu'une description sociologique ne peut jamais être simplement une description au sens nominaliste. Et si une description sociologique ne peut se passer des essences, une théorie de l'évolution sociale en sera encore moins capable. Car celui qui nierait l'existence de problèmes tels

que la détermination et l'explication des traits caractéristiques d'une certaine période sociale, avec ses tensions et ses tendances et courants intrinsèques, devra mettre au défi tout effort de traitement par des méthodes nominalistes.

L'essentialisme méthodologique peut donc être fondé sur l'argument historiciste qui conduisit en fait Platon à son essentialisme métaphysique, argument héraclitéen selon lequel les choses changeantes défient toute description rationnelle. Il suit de là que la science ou la connaissance présuppose quelque chose qui ne change pas mais demeure identique à soi-même — une essence. L'histoire, c'est-à-dire la description d'un changement, et l'*essence*, à savoir ce qui demeure immuable pendant le changement, apparaissent ici comme des concepts corrélatifs. Mais cette corrélation a encore un autre aspect : en un certain sens, une essence, elle aussi, présuppose le changement, et par là l'histoire. En effet, si le principe d'une chose, qui reste identique ou inchangé quand la chose change, est son essence (ou idée, ou forme, ou nature, ou substance), alors les changements auxquels est soumise la chose mettent en lumière des côtés ou aspects ou possibilités différents de la chose et par conséquent de son essence. Par suite, l'essence peut être interprétée comme la somme ou la source des potentialités inhérentes à la chose, et les changements (ou mouvements) comme la réalisation ou l'actualisation des potentialités cachées de son essence. (C'est une théorie qu'on doit à Aristote.) Il s'ensuit qu'une chose, c'est-à-dire son essence immuable, ne peut être connue qu'à *travers ses changements* : si, par exemple, nous voulons savoir si une certaine chose est faite d'or, il nous faut la peser, ou l'analyser chimiquement, ce qui revient à la changer et à

dévoiler par là certaines de ses potentialités cachées. D'une façon analogue, l'essence d'un homme — sa personnalité — ne peut être connue que comme elle se développe elle-même dans sa biographie. Si nous appliquons ce principe à la sociologie nous sommes conduits à la conclusion que l'essence, ou le caractère réel, d'un groupe social ne peut se révéler elle-même et être connue qu'à travers son histoire. Mais si les groupes sociaux ne peuvent être connus qu'à travers leur histoire, les concepts utilisés pour les décrire doivent être des concepts historiques ; et assurément des entités sociologiques comme l'*État* japonais ou la *nation* italienne ou la *race* aryenne peuvent difficilement être interprétées autrement que comme des concepts fondés sur l'étude de l'histoire. C'est aussi valable pour les *classes* sociales : la *bourgeoisie*, par exemple, ne peut être définie que par son histoire : comme la classe qui accéda au pouvoir à travers la révolution industrielle, qui poussa de côté l'aristocratie terrienne, et qui combat, et est combattue par, le prolétariat.

L'essentialisme peut bien avoir été introduit pour cette raison qu'il nous permet de discerner l'identité dans les choses qui changent, mais il nous fournit en revanche quelques-uns des plus puissants arguments qui étaient la doctrine selon laquelle les sciences sociales doivent adopter une méthode historique ; c'est-à-dire qui étaient la doctrine de l'historicisme.

## CHAPITRE II

### LES THÈSES PRONATURALISTES DE L'HISTORICISME

Bien qu'il soit fondamentalement antinaturaliste, l'historicisme n'est pas absolument disposé à abandonner l'idée d'un élément commun aux méthodes qui sont applicables aux sciences physiques et aux sciences sociales. Ceci peut être dû au fait que les historicistes adoptent souvent la conception généralement admise (que je partage pleinement) selon laquelle la sociologie, comme la physique, est une branche de la connaissance qui tend, tout à la fois, à être *théorique* et *empirique*.

En disant que c'est une discipline *théorique*, nous voulons exprimer que la sociologie doit *expliquer et prédire* les événements, à l'aide de théories ou de lois universelles (qu'elle essaye de découvrir). En décrivant la sociologie comme *empirique*, nous voulons exprimer qu'elle s'appuie sur l'expérience, que les événements qu'elle explique et prédit sont des faits *observables*, et que l'*observation* est la base qui permet d'accepter ou de rejeter toute théorie proposée. Quand on parle du succès de la physique, c'est au succès de ses prédictions que l'on pense : et l'on peut dire que le succès des prédictions est la même chose que la corroboration empirique des lois de la physique. Lorsque nous comparons le succès relatif de la sociologie avec celui de la

physique, nous postulons alors que le succès de la sociologie consisterait de même, fondamentalement, dans la corroboration de prédictions. Il s'ensuit que certaines méthodes — la prédiction à l'aide des lois et le fait de tester les lois par l'observation — doivent être communes à la physique et à la sociologie.

Je m'accorde pleinement avec cette conception, bien que je la considère comme l'un des postulats fondamentaux de l'historicisme. Mais je ne partage pas le développement plus détaillé de cette conception, qui conduit à un certain nombre d'idées que je vais exposer dans ce qui suit, bien qu'à première vue elles puissent apparaître comme les conséquences tout à fait directes de la conception générale qu'on vient d'esquisser. En fait, ces opinions impliquent d'autres postulats, précisément les assertions antinaturalistes de l'historicisme, et plus particulièrement, la doctrine des *lois ou courants historiques*.

#### 11. *Comparaison avec l'astronomie. Prévisions à long terme et prévisions sur une grande échelle.*

Les historicistes modernes ont toujours été fortement impressionnés par les succès de la théorie newtonienne, et spécialement par sa capacité à prévoir la position des planètes longtemps à l'avance. La possibilité de telles *prévisions à long terme*, prétendent-ils, est ainsi établie, et il se révèle que le vieux rêve de prophétiser l'avenir éloigné ne transcende pas les limites de ce qui peut être atteint par l'esprit humain. Les sciences sociales doivent se proposer des buts aussi hauts. *S'il est possible à l'astronomie de prédire les éclipses, pourquoi ne se-*

*rait-il pas possible à la sociologie de prédire les révolutions ?*

Toutefois, bien que nous devions viser aussi haut, insistera l'historiciste, nous ne devrions jamais oublier que les sciences sociales ne peuvent espérer, et ne doivent pas essayer, de rivaliser en précision avec les prévisions astronomiques. Un calendrier scientifique exact des événements sociaux, comparable par exemple à l'Annuaire des longitudes, est (on l'a montré dans les sections 5 et 6) impossible du point de vue logique. Ainsi, si les révolutions peuvent être prédites par les sciences sociales, une telle prédiction ne peut pas être exacte ; il est inévitable qu'il y ait un manque de précision, une incertitude quant à ses détails et à son moment.

Tout en insistant sur les déficiences des prédictions sociologiques en ce qui concerne le détail et la précision, les historicistes soutiennent que la portée et la signification de telles prévisions pourraient compenser ces inconvénients. Les déficiences viennent principalement de la complexité des événements sociaux, de leur interconnexion, et du caractère qualitatif du vocabulaire sociologique. Mais bien que la science sociale souffre en conséquence d'un certain manque de précision, sa terminologie qualitative lui confère en même temps une certaine plénitude et une certaine profondeur de signification. « Choc culturel », « prospérité », « solidarité », « urbanisation », « utilité », etc., sont des exemples de ce genre de termes. Je propose d'appeler *prédictions sur une grande échelle* ou *prévisions sur une grande échelle* les prédictions du genre qu'on vient de décrire, c'est-à-dire les prédictions à long terme, dont l'imprécision est balancée par leur étendue et leur signification. Elles sont, selon l'his-

toricisme, le genre de prédictions que la sociologie doit tenter.

Il est assurément vrai que ces prévisions sur une grande échelle — prévisions à long terme d'une vaste étendue et peut-être quelque peu imprécises — peuvent être réalisées dans certaines sciences. On peut trouver des exemples de prédictions sur une grande échelle, importantes et pleinement réussies, dans le domaine de l'astronomie : la prédiction de l'activité des taches solaires, en s'appuyant sur des lois périodiques (importantes pour les variations climatiques) ou sur les changements quotidiens et saisonniers de l'ionisation de la haute atmosphère (importants pour les radiocommunications). Ces prédictions ressemblent à celles des éclipses dans la mesure où elles ont affaire à des événements appartenant à un avenir comparativement lointain, mais elles en diffèrent en ce qu'elles sont souvent simplement statistiques et en tout cas moins exactes en ce qui concerne les détails, le moment et d'autres caractères. Nous voyons que des prédictions sur une grande échelle ne sont peut-être pas impraticables en elles-mêmes ; et si des prévisions à long terme sont d'une façon quelconque à la portée des sciences sociales, il est alors bien clair qu'elles ne peuvent être que ce que nous avons décrit comme des prévisions sur une grande échelle. D'autre part, il résulte de notre discussion des doctrines antinaturalistes de l'historicisme que des *prédictions à court terme* dans les sciences sociales doivent souffrir de grands désavantages. Le manque d'exactitude doit les affecter considérablement, car de par leur nature même elles ne concernent que des détails, que les plus humbles traits de la vie sociale, puisqu'elles sont limitées à de brèves périodes. Mais une prédiction de détails

qui est inexacte dans les détails est à peu près sans valeur. Ainsi, si nous sommes en quelque façon intéressés aux prédictions sociales, les prévisions sur une grande échelle (qui sont aussi des prévisions à long terme) restent, selon l'historicisme, non seulement les plus attachantes mais réellement les seules prévisions valant la peine d'être tentées.

## 12. *Le rôle de l'observation.*

Une observation non expérimentale est, en un certain sens, toujours une source de caractère « historique ». Il en est ainsi même lorsqu'il s'agit de l'observation en astronomie. Les faits sur lesquels s'appuie l'astronomie sont consignés sur les registres de l'observatoire ; registres qui nous informent qu'à telle et telle date (heure, seconde) la planète Mercure a été observée par M. Untel dans une certaine position. Bref, ils constituent un « registre des événements selon l'ordre du temps », ou une chronique des observations.

De même, les observations, en sociologie, ne peuvent être données que sous la forme d'une chronique d'événements, plus précisément d'événements politiques ou sociaux. Cette chronique d'événements de la vie sociale, qu'ils soient politiques ou qu'ils aient une importance différente, est ce qu'on a coutume d'appeler l'« histoire ». L'histoire prise dans ce sens étroit, c'est-à-dire l'histoire des changements politiques, fournit la matière première de la sociologie.

Il serait ridicule de nier l'importance de l'histoire en ce sens étroit, en tant que base empirique de la science sociale. Mais l'une des assertions caractéristiques de l'historicisme, étroitement associée au

refus d'appliquer la méthode expérimentale, est que l'histoire, politique et sociale, est la *seule* source empirique de la sociologie. Ainsi l'historicisme se représente la sociologie comme une discipline théorique et empirique, dont la base empirique est constituée par une chronique des faits de la seule histoire, et dont le but est de faire des prévisions, de préférence des prévisions sur une grande échelle. Évidemment, *ces prévisions doivent, elles aussi, avoir un caractère historique*, puisque leur contrôle par l'expérience, leur vérification ou leur réfutation, doit être laissée à l'histoire future. Ainsi, élaborer et tester des prévisions historiques, et, en dernière analyse, des prévisions historiques sur une grande échelle, constitue la tâche de la sociologie aux yeux de l'historicisme. Bref, l'historiciste soutient que *la sociologie est une histoire théorique*.

### 13. *Dynamique sociale.*

L'analogie entre la science sociale et l'astronomie peut être poussée plus loin. La partie de l'astronomie que les historicistes considèrent habituellement, la mécanique céleste, est fondée sur la dynamique, théorie des mouvements en tant qu'ils sont déterminés par des forces. Les auteurs historicistes ont souvent insisté sur le fait que la sociologie devrait d'une façon analogue être fondée sur une dynamique sociale, théorie des mouvements sociaux en tant qu'ils sont déterminés par des forces sociales (ou historiques).

La statique, aux yeux du physicien, n'est qu'une abstraction de la dynamique ; c'est, pour ainsi dire, la théorie expliquant comment et pourquoi dans certaines circonstances rien ne se produit, c'est-

à-dire pourquoi un changement ne survient pas ; et elle rend compte de cela par l'égalité des forces qui se neutralisent. La dynamique, d'autre part, traite du cas général, c'est-à-dire des forces égales ou inégales, et on peut la décrire comme la théorie du comment et pourquoi quelque chose se produit. Ainsi, la dynamique peut seule nous fournir les lois réelles, universellement valables de la mécanique ; car la nature est changement ; elle se meut, change, évolue — bien qu'elle ne le fasse parfois que lentement, de telle sorte que certains changements peuvent être difficilement observables.

L'analogie entre cette conception de la dynamique et la conception historiciste de la sociologie est évidente et n'a pas besoin d'être commentée plus longtemps. Mais l'historiciste pourrait prétendre que l'analogie est plus profonde. Il pourrait soutenir, par exemple, que la sociologie, telle que la conçoit l'historicisme, est apparentée à la dynamique parce qu'elle est essentiellement une théorie causale ; car l'explication causale en général est une explication du comment et pourquoi certaines choses se produisent. Fondamentalement, une explication de ce genre doit toujours avoir un élément historique. Si vous demandez à quelqu'un qui s'est cassé la jambe comment et pourquoi cela est arrivé, vous vous attendez à ce qu'il vous dise l'histoire de l'accident. Cependant, même au niveau de la pensée théorique, et spécialement au niveau des théories qui permettent la prédiction, une analyse historique des causes d'un événement est nécessaire. Un exemple typique du besoin d'une analyse causale historique, selon l'historiciste, est le problème des origines, ou des causes essentielles, de la guerre.

En physique, une telle analyse est réalisée par une détermination des forces en interaction, c'est-

à-dire par la dynamique ; et l'historiciste prétend qu'on devrait tenter la même chose en sociologie. Celle-ci doit analyser les forces qui produisent les changements sociaux et créent l'histoire humaine. De la dynamique, nous apprenons comment les forces en interaction se composent en forces nouvelles ; et réciproquement, en analysant les forces en leurs composantes, nous sommes capables d'atteindre les causes les plus fondamentales des événements considérés. De même, l'historicisme demande qu'on reconnaisse l'importance fondamentale des forces historiques, qu'elles soient spirituelles ou matérielles ; par exemple les idées religieuses ou éthiques, ou les intérêts économiques. Analyser, démêler ce fourré de tendances et de forces en conflit, et pénétrer jusqu'aux racines, aux forces et aux lois des changements sociaux, qui agissent universellement — voilà la tâche des sciences sociales aux yeux de l'historicisme. Ce n'est que de cette façon que nous pouvons édifier une science théorique sur laquelle soient fondées les prévisions sur une grande échelle, dont la confirmation signifierait la réussite de la théorie sociale.

#### 14. *Lois historiques.*

Nous avons vu que pour l'historiciste la sociologie est une histoire théorique. Ses prévisions scientifiques doivent être fondées sur des lois, et puisque ce sont des prévisions historiques, des prévisions de changements sociaux, elles doivent être basées sur des lois historiques.

Mais l'historicisme prétend en même temps que la méthode de généralisation n'est pas applicable à la science sociale, et que nous ne devons pas suppo-

ser que les régularités de la vie sociale sont invariablement valables à travers l'espace et le temps, puisqu'elles ne portent d'ordinaire que sur une certaine période culturelle ou historique. Par conséquent les lois sociales — s'il en existe de réelles — doivent avoir une structure quelque peu différente de la généralisation ordinaire fondée sur des régularités. De véritables lois sociales devraient être valables « d'une façon générale ». Mais ceci ne peut signifier qu'une seule chose : qu'elles s'appliquent à la totalité de l'histoire humaine, en englobant toutes ses périodes et pas seulement quelques-unes des périodes particulières. Mais il ne peut y avoir de régularités sociales qui se maintiennent au-delà d'une période particulière. Aussi les seules lois universellement valables de la société doivent être celles qui *relient les périodes successives*. Elles doivent être des *lois de l'évolution historique* qui déterminent la transition d'une période à une autre. C'est ce que les historicistes veulent exprimer lorsqu'ils disent que les seules vraies lois de la sociologie sont des *lois historiques*.

#### 15. *Prophétie historique ou sociotechnique ?*

Comme on l'a indiqué, ces lois historiques (si elles peuvent être découvertes) permettraient la prévision d'événements même très éloignés, bien que sans une exactitude minutieuse des détails. Ainsi la thèse selon laquelle les vraies lois sociologiques sont des lois historiques (doctrine qui dérive principalement du fait que les régularités sociales ont une validité limitée) ramène, indépendamment de toute influence de l'astronomie, à l'idée des « prévisions sur une grande échelle ». Et elle rend

cette idée plus concrète, car elle montre que ces prévisions ont le caractère de prophéties historiques.

La sociologie devient ainsi, pour l'historiciste, une tentative pour résoudre le vieux problème de la prédiction de l'avenir, non pas tant l'avenir de l'individu que celui des groupes et de la race humaine. Elle est la science des choses à venir, c'est-à-dire des changements imminents. Si la tentative pour nous procurer des prévisions politiques scientifiquement valables devait réussir, la sociologie s'avérerait d'une très grande valeur pour les hommes politiques, spécialement pour ceux dont l'intérêt se porte au-delà des exigences du présent. Quelques historicistes, il est vrai, se contentent de prédire seulement les étapes les plus prochaines du pèlerinage humain, et celles-ci mêmes en termes très prudents. Mais une idée leur est commune à tous — c'est que la recherche sociologique doit contribuer à dévoiler l'avenir politique, et qu'elle pourrait en conséquence devenir l'instrument privilégié d'une politique pratique.

Du point de vue de la valeur pragmatique de la science, la signification des prédictions scientifiques est assez claire. On ne s'est cependant pas toujours rendu compte qu'on peut distinguer dans la science deux genres de prédictions différents, et par conséquent deux façons différentes d'être pratique. Nous pouvons prédire (a) la venue d'un typhon, prédiction qui peut présenter une très grande valeur pratique parce qu'elle permet aux gens de se mettre à l'abri à temps ; mais nous pouvons prédire aussi (b) que, pour qu'un certain abri soit capable de résister à un typhon, il doit être construit d'une certaine façon, par exemple avec des contreforts de béton armé du côté nord.

Ces deux genres de prédictions sont évidemment très différents, bien qu'ils soient tous deux importants et qu'ils répondent à des rêves millénaires. Dans un cas on nous parle d'un événement que nous ne pouvons en rien empêcher : j'appellerai « prophétie » une prédiction de ce genre. Sa valeur pratique repose sur le fait que nous sommes avertis de l'événement prédit, de telle sorte que nous pouvons nous préparer à l'affronter (peut-être en nous aidant des prédictions de l'autre genre). A celle-ci s'opposent les prédictions du second genre, que nous pouvons décrire comme des prédictions *technologiques*, puisqu'elles forment le point de départ d'une *technique* [engineering]. On peut les dire constructives, parce qu'elles nous font connaître les mesures que nous pouvons prendre si nous désirons obtenir certains résultats. La majeure partie de la physique (presque sa totalité si l'on excepte l'astronomie et la météorologie) fait des prédictions d'une forme telle qu'on peut, d'un point de vue pratique, les décrire comme des prédictions technologiques. La distinction entre ces deux sortes de prédictions correspond approximativement à l'importance plus ou moins grande du rôle que joue l'expérimentation, opposée à la simple observation, dans la science considérée. Les sciences expérimentales typiques sont capables de faire des prédictions technologiques, tandis que celles qui utilisent principalement des observations non expérimentales produisent des prophéties.

Qu'on ne se méprenne pas : je ne sous-entends pas que toutes les sciences, ou même toutes les prédictions scientifiques, sont fondamentalement pratiques — qu'elles sont nécessairement soit prophétiques soit technologiques et qu'elles ne peuvent être rien d'autre. Je veux seulement attirer l'atten-

tion sur la distinction qui existe entre deux sortes de prédictions et entre les sciences qui leur correspondent. En choisissant les termes « prophétique » et « technologique », je désire avant tout faire remarquer un caractère qu'elles laissent voir si on les examine du point de vue pratique ; mais si j'emploie cette terminologie, ce n'est pas que je veuille signifier que le point de vue pratique est nécessairement supérieur à tout autre, ni que l'intérêt scientifique soit limité aux prophéties pratiquement importantes et aux prédictions de caractère technologique. Si nous considérons par exemple l'astronomie, nous devons admettre que ses découvertes ont principalement un intérêt théorique, même si elles ne sont pas sans valeur d'un point de vue pratique ; mais en tant que « prophéties », elles sont de même nature que celles de la météorologie, dont la valeur pour les activités pratiques est tout à fait évidente.

Il vaut la peine de noter que cette différence entre le caractère prophétique et le caractère technique [*engineering*] des sciences ne correspond pas à la différence qui existe entre les prédictions à long et à court terme. Bien que la plupart des prédictions techniques soit à court terme, il y a aussi des prédictions technologiques à long terme, par exemple sur la durée d'une machine. En outre, tandis que la plupart des prophéties astronomiques peuvent être soit à court terme, soit à long terme, la plupart des prophéties météorologiques sont comparativement à court terme.

La différence qui existe entre ces deux buts pratiques — prophétiser et manipuler [*engineering*] — et la différence correspondante dans la structure des théories scientifiques qui s'y rapportent, apparaîtra plus loin comme l'un des points importants

de notre analyse méthodologique. Pour le moment, je désire seulement insister sur le fait que les historicistes, conformément à leur croyance que les expérimentations sociologiques sont inutiles et impossibles, plaident pour la prophétie historique — prophétie des évolutions sociale, politique et institutionnelle — et contre la sociotechnique [*social engineering*], comme but pratique des sciences sociales. L'idée de la sociotechnique, de la planification et de la construction des institutions avec le dessein, peut-être, d'arrêter, de contrôler ou d'accélérer des développements sociaux imminents, apparaît à certains historicistes comme possible, mais soit comme hors de la portée de la science sociale, soit comme tombant sous l'empire plus puissant des forces historiques. D'autres considéreraient ceci comme une tâche presque impossible, ou qui néglige le fait que la planification politique, comme toute activité sociale, doit tomber sous l'empire plus puissant des forces historiques.

## 16. *La théorie de l'évolution historique.*

Ces considérations nous ont amené au cœur même du corps d'arguments que je propose d'appeler « historicisme », et elles fournissent aussi la justification du choix de cette étiquette. La science sociale n'est autre que l'histoire — voilà la thèse. Non pas cependant l'histoire au sens traditionnel d'une simple accumulation de faits historiques. Le genre d'histoire auquel les historicistes veulent identifier la sociologie ne tourne pas seulement son regard en arrière vers le passé, mais aussi en avant vers le futur. Elle est l'étude des forces agissantes et, par-dessus tout, des lois de l'évolution sociale. En

conséquence, on peut la décrire comme une théorie historique, ou une histoire théorique, puisque l'on a reconnu que les seules lois sociales universellement valables sont des lois historiques. Elles doivent être des lois de développement, de changement, d'évolution — et non pas des pseudo-lois de constances ou de régularités apparentes. Selon les historicistes, les sociologues doivent essayer de se faire une idée générale des *tendances principales* conformément auxquelles les structures sociales changent. Mais en outre, ils devraient essayer de comprendre les causes de ce développement, le travail des forces qui sont responsables du changement. Ils devraient essayer de formuler des hypothèses sur les tendances générales qui sous-tendent l'évolution sociale, afin que les hommes puissent s'adapter aux changements imminents en déduisant des prophéties à partir de ces lois.

La notion que l'historiciste se fait de la sociologie peut encore être clarifiée si l'on poursuit la distinction déjà faite entre les deux types différents de prédictions — et la distinction examinée entre les deux classes de sciences. Par opposition à la méthode historiciste, nous pourrions concevoir une méthodologie dont le but serait une *science sociale technologique*. Une telle méthodologie conduirait à l'étude des lois générales de la vie sociale, dans le but de découvrir tous les faits qui seraient un matériau indispensable au travail de ceux qui cherchent à réformer les institutions sociales. Il n'y a aucun doute que de tels faits existent. Nous connaissons beaucoup de systèmes utopiques, par exemple, qui sont irréalisables tout simplement parce qu'ils ne prennent pas suffisamment en considération ces faits. La méthodologie technologique que nous sommes en train d'examiner aurait

pour but de procurer les moyens d'éviter ces constructions chimériques. Elle serait antihistoriciste, mais en aucun cas antihistorique. L'expérience historique serait une source très importante d'information. Mais au lieu de chercher à découvrir les lois de l'évolution sociale, elle chercherait les diverses lois qui imposent des limites à la construction des institutions sociales, ou d'autres régularités, dont l'historiciste nie l'existence.

Indépendamment des contre-arguments dont la formulation a déjà été discutée, l'historiciste pourrait mettre d'une autre façon en question la possibilité et l'utilité d'une telle technologie sociale. Supposons, dirait-il, qu'un ingénieur social ait élaboré le plan d'une nouvelle structure sociale, grâce au genre de sociologie que vous avez envisagé. Nous supposons que ce plan est à la fois pratique et réaliste, en ce sens qu'il n'est pas en contradiction avec les faits et les lois connus de la vie sociale ; et nous supposons même que ce plan s'appuie sur un plan supplémentaire également susceptible d'être mis en application, visant à transformer la société telle qu'elle est actuellement en la nouvelle structure. Même dans ces conditions, les arguments historicistes peuvent montrer qu'un tel plan ne mériterait aucune considération sérieuse. Il resterait quand même un rêve irréaliste et utopique, précisément parce qu'il ne tient pas compte des lois de l'évolution historique. Les révolutions sociales ne sont pas suscitées par des plans rationnels, mais par des forces sociales, par exemple par des conflits d'intérêts. La vieille idée d'un roi-philosophe puisant, qui mettrait en application certains plans soigneusement réfléchis, était un conte de fées inventé dans l'intérêt de l'aristocratie terrienne. L'équivalent démocratique en est la superstition

qu'un nombre suffisant de gens de bonne volonté peut être persuadé par des arguments rationnels d'exécuter une action planifiée. L'histoire montre que la réalité sociale est tout à fait différente. Le cours de l'évolution historique n'est jamais dominé par des constructions théoriques, si excellentes soient-elles, quoique des schémas de ce genre puissent, de l'aveu général, exercer quelque influence, en même temps qu'un grand nombre d'autres facteurs moins rationnels (ou même tout à fait irrationnels). Même si un plan rationnel de ce genre coïncide avec les intérêts de groupes puissants, il ne sera jamais réalisé comme il avait été conçu, bien que la lutte pour sa réalisation puisse devenir alors un facteur prépondérant dans le processus historique. Le résultat effectif sera toujours très différent de la construction rationnelle. Il sera toujours la résultante de la constellation momentanée des forces en conflit. Bien plus, en aucune circonstance le résultat d'une planification rationnelle ne pourrait devenir une structure stable car l'équilibre des forces ne peut manquer de changer. Toute sociotechnique, quelque orgueil qu'elle tire de son réalisme et de son caractère scientifique, est condamnée à rester un rêve utopique.

Jusqu'ici, continuerait l'historiciste, l'argument a été dirigé contre la possibilité pratique de la sociotechnique appuyée sur une science sociale théorique, et non contre une telle science en elle-même. Cependant on peut facilement étendre l'argument, de façon à prouver l'impossibilité de toute science sociale théorique de type technologique. On a vu que les entreprises pratiques techniques sont nécessairement condamnées à échouer en raison de faits et de lois sociologiques très importants. Mais ceci n'implique pas seulement qu'une telle entreprise est

dépourvue de toute valeur pratique, mais aussi qu'elle est théoriquement erronée, puisqu'elle néglige les seules lois sociales réellement importantes — les lois d'évolution. La « science » sur laquelle on la prétend fondée a nécessairement laissé échapper, elle aussi, ces lois, sinon elle n'aurait jamais assuré le fondement de telles constructions chimériques. Toute science sociale qui n'enseigne pas l'impossibilité d'une construction sociale rationnelle est complètement aveugle aux faits les plus importants de la vie sociale, et néglige nécessairement les seules lois sociales qui ont une validité réelle et une importance réelle. Les sciences sociales qui cherchent à assurer un arrière-plan à la sociotechnique ne peuvent, en conséquence, être des descriptions vraies des faits sociaux. Elles sont impossibles en elles-mêmes.

L'historiciste prétendra qu'outre cette critique décisive il y a d'autres raisons d'attaquer les sociologies technologiques. L'une d'elles est, par exemple, que ces sociologies négligent des caractéristiques de l'évolution sociale, telles que, notamment, l'apparition de la nouveauté. L'idée que nous pouvons construire rationnellement de nouvelles structures sociales sur une base scientifique implique que nous pouvons susciter une nouvelle période sociale de façon plus ou moins précise comme notre plan l'avait prévu. Or, si ce plan est établi à partir d'une science qui recouvre les faits sociaux, il ne peut rendre compte des caractères intrinsèquement nouveaux, mais seulement de la nouveauté d'arrangement (cf. section 3). Mais nous savons qu'une nouvelle période apportera sa propre et intrinsèque nouveauté — argument qui rend nécessairement vain tout établissement détaillé d'un

plan, et erronée toute science sur laquelle il est fondé.

Ces considérations historicistes peuvent s'appliquer à toutes les sciences sociales, y compris l'économie. C'est pourquoi l'économie ne peut nous fournir aucune information valable concernant une réforme sociale. Seule une pseudo-économie peut chercher à offrir un fondement à la planification économique rationnelle. Une économie véritablement scientifique nous permet simplement de dévoiler les forces de l'évolution économique qui agissent à travers différentes périodes historiques. Elle peut nous permettre de prévoir les grandes lignes des périodes futures, mais non pas de développer et de mettre en application un plan détaillé pour toute nouvelle période. Ce qui vaut pour les autres sciences sociales vaut nécessairement pour l'économie. Son but ultime ne peut être que « dévoiler la loi économique du mouvement de la société moderne » (Marx, préface au *Capital*).

### 17. *Interpréter ou planifier les changements sociaux ?*

La conception historiciste de l'évolution sociale n'implique pas le fatalisme et ne conduit pas nécessairement à l'inactivité — tout au contraire. La plupart des historicistes ont des tendances très marquées à l'« activisme » (cf. section 1). L'historicisme reconnaît pleinement que nos désirs et nos pensées, nos rêves et nos raisonnements, nos craintes et notre savoir, nos intérêts et nos énergies sont tous des forces dans l'évolution de la société. Il n'enseigne pas qu'on ne peut opérer aucun changement ; il se contente de prédire que ni vos rêves ni ce que construit votre raison ne se réaliseront

*conformément à un plan*. Seuls les plans qui s'adaptent au courant principal de l'histoire peuvent être efficaces. Nous pouvons maintenant apercevoir exactement quelle sorte d'activité les historicistes estiment raisonnable. Seules sont raisonnables les activités qui s'adaptent aux changements imminents, et les aident. L'obstétrique sociale est la seule activité parfaitement raisonnable qui nous soit ouverte, la seule qui puisse être fondée sur la prévision scientifique.

Bien qu'aucune théorie scientifique comme telle ne puisse inciter directement à l'activité (elle ne pourrait que décourager certaines activités comme irréalistes), elle peut, par implication, encourager ceux qui ont le sentiment de devoir faire quelque chose. L'historicisme donne précisément ce genre d'encouragement. Il donne même à la raison humaine un certain rôle à jouer ; car c'est un raisonnement scientifique — la science sociale historiciste — qui seul peut nous dire quelle direction doit prendre toute activité raisonnable pour coïncider avec la direction des changements imminents.

La prophétie historique et l'interprétation de l'histoire doivent ainsi devenir le fondement de toute action sociale réfléchie et réaliste. En conséquence, l'interprétation de l'histoire doit devenir la tâche centrale de la pensée historiciste ; et, en fait, elle l'est devenue. Toutes les réflexions et toutes les activités des historicistes visent à interpréter le passé, afin de prédire l'avenir.

L'historicisme peut-il donner de l'espoir ou des encouragements à ceux qui veulent voir un monde meilleur ? Seul un historiciste qui a une conception optimiste de l'évolution sociale, comme étant intrinsèquement « bonne » ou « rationnelle », en ce sens qu'elle tend intrinsèquement vers un état

meilleur ou plus raisonnable des choses, peut donner un tel espoir. Mais cette conception se réduirait en une croyance dans les miracles sociaux et politiques, puisqu'elle *dénie à la raison le pouvoir de construire un monde plus raisonnable*. En fait, quelques auteurs historicistes influents ont annoncé avec optimisme la venue d'un royaume de liberté, dans lequel les affaires humaines pourraient être rationnellement planifiées. Et ils enseignent que la transition entre le règne de la nécessité dans lequel l'humanité souffre actuellement et le royaume de la liberté et de la raison ne peut être opérée par la raison, mais — d'une façon miraculeuse — seulement par une rude nécessité, par les lois aveugles et inexorables de l'évolution historique auxquelles ils nous conseillent de nous soumettre.

Ceux qui désirent que l'influence de la raison dans la vie sociale s'accroisse ne peuvent recevoir de l'historicisme que le conseil d'étudier et d'interpréter l'histoire, afin de découvrir les lois de son évolution. Si cette interprétation révèle que des changements répondant à leur désir sont imminents, alors ce désir est raisonnable, car il s'accorde avec la prédiction scientifique. Mais s'il arrive que l'évolution en cours tende dans une autre direction, alors le désir de rendre le monde plus raisonnable devient totalement déraisonnable ; pour l'historiciste ce n'est alors qu'un rêve utopique. L'activisme ne peut être justifié que dans la mesure où il donne son assentiment aux changements imminents et les épauler.

J'ai déjà montré que la méthode naturaliste, telle qu'elle est vue par l'historicisme, implique une théorie sociologique déterminée — la théorie selon laquelle la société n'évolue pas et ne change pas de façon significative. Nous découvrons maintenant

que la méthode historiciste implique une théorie sociologique étrangement semblable — la théorie selon laquelle la société évoluera nécessairement, mais selon une direction prédéterminée, en passant par des étapes déterminées à l'avance par une nécessité inexorable.

« Lors même qu'une société est arrivée à découvrir la pente de *la loi naturelle qui préside à son mouvement*, [...] elle ne peut ni dépasser d'un saut ni abolir par des décrets les phases de son développement naturel. Mais elle peut abrégier la période de la gestation, et adoucir les maux de leur enfantement. » Cette formule (due à Marx)<sup>1</sup> représente d'une façon excellente la position historiciste. Bien qu'il n'enseigne ni l'inactivité ni un véritable fatalisme, l'historicisme enseigne la vanité de toute tentative pour modifier les changements imminents ; c'est une variété particulière de fatalisme, un fatalisme par rapport aux tendances générales de l'histoire, pour ainsi dire. De l'aveu de tous, l'exhortation « activiste »<sup>2</sup> : « Les philosophes n'ont fait, de diverses manières, qu'*interpréter* le monde, alors qu'il s'agit de le *transformer* », peut rencontrer beaucoup de sympathie auprès des historicistes (qui voient que « monde » signifie ici la société humaine en évolution), à cause de l'importance qu'elle attribue au changement. Mais elle est en conflit avec les thèses les plus significatives de l'historicisme. Car nous le voyons maintenant, nous pouvons dire : « Les historicistes ne peuvent qu'*interpréter* l'évolution sociale et l'aider de diverses

1. Préface au *Capital* (Paris, Éditions Sociales, 1953, pp. 20-21). C'est Marx qui souligne.

2. Cette exhortation est due aussi à Marx (*Thèses sur Feuerbach*) ; cf. *supra*, fin de la section 1.

manières ; leur thèse, cependant, est que *personne ne peut la modifier.* »

### 18. Conclusion de l'analyse.

On pourrait s'imaginer que mes dernières formulations dévient par rapport à mon intention avouée de donner un aperçu de la position historiciste d'une façon aussi nette et convaincante que possible, avant de passer à sa critique. Car ces formules essayent de montrer que les penchants de quelques historicistes à l'optimisme ou à l'activisme sont vaincus par le résultat de l'analyse historiciste elle-même. Ceci, pourrait-on s'imaginer, implique une accusation d'inconsistance envers l'historicisme. Et, pourrait-on objecter, il n'est pas honnête de permettre à la critique et à l'ironie de s'insinuer dans un simple exposé.

Toutefois, je ne crois pas que ce reproche serait justifié : seuls ceux qui sont optimistes ou activistes avant tout, et ne sont historicistes que secondairement, peuvent s'imaginer que mes remarques sont hostilement critiques. (Il y en aura beaucoup qui penseront ainsi, ceux qui ont été originellement attirés vers l'historicisme en raison de leurs penchants à l'optimisme ou à l'activisme.) Mais ceci ne peut altérer le fait qu'à ceux qui sont avant tout historicistes mes remarques doivent apparaître non pas comme une critique de leurs thèses historicistes, mais seulement comme une critique des tentatives faites pour les relier à l'optimisme ou à l'activisme.

Ce ne sont pas toutes les formes de l'activisme qui sont ainsi critiquées comme étant incompatibles avec l'historicisme, je l'accorde, mais seulement certaines de ses formes les plus extravagantes. Par

comparaison avec une méthode naturaliste, plaiderait un pur historiciste, l'historicisme encourage en réalité l'activité, du fait de son insistance sur le changement, le développement, le mouvement ; néanmoins, il ne peut certainement pas approuver aveuglément tous les genres d'activité comme étant raisonnables d'un point de vue scientifique ; beaucoup d'activités possibles sont irréalistes et leur échec peut être prévu par la science. C'est, dirait-on, la raison pour laquelle lui et les autres historicistes imposent des limites au domaine de ce qu'ils peuvent admettre comme des activités utiles, et pour laquelle une mise en relief de ces limites est nécessaire pour toute analyse claire de l'historicisme. Et il pourrait soutenir que les deux citations de Marx (dans la section précédente) ne se contredisent pas l'une l'autre, mais sont complémentaires ; que, bien que la seconde (et la plus ancienne) prise en elle-même puisse peut-être apparaître un peu trop « activiste », ses justes limites sont fixées par la première ; et que, dût la première avoir attiré les « super-activistes » et les avoir inclinés à embrasser l'historicisme, alors la seconde doit leur avoir enseigné les justes limites de toute activité, même si, pour ce motif, cela a aliéné leur sympathie.

Il me semble, pour ces raisons, que mon exposé n'est pas malhonnête, mais qu'il déblaye simplement le terrain en ce qui concerne l'activisme. De même, je ne pense pas que mon autre remarque dans la section précédente, la conclusion selon laquelle l'optimisme historiciste doit reposer sur la foi seule (puisqu'on dénie à la raison le pouvoir de promouvoir un monde plus raisonnable), doive être considérée comme une critique hostile à l'historicisme. Elle peut apparaître hostile à ceux qui sont

avant tout optimistes ou rationalistes. Mais l'historiciste conséquent ne verra dans cette analyse qu'un avertissement utile contre le caractère romantique et utopique de l'optimisme comme du pessimisme dans leurs formes usuelles, et aussi du rationalisme. Il insistera sur le fait qu'un historicisme vraiment scientifique doit être indépendant d'éléments de ce genre et que nous n'avons simplement qu'à nous soumettre aux lois existantes de l'évolution, exactement comme nous le faisons pour les lois de la pesanteur.

L'historiciste peut même aller plus loin. Il peut ajouter que l'attitude la plus raisonnable qu'on puisse adopter est *de rectifier son propre système de valeurs de manière à le rendre conforme aux changements imminents*. Si l'on fait ainsi on arrive à une forme d'optimisme qui peut être justifiée, puisque tout changement sera alors un changement pour le meilleur, s'il est apprécié selon ce système de valeurs.

Des idées de ce genre ont effectivement été soutenues par quelques historicistes, et ont même été développées en une théorie passablement cohérente (et tout à fait populaire), une théorie morale historiciste : ce qui est moralement bon est ce qui est moralement progressiste, c'est-à-dire ce qui est en avant de son temps parce que en conformité avec des modèles de conduite qui seront adoptés dans la période à venir.

La théorie morale historiciste, qu'on pourrait décrire comme le « modernisme moral » ou le « futurisme moral » (il a son correspondant dans un modernisme ou un futurisme esthétique), s'accorde bien avec l'attitude anticonservatrice de l'historicisme ; elle peut être aussi considérée comme une réponse à certaines questions relatives aux

valeurs (cf. section 6, sur *Objectivité et évaluation*). Elle peut surtout être regardée comme une indication selon laquelle l'historicisme — qui dans cette étude n'est examiné avec soin que dans la mesure où il est une doctrine de méthode — pourrait être amplifié et développé en un système philosophique complet. Ou pour parler autrement : il ne semble pas improbable que la méthode historiciste ait pu naître en tant que partie d'une interprétation philosophique générale du monde. Car il ne peut y avoir aucun doute que, du point de vue de l'histoire sinon de la logique, les méthodologies ne sont que les sous-produits de conceptions philosophiques. Je me propose d'examiner ailleurs<sup>1</sup> les philosophies historicistes. Ici, je me contenterai de critiquer les thèses méthodologiques de l'historicisme, telles qu'elles viennent d'être présentées.

1. Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai publié (pour la première fois en 1945) *The Open Society and its Enemies* (édition revue, Princeton, 1950, et Londres, 1952) ; cf. plus spécialement le chapitre xxii, « The Moral Theory of Historicism ».

\* Cf. *La Société ouverte et ses ennemis*, Éd. du Seuil. (Note de R.B.)

### CHAPITRE III

## CRITIQUE DES THÈSES ANTINATURALISTES

### 19. *Buts pratiques de cette critique.*

Que le véritable motif de la recherche scientifique soit le désir de connaître, c'est-à-dire une curiosité purement théorique ou « inutile », ou que nous devions plutôt comprendre la science comme un instrument que nous employons pour résoudre les problèmes pratiques qui surgissent de la lutte pour la vie, voilà une question que nous n'avons pas à trancher ici. On peut admettre que les défenseurs des droits de la recherche « pure » ou « fondamentale » méritent tous les appuis dans leur combat contre la conception étroite, malheureusement encore à la mode, selon laquelle la recherche scientifique n'est justifiée que si elle prouve qu'elle est un placement sûr<sup>1</sup>. Cependant, même la position quelque peu extrême (à laquelle personnellement j'incline) selon laquelle la science acquiert sa plus haute signification en tant que l'une des plus gran-

1. La question est ancienne. Même Platon attaque quelquefois la recherche « pure ». Pour sa défense, voir T. H. HUXLEY, *Science and Culture* (1882), pp. 19 sqq. et M. POLANYI, *Economica*, N. S., VIII (1941), pp. 428 sqq. Outre les livres cités ici, voir aussi VEBLÉN, *The Place of Science in Modern Civilisation*, pp. 7 sqq.

des aventures spirituelles que l'homme ait jamais connues, peut se combiner avec la reconnaissance de l'importance des problèmes pratiques et des tests pratiques effectués en vue du progrès de la science, qu'elle soit appliquée ou pure ; car la pratique a une valeur inestimable à la fois comme aiguillon et comme frein pour la spéculation scientifique. On n'a certainement pas besoin d'adopter une philosophie pragmatique pour apprécier la parole de Kant<sup>1</sup> : « Céder à tous les caprices de la curiosité, et ne permettre à notre passion de la recherche de n'être réprimée par rien d'autre que les limites de notre pouvoir, ceci montre une intempérance d'esprit qui sied à l'*érudition*. Mais c'est la *sagesse* qui a le mérite de choisir, parmi les innombrables problèmes qui se présentent d'eux-mêmes, ceux dont la solution est importante pour l'humanité. »

Il est clair qu'on peut appliquer cela aux sciences biologiques et peut-être même davantage aux sciences sociales. La réforme des sciences biologiques par Pasteur fut accomplie sous l'aiguillon de problèmes très pratiques, en partie purement industriels et agricoles. Et, de nos jours, la recherche sociale présente une urgence pratique qui surpasse même celle de la recherche sur le cancer. Comme le dit F. von Hayek<sup>2</sup>, « l'analyse économique n'a jamais été le produit d'une curiosité intellectuelle détachée relative au *pourquoi* des phénomènes sociaux, mais celui d'un besoin pressant de reconstruire un monde qui suscite un profond mécontentement » ; et certaines sciences sociales, l'économie exceptée, qui n'ont pas encore adopté cette pers-

pective, montrent, par la stérilité de leurs résultats, avec quelle urgence leurs spéculations ont besoin de contrôles pratiques.

Le besoin d'une stimulation due aux problèmes pratiques est également clair lorsque nous considérons les études faites sur les méthodes de la recherche scientifique et, plus spécialement, sur les *méthodes des sciences sociales généralisantes ou théoriques*, auxquelles nous nous intéressons ici. Les discussions méthodologiques les plus fécondes sont toujours inspirées par certains problèmes pratiques qui se présentent au chercheur ; et presque toutes les discussions méthodologiques qui ne sont pas ainsi inspirées se caractérisent par une atmosphère de vaine subtilité, qui a contribué à discréditer la méthodologie auprès des chercheurs sur le terrain. On devrait se rendre compte que les discussions méthodologiques du genre le plus pratique ne sont pas seulement utiles mais aussi nécessaires. En ce qui concerne le développement et le perfectionnement de la méthode, comme de la science elle-même, nous n'apprenons que par essais et erreurs, et nous avons besoin de la critique d'autrui pour nous rendre compte de nos erreurs ; et cette critique est très importante puisque l'introduction de nouvelles méthodes peut signifier un changement d'un caractère plus fondamental et révolutionnaire que tout autre genre de progrès. Tout ceci peut être illustré par des exemples tels que l'introduction des techniques mathématiques en économie, ou des méthodes dites « subjectives » ou « psychologiques » dans la théorie de la valeur. Un exemple plus récent est celui de la combinaison des méthodes de cette théorie avec les techniques statistiques (« analyse de la demande »). Cette dernière révolution dans la méthode fut en partie le résultat de discus-

1. KANT, *Songes d'un visionnaire*, partie II, chap. III (*Werke*, éd. E. Cassirer, vol. II, p. 85).

2. Cf. *Economica*, vol. XIII (1933), p. 122.

sions méthodologiques prolongées et amplement critiques ; c'est un fait dont le partisan de l'étude de la méthode peut certainement tirer de grands encouragements.

Une approche pratique dans l'étude des sciences sociales, en même temps que de leur méthode, est recommandée par la plupart des tenants de l'historicisme, qui espèrent être capables de transformer, à l'aide de la méthode historiciste, la science sociale en un instrument puissant aux mains de l'homme politique. C'est cette reconnaissance de la tâche pratique de la méthode des sciences sociales qui assure quelque chose comme un terrain commun pour la discussion entre les historicistes et quelques-uns de leurs adversaires ; et c'est sur ce terrain commun que je tâcherai de critiquer l'historicisme comme étant une *méthode de misère*, incapable de fournir les résultats qu'elle promet.

## 20. *L'approche technologique de la sociologie.*

Bien que cette étude traite de l'historicisme, doctrine de méthode que je n'approuve pas, plutôt que des méthodes qui à mon avis ont été fécondes, et dont je souhaite un développement plus ample et plus conscient, il sera utile en premier lieu de caractériser brièvement les méthodes qui rencontrent le succès, afin de faire connaître au lecteur mon propre parti pris et de rendre clair le point de vue qui est à la base de ma critique. Pour plus de commodité je leur donnerai l'étiquette de : méthodes d'une « technologie fragmentaire » [*piecemeal technology*].

Le terme de « technologie sociale » [*social tech-*

*nology*] (et bien plus le terme de « sociotechnique » [*social engineering*]<sup>1</sup> qui sera introduit dans la prochaine section) est propre à engendrer la suspicion, et à hérissier ceux à qui il rappelle les « maquettes sociales » des planistes collectivistes, ou peut-être même des « technocrates ». Je me rends compte de ce danger, aussi ai-je ajouté le mot « fragmentaire » [*piecemeal*] à la fois pour écarter des associations d'idées indésirables et pour exprimer ma conviction que le « raccommodage fragmentaire » [*piecemeal tinkering*] (comme on l'appelle parfois) combiné avec l'analyse critique, est la voie principale pour aboutir à des résultats pratiques dans les sciences sociales aussi bien que dans les sciences naturelles. Les sciences sociales se sont développées en grande partie sous l'influence des critiques faites aux projets d'amélioration sociale, ou plus précisément sous l'influence des enquêtes destinées à déterminer si oui ou non une certaine action politique ou économique était propre à produire un résultat attendu ou désiré. Cette approche<sup>2</sup>, qu'on pourrait en vérité appeler classique, est ce à quoi je pense en parlant de mentalité technologique dans les sciences sociales ou de « technologie sociale fragmentaire ».

Les problèmes technologiques dans le domaine de la science sociale peuvent avoir un caractère « privé » ou « public ». Par exemple, les enquêtes sur la technique de l'administration des affaires, ou sur les effets de l'amélioration des conditions du

1. Pour une défense de ce terme, cf. page 82, note 1.

2. Cf. F. A. VON HAYEK, *Economica*, XIII (1933), p. 123 : « [...] l'économie s'est développée principalement comme le résultat de l'étude et de la réfutation de propositions utopiques successives [...] ».

travail sur le rendement, appartiennent au premier groupe. Les investigations sur les effets des réformes des prisons, ou de la sécurité sociale, ou de la stabilisation des prix au moyen de tribunaux, ou de l'introduction de nouvelles taxes à l'importation, etc., sur l'égalisation des revenus par exemple, appartiennent au second groupe ; et il en est de même de quelques-uns des problèmes pratiques les plus urgents du jour, tels que la possibilité de contrôler les cycles commerciaux, ou la question de savoir si une « planification » centralisée, au sens d'une direction étatique de la production, est compatible avec un contrôle démocratique réel de l'administration, ou la question des moyens d'exporter la démocratie au Moyen-Orient.

Insister sur l'approche technologique pratique ne signifie pas qu'on doive exclure les problèmes théoriques soulevés par l'analyse des problèmes pratiques. Bien au contraire, une de mes principales thèses est que la mentalité technologique peut se montrer fructueuse en soulevant des problèmes significatifs d'un genre purement théorique. Mais, outre qu'elle aide à la tâche fondamentale de sélectionner les problèmes, elle impose une discipline à nos penchants spéculatifs (qui, particulièrement dans le domaine de la sociologie proprement dite, sont sujets à nous conduire dans la région de la métaphysique) ; car elle nous force à soumettre nos théories à des normes définies, tels que les critères de clarté et la capacité à être soumises à des tests pratiques. On pourrait peut-être exprimer ma thèse sur la tendance technologique en disant que la sociologie en particulier — et peut-être les sciences sociales en général — devrait chercher son Galilée

ou son Pasteur bien plutôt que « son Newton ou son Darwin »<sup>1</sup>.

Ceci, et les références précédentes à une analogie entre les méthodes des sciences sociales et celles des sciences naturelles, est propre à susciter autant d'opposition que notre choix de termes tels que « technologie sociale » et « sociotechnique » (ceci en dépit de la tendance exprimée par l'expression « fragmentaire »). Aussi vaut-il mieux que je précise que j'apprécie pleinement l'importance du combat contre le naturalisme méthodologique dogmatique ou « scientisme » selon le mot de F. Hayek. Néanmoins je ne vois pas pourquoi nous ne devrions pas pousser cette analogie aussi longtemps qu'elle se montre féconde, sans nous laisser arrêter par le fait qu'on en a gravement mésusé et qu'on l'a présentée sous un faux jour sur certains points. En outre, nous ne pouvons guère présenter un argument plus puissant contre ces naturalistes dogmatiques que celui qui consiste à montrer que quelques-unes des méthodes qu'ils attaquent sont fondamentalement les mêmes que celles qu'on emploie dans les sciences naturelles.

Une objection *prima facie* contre ce que nous appelons l'approche technologique est qu'elle implique l'adoption d'une attitude « activiste » à l'égard de l'ordre social (cf. section 1), et qu'elle est en conséquence propre à nous prévenir contre la conception anti-interventionniste ou « passiviste », selon laquelle notre mécontentement à l'égard des conditions économiques et sociales existantes est

1. Voir M. GINSBERG, in *Human Affairs* (éd. par R. B. Cattel et autres), p. 180. On doit admettre, cependant, que le succès de l'économie mathématique montre qu'une science sociale au moins a traversé sa révolution newtonienne.

dû à notre incapacité de comprendre comment elles fonctionnent et pourquoi l'intervention active ne peut que faire empirer les choses. Ici je dois admettre que je n'ai assurément aucune sympathie pour cette conception « passiviste », et que je crois même qu'une politique de non-intervention *universelle* est insoutenable, même d'un point de vue purement logique, puisque ses partisans sont contraints de recommander l'intervention politique comme moyen d'éviter l'intervention. En dépit de ce fait, l'approche technologique en tant que telle est neutre sur ce sujet (ainsi qu'elle doit l'être en vérité), et n'est en aucun cas incompatible avec l'anti-interventionnisme. Tout au contraire, je pense que l'anti-interventionnisme implique une approche technologique. Car affirmer que l'interventionnisme fait empirer les choses, c'est dire que certaines actions politiques ne produiraient pas certains effets, à savoir les effets désirés ; et c'est une des tâches les plus caractéristiques de toute technologie que de *déterminer ce qui ne peut être réalisé*.

Il vaut la peine d'examiner ce point plus attentivement. Comme je l'ai montré ailleurs<sup>1</sup>, toute loi naturelle peut s'exprimer par l'assertion que *telle et telle chose ne peuvent se produire* ; c'est-à-dire par une proposition de forme proverbiale : « On ne peut transporter de l'eau dans une passoire. » Par exemple la loi de conservation de l'énergie peut s'exprimer ainsi : « On ne peut construire une machine dont le mouvement soit perpétuel » ; et

1. Voir ma *Logik der Forschung* (1935), pp. 32 sqq. (propositions existentielles niées). La théorie peut être mise en contraste avec MILL, *Logic*, V, v, 2. [Trad. fr. *Système de logique*, Alcan, 1896.]

celle de l'entropie : « On ne peut construire une machine dont le rendement soit de cent pour cent. » Cette manière de formuler les lois naturelles rend évidente leur signification technologique, et peut en conséquence être qualifiée de *forme technologique* d'une loi naturelle. Si nous examinons maintenant l'anti-interventionnisme dans cette lumière, nous voyons alors tout de suite que ce qu'il affirme est une série de propositions de la forme : « On ne peut obtenir tel et tel résultat », ou peut-être : « On ne peut réaliser telle et telle fin sans tel et tel effet concomitant ». Mais ceci montre que l'anti-interventionnisme peut être qualifié de doctrine typiquement technologique.

Elle n'est naturellement pas la seule, dans le domaine de la science sociale. Au contraire la signification de notre analyse réside dans le fait qu'elle dirige notre attention sur une similitude vraiment fondamentale entre les sciences naturelles et sociales. Je pense ici à l'existence de lois ou d'hypothèses sociologiques analogues aux lois ou aux hypothèses des sciences naturelles. Puisque l'existence de telles lois ou hypothèses sociologiques (autres que celles qu'on appelle « lois historiques ») a souvent été mise en doute<sup>1</sup>, je peux en donner ici un certain nombre d'exemples : « On ne peut en même temps adopter des tarifs douaniers agricoles et réduire le coût de la vie. » — « On ne peut, dans une société industrielle, organiser des coalitions de consommateurs aussi efficacement qu'on peut organiser certaines coalitions de producteurs. » — « On ne peut avoir dans une société

1. Voir, par exemple, M. R. COHEN, *Reason and Nature*, pp. 356 sqq. Les exemples dans le texte paraissent réfuter cette conception antinaturaliste particulière.

planifiée et centralisée un système de prix qui remplisse les fonctions principales des prix concurrentiels. » Un autre groupe d'exemples peut être pris dans le domaine du pouvoir politique : « On ne peut engager une réforme politique sans causer quelques répercussions indésirables du point de vue des fins visées. » (En conséquence, recherchez-les.) — « On ne peut engager une réforme politique sans renforcer les forces d'opposition, à peu près proportionnellement à l'importance de la réforme. » (On peut dire que c'est le corollaire technologique de la loi : « Il y a toujours des intérêts attachés au *statu quo*. ») — « On ne peut faire une révolution sans déterminer une réaction. » A ces exemples on peut en ajouter deux autres, qu'on peut appeler : « La loi des révolutions de Platon » (du huitième livre de *la République*) et « la loi de corruption de Lord Acton », respectivement : « On ne peut réussir une révolution si la classe dirigeante n'est pas affaiblie par des dissensions internes ou une défaite militaire. » — « On ne peut donner à un homme le pouvoir sur d'autres hommes sans l'inciter à en mésuser — tentation approximativement proportionnelle à la quantité de pouvoir exercé et à laquelle très peu sont capables de résister<sup>1</sup>. » On ne présume rien ici quant à la

1. Une formulation semblable de cette « loi de corruption » est discutée par C. J. FRIEDRICH dans son livre très intéressant et en partie technique, *Constitutional Government and Politics* (1937). Il dit de cette loi que « l'ensemble des sciences de la nature ne peut s'enorgueillir d'une seule "hypothèse" qui soit pour l'humanité d'importance égale » (p. 7). Je ne doute pas de son importance, mais je pense que nous pouvons trouver un nombre incalculable de lois d'égale importance dans les sciences naturelles, si seulement nous les cherchons parmi les lois les plus banales plutôt que parmi les plus abstraites. (Que l'on considère des lois telles que : les hommes ne peuvent vivre sans

force de l'évidence que l'on peut attribuer à ces hypothèses, dont la formulation peut être sans aucun doute susceptible d'améliorations. Ce sont simplement des exemples du genre d'assertions qu'une technologie fragmentaire peut essayer de discuter et de prouver.

manger ; ou : il y a deux sexes chez les vertébrés.) Le professeur Friedrich insiste sur la thèse antinaturaliste selon laquelle les « sciences sociales ne peuvent tirer avantage d'une application qu'on leur ferait des méthodes des sciences de la nature » (*ibid.*, p. 4). Mais il essaye, d'autre part, de fonder sa théorie de la politique sur un groupe d'hypothèses sur le caractère desquelles les passages suivants (*ibid.*, pp. 14 sqq.) peuvent donner une idée : « Le consentement et la contrainte sont tous deux une force vivante, un pouvoir producteur » ; ensemble, ils déterminent « l'intensité d'une situation politique » ; et puisque « cette intensité est déterminée par la quantité absolue soit de consentement, soit de contrainte, soit des deux, elle est peut-être le plus facilement présentée par la diagonale du parallélogramme de ces deux forces : consentement et contrainte. Dans ce cas, sa valeur numérique serait égale à la racine carrée de la somme des carrés des valeurs numériques du consentement et de la contrainte ». Cet essai pour appliquer le théorème de Pythagore à un « parallélogramme » (on ne nous dit pas pourquoi il devrait être rectangulaire) de « forces » qui sont trop indéterminées pour être mesurables, me semble un exemple non pas de l'antinaturalisme mais précisément de ce genre de naturalisme ou « scientisme » dont, je l'admets, « les sciences sociales ne peuvent bénéficier ». On peut noter que ces « hypothèses » peuvent difficilement être exprimées sous une forme technologique, alors que par exemple la « loi de corruption », dont l'importance est à très juste titre soulignée par Friedrich, peut être ainsi exprimée.

Au sujet de l'arrière-plan historique de la conception « scientifique » selon laquelle les problèmes de théorie politique peuvent être compris dans les termes du « parallélogramme des forces », voir maintenant mon livre *The Open Society and its Enemies* (édition revue), note 2 au chapitre VII.

\* Cf. *La Société ouverte et ses ennemis*, Éd. du Seuil. (Note de R.B.)

21. *Technique fragmentaire ou technique utopique ?*

Malgré les associations discutables qui s'attachent au terme de « technique » [*engineering*]<sup>1</sup>, j'emploierai l'expression de « sociotechnique fragmentaire » (*piecemeal social engineering*) pour décrire l'application pratique des résultats de la technologie fragmentaire. Le terme est utile car on a besoin d'une expression qui recouvre les activités sociales, privées aussi bien que publiques, qui utilisent consciemment tout le savoir technologique disponible<sup>2</sup> pour réaliser quelque but ou fin. La sociotechnique fragmentaire ressemble à la technique physique en ce qu'elle considère les fins comme au-delà du domaine de la technologie. (Tout ce que la technologie peut dire au sujet des fins, c'est tout au plus si elles sont compatibles entre elles, ou

1. A l'usage du terme *social engineering* (au sens *piecemeal*) F. von Hayek a objecté que la besogne typique de l'ingénieur enveloppe la centralisation de tout le savoir adéquat dans une seule tête, tandis que le caractère spécifique de tous les problèmes véritablement sociaux réside en ce qu'on doit utiliser un savoir qui ne peut être ainsi centralisé. (Voir HAYEK, *Collectivist Economic Planning*, 1935, p. 210.) J'admets que ce fait est d'une importance fondamentale. On peut le formuler par l'hypothèse technologique : « On ne peut centraliser dans une autorité planificatrice les connaissances nécessaires à des tâches telles que la satisfaction des besoins personnels, ou l'utilisation des talents et des capacités spécialisés. » (On peut proposer une hypothèse similaire en ce qui concerne l'impossibilité de centraliser l'initiative en relation avec des tâches similaires.) Maintenant, l'emploi du terme de *social engineering* peut être défendu en faisant remarquer que l'ingénieur doit utiliser le savoir technologique inclus dans les hypothèses qui l'informent des limites de sa propre initiative aussi bien que de son propre savoir. Voir aussi ci-dessous, p. 114, note 1.

2. Comprenant, si cela est possible, la connaissance des limites de la connaissance, comme on l'explique dans la note précédente.

réalisables.) En cela, elle diffère de l'historicisme, qui considère les fins des activités humaines comme dépendant des forces historiques, et ainsi comme relevant de sa compétence.

Tout comme la tâche principale de l'ingénieur qui applique la physique est de concevoir des machines, de les remanier et de les faire marcher, de même celle de l'ingénieur qui applique la sociologie fragmentaire est de dessiner les plans des institutions sociales, et de reconstruire et faire fonctionner celles qui existent déjà. Le terme d'« institution sociale » est employé ici dans un sens très large, comprenant les organisations de caractère privé aussi bien que public. Aussi nous l'emploierons pour décrire une entreprise, que ce soit une petite boutique ou une compagnie d'assurances, et aussi bien une école, ou un « système d'éducation », ou une brigade de police, ou une Église, ou une cour de justice. Le technologue ou l'ingénieur qui procède fragmentairement reconnaît qu'*une minorité seulement d'institutions sociales est consciemment élaborée, alors qu'une grande majorité a simplement « poussé », comme résultats non prémédités des actions humaines!* Mais, aussi fortement impressionné

1. Les deux conceptions selon lesquelles les institutions sociales ou bien sont préméditées ou bien simplement se développent, correspondent à celles des théoriciens du Contrat social et de leurs critiques — par exemple Hume. Mais Hume n'abandonne pas la conception « fonctionnelle » ou « instrumentale » des institutions sociales, car il dit que les hommes ne pourraient agir sans elles. Cette position pourrait être élaborée dans une explication darwinienne du caractère instrumental des institutions non préméditées (comme le langage) : si elles n'ont pas de fonction utile, elles n'ont aucune chance de survie. Selon cette conception, des institutions sociales non préméditées peuvent se développer comme *conséquences involontaires d'actions rationnelles* : de même qu'une route peut se tracer sans une intention spéciale de gens qui trouvent commode

qu'il puisse être par ce fait important, en tant que technologue ou ingénieur il les regardera d'un point de vue « fonctionnel »<sup>1</sup> ou « instrumental ». Il les considère comme des moyens en vue de certaines fins, ou comme convertibles au service de certaines fins ; comme des machines plutôt que comme des organismes. Cela ne signifie évidemment pas qu'il négligera les différences fondamentales qu'il y a entre des institutions et des instruments physiques. Au contraire, le technologue devrait étudier les différences aussi bien que les similarités, en exprimant ses résultats sous forme d'hypothèses. Et de fait, il n'est pas difficile d'exprimer sur les institutions des hypothèses de forme technologique, comme le montre l'exemple suivant<sup>2</sup> : « On ne peut construire des institutions au fonctionnement par-

d'utiliser une voie qui existe déjà. Il est à peine besoin cependant d'insister sur le fait que l'approche technologique est tout à fait indépendante de toutes les questions d'« origine ».

1. Sur l'approche « fonctionnelle », voir B. MALINOWSKI, par exemple, « Anthropology as the Basis of Social Science », dans *Human Affairs* (éd. Cattell), not. pp. 206 sqq., et 239 sqq. [cf. aussi R. K. MERTON, *Éléments de méthode sociologique* (Paris, Plon, 1953) chap. III].

2. Cet exemple, affirmant que l'efficacité des « machines » institutionnelles est limitée, et que le fonctionnement des institutions dépend de la capacité de leur personnel, peut être comparé aux principes de la thermodynamique, par exemple la loi de conservation de l'énergie (sous la forme qui exclut la possibilité d'une machine au mouvement perpétuel). Comme tel, il peut être opposé à une autre tentative « scientifique » visant à exploiter une analogie entre le concept physique d'énergie et certains concepts sociologiques tels que celui de pouvoir ; cf. par exemple Bertrand RUSSELL, *Power* (1938), pp. 10 sq., où une entreprise scientifique de ce genre est tentée. Je ne pense pas que la thèse principale de Russell — à savoir que les diverses « formes de pouvoir », telles que la richesse, le pouvoir de la propagande, le pouvoir nu, peuvent parfois être « converties » l'une en l'autre — puisse être exprimée sous une forme technologique.

fait, c'est-à-dire dont le fonctionnement ne dépende pas dans une large mesure des personnes qu'elles emploient ; au mieux on peut réduire l'incertitude de l'élément personnel en facilitant la tâche de ceux qui travaillent aux buts pour lesquels les institutions sont élaborées, et sur l'initiative personnelle et le savoir de qui le succès repose en grande partie. (Les institutions sont comme des forteresses. Elles ne sont efficaces que si elles sont bien conçues et ont des garnisons convenables.) »

Telle est la mentalité caractéristique de l'ingénieur qui procède de manière fragmentaire. Même s'il hérite éventuellement certains idéaux concernant la société « globale » — sa prospérité générale peut-être — il ne croit pas à la méthode qui consiste à reconcevoir globalement le plan. Quelles que soient ses fins, il s'efforce de les réaliser par des ajustements et des réajustements limités, qui peuvent être continuellement améliorés. Ses fins peuvent être de diverses sortes, par exemple l'accumulation de la richesse ou du pouvoir par certains individus, ou par certains groupes ; ou la redistribution de la richesse et du pouvoir ; ou la protection de certains « droits » des individus ou des groupes, etc. La sociotechnique publique ou politique peut avoir en conséquence les tendances les plus diverses, aussi bien totalitaires que libérales. Des exemples de programmes libéraux à longue portée en vue de réformes fragmentaires sont donnés par W. Lippmann, sous le titre l'« Agenda du libéralisme »<sup>1</sup>. L'ingénieur qui procède fragmentairement sait, comme Socrate, combien peu il sait. Il sait que seules nos erreurs nous instruisent. Par

1. W. LIPPMANN, *The Good Society* (1937), chap. XI, pp. 203 sqq. Voir aussi W. H. HUTT, *Plan for Reconstruction* (1943).

conséquent, il fera son chemin pas à pas, en comparant soigneusement les résultats attendus et les résultats obtenus, et toujours à l'affût des conséquences non voulues de toute réforme ; et il évitera d'entreprendre des réformes d'une complexité et d'une envergure telles qu'il lui serait impossible de débrouiller les causes et les effets, et de savoir ce qu'il est effectivement en train de faire.

Ce « raccommodage fragmentaire » ne s'accorde pas avec le tempérament politique de beaucoup d'« activistes ». Leur programme, qu'on a aussi décrit comme un programme de « sociotechnique », peut être appelé une « sociotechnique totaliste » [*holistic*] ou « utopique ».

La sociotechnique totaliste ou utopique, en opposition à la sociotechnique fragmentaire, n'a jamais un caractère « privé » mais toujours « public ». Elle tend à remodeler la « société globale » selon un plan ou une « maquette » déterminés ; elle vise à « saisir les positions clés »<sup>1</sup> et à étendre « le pouvoir de l'État [...] jusqu'à ce que l'État s'identifie presque à la société »<sup>2</sup>, et elle vise en outre à contrôler, à partir de ces « positions clés », les forces historiques qui façonnent l'avenir de la société en évolution, soit en arrêtant cette évolution, soit en prévoyant son cours et en lui adaptant la société.

On peut éventuellement se demander si les ap-

1. L'expression est souvent employée par K. MANNHEIM dans *Man and Society in an Age of Reconstitution* ; cf. son index, et, par exemple, pp. 269, 295, 320, 381. Ce livre est l'exposé le plus élaboré que je connaisse d'un programme totaliste et historiciste et c'est pourquoi je le choisis ici pour le critiquer.

2. Voir MANNHEIM, *ibid.*, p. 337. Le passage est plus amplement cité dans la section 23, où il est aussi critiqué. (Voir p. 101, note 1.)

proches totaliste et fragmentaire ici décrites sont fondamentalement différentes, si l'on considère qu'aucune limitation n'a été posée au champ d'action de l'approche fragmentaire. Telle que cette approche est entendue ici, les réformes constitutionnelles, par exemple, tombent bien dans son domaine ; et je n'ai pas non plus l'intention d'exclure la possibilité qu'une série de réformes fragmentaires puisse être inspirée par une tendance générale, par exemple une tendance à une plus grande égalisation des revenus. Dans cette perspective, les méthodes fragmentaires peuvent conduire à des changements dans ce qu'on a coutume d'appeler la « structure de classe d'une société ». On peut se demander s'il y a une différence quelconque entre ces formules plus ambitieuses de technique fragmentaire et l'approche totaliste ou utopique. Et cette question peut devenir encore plus pertinente si nous remarquons que, lorsqu'il essaye d'évaluer les conséquences probables de quelque projet de réforme, le technologue qui procède fragmentairement doit faire tout son possible pour déterminer les répercussions de n'importe quelle initiative sur le « tout » de la société.

Pour répondre à cette question, je n'essaierai pas de tracer une ligne de démarcation précise entre les deux méthodes, mais j'essaierai de faire ressortir la très grande différence des points de vue soutenus, quant à la tâche de réformer la société, par le technologue totaliste et par celui qui procède fragmentairement. Les totalistes rejettent l'approche fragmentaire comme trop modeste. Leur refus n'est cependant pas en harmonie totale avec leur pratique ; car dans la pratique ils retombent toujours sur l'application, quelque peu accidentelle et maladroite, quoique ambitieuse et intransigeante, de ce

qui est essentiellement une méthode fragmentaire dépouillée de son caractère circonspect et auto-critique. La raison en est que, dans la pratique, la méthode totaliste s'avère impossible ; plus les changements globaux entrepris sont importants, plus leurs répercussions involontaires et en grande partie inattendues sont grandes, imposant à l'ingénieur totaliste l'expédient d'une *improvisation* fragmentaire. En fait, cet expédient est plus caractéristique de la planification centralisée ou collectiviste que de l'intervention fragmentaire, plus modeste et prudente ; et il amène sans cesse l'ingénieur utopiste à faire des choses qu'il n'avait pas l'intention de faire ; c'est-à-dire qu'il conduit au phénomène bien connu de la *planification non planifiée*. Ainsi la différence entre la technique utopique et la technique fragmentaire se révèle, dans la pratique, être une différence qui réside moins dans l'échelle ou le champ d'action que dans la prudence et la préparation aux surprises inévitables. On pourrait dire aussi que, dans la pratique, les deux *méthodes* diffèrent par d'autres aspects que l'échelle et le domaine — contrairement à ce que nous sommes conduits à attendre si nous comparons les deux *doctrines* relatives aux méthodes propres d'une réforme sociale rationnelle. De ces deux doctrines, j'estime que l'une est vraie, tandis que l'autre est fautive et propre à conduire à des erreurs à la fois évitables et sérieuses. Des deux méthodes, j'estime que l'une est possible et que l'autre n'existe même pas : elle est impossible.

L'une des différences entre l'approche totaliste ou utopique et l'approche fragmentaire doit être vue en conséquence dans le fait que, tandis que l'ingénieur qui procède fragmentairement s'attaque à son problème avec une ouverture d'esprit quant à

l'échelle de la réforme, l'ingénieur totaliste ne peut le faire, car il a décidé d'avance qu'une reconstruction complète est possible et nécessaire. Ce fait a des conséquences de grande portée. Il crée chez l'utopiste un préjugé hostile à l'acceptation de certaines hypothèses sociologiques qui mettent en lumière les limitations du contrôle institutionnel ; par exemple celle, signalée plus haut dans cette section, qui formule l'incertitude due à l'élément personnel, au facteur humain. En rejetant *a priori* de telles hypothèses, l'approche utopiste viole les principes de la méthode scientifique. D'autre part, les problèmes qui se rattachent à l'incertitude du facteur humain obligent l'utopiste, qu'il le veuille ou non, à essayer de contrôler l'élément personnel par des moyens institutionnels, et à étendre son programme de façon à embrasser la transformation selon un plan non seulement de la société, mais aussi de l'homme<sup>1</sup> : « Le problème politique est en conséquence *d'organiser les impulsions humaines* de telle façon qu'elles dirigent leur énergie sur les points stratégiques appropriés, et conduisent le processus total de l'évolution dans la direction désirée. » Il semble qu'il échappe à l'utopiste bien intentionné que ce programme implique l'acceptation d'un échec, avant même qu'il le mette à exécution. Car il substitue à l'exigence de construire une société nouvelle, bonne pour que les hommes et les femmes y vivent, l'exigence de « façonner » ces hommes et ces femmes de manière qu'ils s'adaptent à sa société nouvelle. Ceci supprime clairement toute possibilité de tester la réussite ou l'échec de la

1. « The Problem of Transforming Man » est un titre de chapitre de *Man and Society* de MANNHEIM. La citation qui suit est extraite de ce chapitre, pp. 199 sq.

société nouvelle. Car ceux qui n'aiment pas vivre en elle ne font par là que reconnaître qu'ils ne sont pas encore aptes à y vivre ; que leurs « impulsions humaines » ont besoin d'être davantage « organisées ». Mais sans la possibilité de tests, toute préention à employer une méthode « scientifique » s'effondre. L'approche totaliste est incompatible avec une attitude vraiment scientifique.

La technique utopique n'est pas un des thèmes principaux de cette étude, mais il y a deux raisons pour qu'elle soit examinée, dans les trois sections suivantes, de compagnie avec l'historicisme. D'abord parce que sous le nom de planification collectiviste (ou centralisée), c'est une doctrine très à la mode, de laquelle il faut soigneusement distinguer la « technologie fragmentaire » et la « technique fragmentaire ». En second lieu, parce que l'utopisme ne ressemble pas seulement à l'historicisme par son hostilité à l'égard de l'approche fragmentaire, mais aussi parce qu'il unit fréquemment ses forces à celles de l'idéologie historiciste.

## 22. *L'alliance contre nature de l'historicisme et de l'utopisme.*

L'existence d'une opposition entre les deux approches méthodologiques que j'ai appelées « technologie fragmentaire » et « historicisme » a été clairement reconnue par Mill<sup>1</sup> : « Il y a deux sortes d'enquêtes sociologiques. Dans la première, la question proposée est [...], par exemple, de savoir

1. Voir MILL, *Logic*, VI, x, 1.

quel serait l'effet de [...] l'introduction du suffrage universel, dans la condition actuelle de la société [...] Mais il y a aussi une seconde enquête [...] Dans celle-ci [...] la question est de savoir, non pas quel sera l'effet d'une cause donnée dans un certain état de société, mais quelles sont les causes qui produisent les états de société en général. » Si l'on considère que les « états de société » de Mill correspondent précisément à ce que nous avons appelé « périodes historiques », il est clair que sa distinction entre les « deux sortes d'enquêtes sociologiques » correspond à notre distinction entre l'approche de la technique fragmentaire et celle de l'historicisme ; et cela devient encore plus évident si nous suivons de plus près la description que fait Mill de la « seconde sorte d'enquête sociologique », que (sous l'influence de Comte) il déclare supérieure à la première et qu'il décrit comme faisant usage de ce qu'il appelle la « méthode historique ».

Comme on l'a montré plus haut (dans les sections 1, 17 et 18), historicisme ne s'oppose pas à « activisme ». Une sociologie historiciste peut même être interprétée comme un genre de technologie qui peut contribuer (comme Marx l'expose) à « abrégé la période de gestation et adoucir les maux de l'enfantement » d'une nouvelle période historique. Et de fait, dans la description que Mill donne de la méthode historique nous pouvons trouver cette idée formulée d'une manière remarquablement semblable à celle de Marx<sup>1</sup> : « La méthode ici caractérisée est celle qui doit être suivie

1. *Logic*, VI, x, 8. Le passage parallèle de MARX (cité plus haut, dans notre section 17) est extrait de sa préface à la première édition du *Capital* (Paris, Éditions sociales, 1953), p. 21.

dans la recherche [...] des lois [...] du progrès social. Grâce à son aide nous pouvons désormais réussir non seulement à voir très loin dans l'histoire future du genre humain, mais encore à déterminer les moyens artificiels qui peuvent être employés [...] pour accélérer la progression naturelle, en tant qu'elle est avantageuse<sup>1</sup> [...] Des instructions pratiques de ce genre, fondées sur la plus haute branche de la sociologie spéculative, formeront la partie la plus noble et la plus utile de l'Art politique. »

Comme ce passage l'indique, ce n'est pas tant le fait qu'elle soit une technologie que le fait qu'elle soit une technologie fragmentaire [*piecemeal*], qui marque la différence entre notre approche et celle de l'historicisme. Pour autant que l'historicisme est technologique, son approche n'est pas fragmentaire, mais « totaliste » (cf. aussi section 7).

L'approche de Mill apparaît très clairement comme totaliste lorsqu'il explique ce qu'il entend par un « état de société » (ou période historique) : « Ce qu'on appelle un état de société [...] est l'état simultané de tous les faits et phénomènes sociaux les plus importants. » Comme exemples de ces faits, il signale entre autres : « L'état de l'industrie, celui de la richesse et de sa distribution ; la division (de la société) en classes, et les relations de ces classes entre elles ; leurs croyances communes [...] ; leur forme de gouvernement et les lois et coutumes les plus importants. » Pour résumer, Mill caracté-

1. Cette remarque montre que l'utilitarisme de Mill lui a évité de définir « avantageux » comme synonyme de « progressif » ; c'est-à-dire qu'en dépit de son progressisme, il n'a pas soutenu une théorie morale historiciste (cf. section 19), telle que celle développée par Spencer et Engels (et de nos jours par WADDINGTON ; voir son livre *Science and Ethics*).

rise les états de société comme suit<sup>1</sup> : « Les états de société sont analogues [...] aux différents âges de la constitution physique ; ce sont des conditions non pas d'un ou de plusieurs organes ou fonctions, mais de *l'organisme total*. »

C'est ce totalisme qui distingue le plus radicalement l'historicisme de toute technologie fragmentaire, et qui rend possible son alliance avec certains types de sociotechnique totaliste ou utopique.

C'est sans doute une alliance quelque peu étrange ; car nous avons vu (dans la section 15) qu'il y a une opposition bien déterminée entre l'approche de l'historiciste et celle de l'ingénieur ou du technologue social, si nous entendons par sociotechnique la construction d'institutions sociales conformément à un plan. Du point de vue de l'historicisme, l'approche historiciste est aussi radicalement opposée à toute sorte de sociotechnique que l'est l'approche d'un météorologue de celle du magicien qui fait pleuvoir ; en conséquence, la sociotechnique (et même l'approche fragmentaire) a été attaquée<sup>2</sup> par les historicistes comme étant de l'utopisme. Malgré cela, nous trouvons très fréquemment l'historicisme allié précisément aux idées qui sont typiques de la sociotechnique totaliste ou utopique, telles que l'idée des « maquettes pour un ordre nouveau », ou celle de la « planification centralisée ».

Platon et Marx sont deux représentants caractéristiques de cette alliance ; Platon, pessimiste, croyait que tout changement — ou presque tout

1. MILL, *ibid.*, 2 (les italiques sont de moi).

2. Voir les sections 15 à 17 ; voir plus spécialement ENGELS, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*.

changement — est décadence ; c'était pour lui la loi de l'évolution historique. En conséquence, sa « maquette » utopique visait à arrêter tout changement<sup>1</sup> ; elle était, comme l'on dirait aujourd'hui, « statique ». Marx, quant à lui, était optimiste et peut-être (comme Spencer) partisan d'une théorie morale historiciste. En conséquence, sa « maquette » utopique était celle d'une société en développement ou « dynamique » plutôt qu'arrêtée. Il prédisait et s'efforçait activement de seconder une évolution culminant en une Utopie idéale qui ne connaît aucune contrainte politique ou économique ; l'État a dépéri, chacun coopère librement selon ses capacités, et tous ses besoins sont satisfaits.

Le plus puissant facteur de l'alliance entre l'historicisme et l'utopisme est sans aucun doute l'approche totaliste qui leur est commune à tous deux. L'historicisme s'intéresse à la transformation non pas d'aspects de la vie sociale, mais de la « société globale » ; et c'est par là aussi que la technique utopique est totaliste. Tous deux négligent un fait important qui sera établi dans la prochaine section — le fait que des « tous » pris en ce sens ne peuvent jamais être l'objet d'une enquête scientifique. Ni l'un ni l'autre ne se satisfont du « raccommodage fragmentaire » et de la « débrouillardise » : ils veulent adopter des méthodes plus radicales. Et tous deux, historiciste et utopiste, semblent être impressionnés, et parfois même profondément troublés, lorsqu'ils font l'expérience d'un changement dans leur environnement social (expérience souvent effrayante et qui est parfois décrite

1. J'ai discuté cela longuement dans mon livre *The Open Society and its Enemies*.

comme celle d'un « effondrement social »). En conséquence ils essayent tous deux de rationaliser ce changement, l'un en prophétisant le cours de l'évolution sociale, et l'autre en proclamant qu'il devrait être soit strictement et complètement contrôlé, soit même entièrement arrêté. Le contrôle doit être complet, car dans tous les départements de la vie sociale qui ne sont pas ainsi contrôlés, peuvent se dissimuler les forces dangereuses qui favorisent les changements imprévus.

Un autre lien entre l'historiciste et l'utopiste est que tous deux croient que leurs buts ou leurs fins ne sont pas affaire de choix, ou de décision morale, mais qu'ils peuvent être scientifiquement découverts à l'intérieur même de leurs champs de recherche. En ceci, ils diffèrent du technologue et de l'ingénieur procédant fragmentairement tout autant que l'ingénieur physicien. Tous les deux, historiciste et utopiste, croient qu'ils peuvent découvrir quels sont les vrais buts ou fins de la « société », en déterminant ses tendances historiques, ou en diagnostiquant les « besoins de leur temps ». Ils sont ainsi portés à adopter une sorte de théorie morale historiciste (cf. section 18). Ce n'est pas un accident si la plupart des auteurs qui défendent la « planification » utopique nous disent que la planification est purement et simplement inévitable, en raison de la direction dans laquelle l'histoire s'avance ; et que nous devons planifier, que cela nous plaise ou non<sup>1</sup>.

1. Cf., par exemple, K. MANNHEIM, *Man and Society*, p. 6 (et ailleurs) qui nous dit que « Il n'y a plus aucun choix entre planifier et ne pas planifier, mais seulement un choix "entre la bonne et la mauvaise planification" » ; ou F. ZWEIG, *The Planning of Free Societies* (1942), p. 30, qui répond à la question

Dans la même veine historiciste, ces auteurs dénoncent la mentalité rétrograde de leurs adversaires, et croient que leur tâche principale est « de rompre les vieilles habitudes de pensée et de trouver les nouvelles clés qui ouvriront la compréhension du monde changeant »<sup>1</sup>, affirmant que les tendances générales du changement social « ne peuvent être influencées ou même déviées avec succès » tant qu'on n'a pas renoncé à l'approche fragmentaire, ou à « l'esprit de débrouillardise ». Mais on peut se demander si la nouvelle « pensée au niveau du plan »<sup>2</sup> est aussi nouvelle qu'on le suppose, car le totalisme semble avoir été caractéristique d'un mode de pensée passablement ancien, depuis Platon au moins. Je crois personnellement qu'on peut produire de puissants arguments en faveur de la conception selon laquelle la manière de penser totaliste (que ce soit au sujet de la « société » ou de la « nature »), bien loin de représenter un

de savoir si une société planifiée est ou non préférable à une société non planifiée, en disant que cette question ne se pose pas, puisqu'elle a été résolue pour nous par la direction de l'évolution historique actuelle.

1. K. MANNHEIM, *op. cit.*, p. 33 ; pour les citations suivantes, *ibid.*, p. 7.

2. K. MANNHEIM, à la manière de Comte, distingue trois « paliers » dans l'évolution de la pensée : 1° essais et erreurs ou découverte fortuite, 2° invention, 3° planification (*ibid.*, pp. 150 sq.). Je suis si loin d'accepter sa doctrine que la méthode d'essais et d'erreurs (1°) me semble être plus proche de la méthode de la science que celle des autres « paliers ». — Une raison supplémentaire de considérer l'approche totaliste des sciences sociales comme préscientifique est qu'elle contient un élément de perfectionnisme. Une fois cependant que nous avons pris conscience que nous ne pouvons réaliser le paradis sur terre mais que nous ne pouvons qu'un peu améliorer les choses, nous prenons aussi conscience que nous ne pouvons les améliorer que *petit à petit*.

niveau récent et élevé du développement mental, est caractéristique d'une phase préscientifique.

### 23. Critique du totalisme.

Après avoir révélé ma propre prise de position et esquissé le point de vue qui sous-tend ma critique, aussi bien que l'opposition entre l'approche fragmentaire d'une part et l'historicisme et l'utopisme d'autre part, j'entreprend maintenant ma principale tâche, l'examen des doctrines historicistes. Je commence par une brève critique du totalisme (cf. section 7) puisque celui-ci apparaît maintenant comme l'une des positions les plus cruciales de la théorie que nous devons attaquer.

Il y a une ambiguïté fondamentale dans l'usage que fait du mot « tout » la littérature totaliste récente. On l'emploie pour dénoter (a) la totalité des propriétés ou des aspects d'une chose, et spécialement des relations que soutiennent ses parties constituantes, et (b) certaines propriétés spéciales ou aspects de la chose en question, à savoir celles qui la font apparaître comme une structure organisée plutôt que comme un « simple amas ». Les touts, au sens (b), ont été l'objet d'une étude scientifique, spécialement de la part de l'école dite de la *Gestalt-psychologie* ; et il n'y a en fait aucune raison de ne pas étudier des aspects tels que les régularités de structure (par exemple la symétrie) qu'on peut découvrir dans certaines choses, telles que les organismes, ou les champs électriques, ou les machines. On peut dire des choses qui possèdent de telles structures, selon l'expression des théoriciens de la *Gestalt*, qu'elles sont davantage que des

de la *Gestalt-psychologie* ; car ils croient<sup>1</sup> que la différence entre l'approche de la *Gestalt* et le traitement des tous sociaux, au sens (*a*), embrassant la « structure de tous les événements historiques et sociaux d'une époque », repose simplement sur le fait qu'une *Gestalt* peut être saisie par une perception intuitive directe, tandis que les tous sociaux sont « trop embrouillés pour être compris au premier coup d'œil », de telle sorte qu'ils « ne peuvent être saisis que graduellement après une longue réflexion, où tous les éléments sont notés, comparés et combinés ». Les totalistes, en bref, ne voient pas qu'une perception de *Gestalt* n'a tout simplement rien à faire avec des tous, au sens (*a*), que toute connaissance, qu'elle soit intuitive ou discursive, est nécessairement celle d'aspects abstraits, et que nous ne pouvons jamais saisir la structure « concrète » « de la réalité sociale elle-même »<sup>2</sup>. Ayant négligé ce point, ils insistent<sup>3</sup> sur le fait que l'étude des « détails insignifiants » faite par un spécialiste doit être complétée par une méthode « d'intégration » ou « synthétique » qui vise à re-

1. Pour les citations qui suivent, cf. MANNHEIM, *op. cit.*, p. 184 ; cf. aussi p. 170, note, et p. 230.

2. *Ibid.*, p. 230. La doctrine selon laquelle nous pouvons obtenir une sorte de connaissance concrète de la « réalité en soi » est bien connue comme une partie de ce qu'on peut décrire techniquement comme le *mysticisme* ; il en est de même pour les clameurs qui se font à propos des « tous ».

3. Cf. *op. cit.*, par exemple, pp. 26 et 32. Ma critique du totalisme n'est pas dirigée contre ceux qui plaident en faveur d'une coopération entre les diverses branches de la science ; spécialement lorsqu'on est en présence d'un problème partiel défini qui pourrait être approfondi par une telle coopération, personne ne songerait à s'y opposer. Mais il s'agit de tout autre chose que du projet de saisir des tous concrets par une méthode de synthèse systématique, ou quelque chose d'analogue.

construire le « processus total » ; et ils affirment que « la sociologie persistera à ignorer la question essentielle aussi longtemps que les spécialistes refuseront de voir leurs problèmes comme un tout ». Mais cette méthode totaliste reste nécessairement un pur et simple programme. Pas un seul exemple de description scientifique d'une situation sociale concrète, totale, n'est jamais donné. Et l'on ne peut en donner, puisque dans tous les cas de ce genre il serait toujours facile de signaler des aspects qui ont été négligés, aspects qui peuvent être importants dans tel ou tel contexte.

Les totalistes font le plan non seulement de l'étude de la société selon une méthode impossible, mais aussi du contrôle et de la reconstruction de la société « envisagée comme un tout ». Ils prophétisent que<sup>1</sup> « le pouvoir de l'État est voué à s'accroître jusqu'à ce que l'État s'identifie presque à la société ». L'intuition exprimée par ce passage est assez claire. C'est l'intuition totalitaire<sup>2</sup>. Or que signifie cette prophétie, à part le fait qu'elle exprime cette intuition ? Le terme de « société » embrasse, évidemment, toutes les relations sociales, impliquant toutes les relations personnelles ; celles d'une mère avec son enfant tout autant que celles d'un agent de santé de l'enfance avec l'une ou l'autre. Il est tout à fait impossible, pour beaucoup de raisons, de contrôler toutes ou « presque » toutes ces relations ; au moins parce qu'avec tout nouveau contrôle des relations sociales nous créons une quantité de nouvelles relations sociales à contrôler. En bref, cette impossibilité est une im-

1. Cf. *op. cit.*, p. 337 ; et p. 86, note 2.

2. La formule est presque identique à une formule de C. Schmitt.

possibilité logique<sup>1</sup>. (La tentative conduit à une régression sans fin ; la position est similaire dans le cas d'une tentative pour *étudier* le tout de la société — tentative qui devrait elle-même être incluse dans cette étude.) Or il ne peut y avoir aucun doute que les utopistes projettent de réaliser précisément l'impossible, car ils nous assurent<sup>2</sup> qu'il sera même possible, entre autres choses, « de façonner les rapports personnels d'une matière plus réaliste ». (Personne ne doute, évidemment, que des touts, au sens (b), puissent être façonnés ou contrôlés ou même créés, contrairement aux touts au sens (a) ; nous pouvons par exemple créer une mélodie ; mais ceci n'a rien à voir avec les rêves utopistes d'un contrôle total.)

Voilà pour l'utopisme. Dans la mesure où cela touche l'historicisme (et les arguments qui le montrent sont exposés dans la section 7), la position est tout aussi désespérée. Les totalistes historicistes affirment souvent, par implication, que la méthode historique est adéquate pour le traitement de touts au sens de totalités. Mais cette assertion<sup>3</sup> repose sur une méprise. Celle-ci résulte de l'association d'une conviction exacte, selon laquelle l'histoire, contrairement aux sciences théoriques, s'intéresse aux

1. Les totalistes peuvent espérer qu'il y a un moyen d'échapper à cette difficulté en niant la validité de la logique — qui, pensent-ils, a été remplacée par la dialectique. Cette voie, j'ai essayé de la barrer dans *What is Dialectic?* in *Mind*, N. S., XLIX (1940), pp. 403 sqq.

2. Cf. K. MANNHEIM, *op. cit.*, p. 202. On peut signaler que le totalisme psychologique est actuellement très à la mode chez les théoriciens de l'éducation.

3. La doctrine selon laquelle l'histoire a affaire à des « touts individuels concrets », qui peuvent être des personnes, des événements ou des époques, fut propagée spécialement par Troeltsch. Sa vérité est constamment supposée par Mannheim.

événements individuels concrets et aux personnalités individuelles plutôt qu'aux lois générales abstraites, avec la croyance erronée que les individualités « concrètes » auxquelles s'intéresse l'histoire peuvent être assimilées à des touts « concrets », au sens (a). Mais c'est impossible ; car l'histoire, comme n'importe quelle autre sorte d'enquête, ne peut s'occuper que d'aspects choisis de l'objet auquel elle s'intéresse. C'est une erreur de croire qu'il peut y avoir une histoire au sens totaliste, une histoire des « états de société » représentant « la totalité de l'organisme social » ou « tous les événements historiques et sociaux d'une époque ». Cette idée dérive d'une conception intuitive d'une *histoire de l'humanité* entendue comme un vaste et immense courant d'évolution. Mais une telle histoire ne peut pas être écrite. Toute histoire écrite est l'histoire d'un certain aspect limité de cette évolution « totale », et elle est, de toute façon, une histoire très incomplète de l'aspect choisi particulier, lui-même incomplet.

Les tendances totalistes de l'utopisme et de l'historicisme sont réunies dans la déclaration caractéristique qui suit<sup>1</sup> : « Nous n'avons jamais eu à établir et à diriger le système entier de la nature aussi complètement que nous sommes contraints de le faire aujourd'hui pour notre société, et *en conséquence* nous n'avons jamais eu à pénétrer dans l'histoire et la structure des mondes individuels de la nature. L'humanité tend [...] à régler la totalité de sa vie sociale bien qu'elle n'ait jamais tenté d'entreprendre la création d'une seconde nature [...] » Cette déclaration illustre la croyance erronée que si

1. K. MANNHEIM, *op. cit.*, p. 175 sq. (les italiques sont de moi).

nous désirons, en tant que totalistes, traiter « complètement le système entier de la nature », il nous serait utile d'adopter une méthode historique. Mais les sciences naturelles, telles que la géologie, qui ont adopté cette méthode, sont loin d'avoir saisi le « système entier » de la matière dont elles traitent. Cette déclaration est aussi une illustration de la conception incorrecte qu'il est possible d'« établir » ou « diriger » ou « régler » ou « créer » des touts, au sens (a). Que « nous n'ayons jamais eu à établir et à diriger le système entier de la nature » est vrai sans aucun doute, tout simplement parce que nous ne pouvons même pas établir et diriger une partie séparée d'un *apparatus* physique dans son « infinité » [entirety]. Cela ne se peut faire. Ce sont des rêves utopiques, ou peut-être des méprises. Et nous dire que nous sommes *contraints* aujourd'hui de faire quelque chose de logiquement impossible, à savoir établir et diriger le système entier de la société, et régler la totalité de la vie sociale, voilà qui est simplement une tentative typique pour nous menacer des « forces historiques » et des « évolutions imminentes » qui rendent la planification utopique inévitable.

Par incidence, la déclaration citée est intéressante parce qu'elle admet le fait très significatif qu'il n'existe pas d'analogie physique à la technique totaliste ou à la « science » qui lui correspond. La poursuite de l'analogie entre science naturelle et science sociale est en conséquence certainement utile pour clarifier ici le problème.

Tel est le statut logique du totalisme, ce roc sur lequel nous sommes invités à construire un monde nouveau.

En conclusion, on peut faire une remarque critique concernant les touts, au sens (b), dont le statut

scientifique a été reconnu plus haut. Sans rien rétracter de ce qui a été dit auparavant, je peux faire remarquer que l'on semble s'être rarement rendu compte de la banalité aussi bien que de l'imprécision de l'affirmation selon laquelle le tout est plus que la somme de ses parties. Même trois pommes sur une assiette sont plus qu'« une simple somme », dans la mesure où il existe nécessairement certaines relations entre elles (la plus grosse peut être ou ne pas être entre les deux autres, etc.), qui ne découlent pas du fait qu'elles sont trois, et qui peuvent être scientifiquement étudiées. Aussi l'opposition tellement soulignée entre l'approche « atomistique » et celle de la « *Gestalt* » est sans aucun fondement, au moins dans la mesure où il s'agit de la physique atomique ; car la physique de l'atome<sup>1</sup> ne se contente pas de « faire la somme » de ses particules élémentaires, mais elle étudie les *systèmes* de particules d'un point de vue qui s'attache très précisément aux touts, au sens (b).

Ce que la plupart des théoriciens de la *Gestalt* désirent apparemment souligner, c'est l'existence de deux sortes de choses, à savoir des « amas », dans lesquelles nous ne pouvons discerner aucun ordre, et des « touts », dans lesquels on peut découvrir un ordre, une symétrie, une régularité, un système ou un plan structural. Ainsi une phrase

1. Voir, par exemple, le principe d'exclusion de Pauli. — Pour le sociologue, des idées telles que la compétition ou la division du travail devraient rendre absolument clair que l'approche « atomistique » ou « individualiste » n'empêche en aucune façon d'apprécier le fait que chaque individu est en interaction avec tous les autres. (En psychologie, la situation est différente, tout simplement parce que l'atomisme semble y être inapplicable — en dépit de nombreuses tentatives faites en ce sens.)

telle que « les organismes sont des tous » se réduit elle-même à cette banalité que, dans un organisme, nous pouvons discerner un certain ordre. Par ailleurs, ce qu'on appelle un « amas » possède en règle générale lui aussi un aspect de *Gestalt*, tout autant que l'exemple souvent cité du champ électrique (voyez la façon régulière avec laquelle la pression s'accroît dans un amas de pierres). Ainsi la distinction n'est pas seulement insignifiante, mais aussi extrêmement imprécise ; et elle n'est pas applicable à différentes sortes de choses, mais uniquement à différents aspects des mêmes choses.

#### 24. *La théorie totaliste des expérimentations sociales.*

La pensée totaliste est particulièrement nuisible dans son influence sur la théorie historiciste des expérimentations sociales (exposée plus haut dans la section 2). Bien que le technologue qui procède de façon fragmentaire puisse admettre la conception historiciste selon laquelle les expérimentations sociales sur une grande échelle ou totalistes, si tant est qu'elles soient possibles, sont extrêmement mal adaptées aux desseins scientifiques, il refusera catégoriquement le postulat, commun à l'historicisme et à l'utopisme, que les expérimentations sociales, afin d'être réalistes, doivent avoir le caractère de tentatives utopistes visant à remodeler la totalité de la société.

Il convient de commencer notre critique par la discussion d'une objection flagrante au programme utopiste, à savoir, que nous ne possédons pas les connaissances expérimentales nécessaires pour une telle entreprise. Les « maquettes » de l'ingénieur physicien sont basées sur une technologie expéri-

mentale ; tous les principes qui sous-tendent ses activités sont testés par des expérimentations pratiques. Mais les « maquettes » totalistes de l'ingénieur social ne sont fondées sur aucune expérience pratique comparable. Ainsi l'analogie alléguée entre la technique physique et la sociotechnique totaliste s'évanouit ; la planification totaliste est avec raison qualifiée d'« utopique », puisque le fondement scientifique de ses plans est tout simplement inexistant.

Devant cette critique, l'ingénieur utopiste est prêt à accorder la nécessité de l'expérience pratique, et d'une technologie expérimentale. Mais il prétendra que nous ne saurons jamais rien sur ces matières si nous refusons de faire des expérimentations sociales, ou, ce qui dans sa conception revient au même, de la technique totaliste. Il faut bien commencer, avancera-t-il, en usant du savoir que nous possédons, quel qu'il soit, important ou minime. Si nous avons actuellement quelque connaissance sur le dessin aéronautique, c'est seulement parce qu'un pionnier, qui ne possédait pas cette connaissance, a osé dessiner un appareil et l'essayer. Ainsi l'utopiste peut même prétendre que la méthode totaliste qu'il prône n'est rien d'autre que la méthode expérimentale appliquée à la société. Car il soutient, tout comme l'historiciste, que des expérimentations sur une échelle réduite, comme une expérimentation destinée à établir le socialisme dans une usine, dans un village ou même dans une région, ne seraient absolument pas concluantes ; de telles « expérimentations isolées, à la Robinson Crusoe », ne pourraient rien nous apprendre sur la vie sociale moderne dans la « Grande société ». Elles méritent même l'attribut d'« utopiques » — au sens (marxiste) où ce terme exprime l'omission des ten-

dances historiques ; et en ce cas, il serait impliqué que la tendance vers une interdépendance croissante de la vie sociale est négligée.

Nous voyons que l'utopisme et l'historicisme s'accordent sur l'idée qu'*une expérimentation sociale, si tant est qu'elle soit praticable, n'aurait de valeur qu'entreprise sur une échelle globale*. Ce préjugé largement répandu implique que nous sommes très rarement à même d'entreprendre délibérément des « expérimentations planifiées », et que, pour un compte rendu des résultats des « expérimentations dues au hasard » qui se sont faites jusqu'ici dans le domaine social, nous devons nous tourner vers l'*histoire*<sup>1</sup>.

A cette conception, nous opposerons deux objections : (a) qu'elle néglige les expérimentations fragmentaires [*piecemeal*] qui sont fondamentales pour toute connaissance sociale, préscientifique aussi bien que scientifique ; (b) que les expérimentations globales [*holistic*] ne sont pas de nature à contribuer beaucoup à notre connaissance expérimentale, et qu'on ne peut les appeler « expérimentations » qu'au sens où ce terme est synonyme d'*action dont le résultat est incertain*, mais non au sens où l'on emploie ce terme pour dénoter un *moyen d'acquérir une connaissance, en comparant les résultats obtenus avec les résultats attendus*.

En ce qui concerne l'objection (a), on peut faire remarquer que la conception totaliste des expérimentations sociales laisse inexplicé le fait que

1. C'était aussi la conception de MILL, lorsqu'il disait des expérimentations sociales que « nous ne pouvons manifestement avoir le pouvoir d'en essayer aucune. Nous pouvons seulement guetter celles que la nature produit [...] la succession des phénomènes enregistrés en histoire [...] » (Voir *Logic*, VI, VII, 2).

nous possédons une connaissance expérimentale très importante de la vie sociale. Il y a une différence entre un homme d'affaires, un organisateur, un homme politique, un général expérimentés, et d'autres qui ne le sont pas. Il y a une différence dans leur expérience sociale ; et cette expérience est le fruit non seulement de l'observation ou de la réflexion sur ce qu'ils ont observé, mais aussi des efforts qu'ils ont faits pour réaliser un but pratique. On doit admettre que le savoir acquis de cette façon a d'ordinaire un caractère préscientifique, et qu'à cet égard il ressemble plus à un savoir dû à l'observation fortuite qu'à un savoir élaboré par des expérimentations scientifiques soigneusement calculées ; mais ce n'est pas une raison pour nier que le savoir en question soit fondé sur l'expérimentation plutôt que sur la simple observation. Un épiciériste qui ouvre un nouveau magasin se livre à une expérimentation sociale ; et même un homme qui prend part à une queue devant un théâtre acquiert un savoir technologique expérimental qu'il peut utiliser en réservant sa place la prochaine fois, ce qui est encore une expérimentation sociale. Et nous ne devrions pas oublier que ce sont seulement des expérimentations pratiques qui ont enseigné aux acheteurs et aux vendeurs cette leçon : que les prix sont astreints à baisser par toute offre nouvelle, et à monter par toute demande nouvelle.

On peut donner comme exemples d'expérimentations fragmentaires sur une échelle un peu plus étendue : la décision d'un monopoleur de changer le prix de son produit ; l'introduction, que ce soit par une compagnie d'assurance publique ou privée, d'un nouveau type d'assurance sur la santé ou sur l'emploi ; ou l'introduction d'une nouvelle taxe sur la vente, ou d'une politique de prévention des

cycles commerciaux. Toutes ces expérimentations sont entreprises dans des buts plus pratiques que scientifiques ; et de plus, quelques expérimentations relatives aux prix, par exemple, ont été entreprises par quelques grandes firmes dans le but délibéré d'accroître leurs connaissances du marché (afin d'accroître les profits à une période ultérieure, évidemment) plutôt que dans le but d'accroître leurs profits dans l'immédiate<sup>1</sup>. La situation est très semblable à celle de la technologie physique et des méthodes préscientifiques par lesquelles nous acquérons notre savoir technologique dans des matières telles que la construction des navires ou l'art de la navigation. Il semble qu'il n'y ait pas de raison de ne pas perfectionner ces méthodes, et de ne pas les remplacer pour finir par une technologie d'intention plus scientifique ; c'est-à-dire par une approche plus systématique dans la même direction, fondée sur une réflexion critique aussi bien que sur l'expérimentation.

Selon cette conception fragmentaire, il n'existe pas de division clairement marquée entre les approches expérimentales préscientifique et scientifique, même si l'application de plus en plus consciente des méthodes scientifiques, c'est-à-dire critiques, est d'une grande importance. Les deux approches peuvent être décrites, fondamentalement, comme

1. Sidney et Beatrice WEBB, *Methods of Social Study* (1932), pp. 221 sqq., donnent des exemples semblables d'expérimentations sociales. Cependant ils ne distinguent pas entre les deux sortes d'expérimentations qu'on appelle ici « fragmentaires » [*piecemeal*] et « globales » [*holistic*], quoique leur critique de la méthode expérimentale (voir p. 226, « Interdépendance des effets ») soit particulièrement justifiée en tant que critique des expérimentations totalistes (qu'ils semblent admirer). De plus, leur critique s'allie à l'« argument de la variabilité », que je ne considère pas comme valable ; voir la section 25, ci-dessous.

utilisant la méthode des essais et erreurs. Nous faisons des essais, c'est-à-dire que nous ne nous contentons pas d'enregistrer nos observations, mais que nous proposons activement des essais pour résoudre des problèmes plus ou moins pratiques et déterminés. Et nous ne faisons de progrès que parce que, et si, nous sommes prêts à *apprendre par nos erreurs*, c'est-à-dire à reconnaître nos erreurs et à les utiliser en les critiquant au lieu d'y persévérer avec dogmatisme. Bien que cette analyse puisse sembler banale, elle décrit, je crois, la méthode de toutes les sciences empiriques. Cette méthode prend un caractère d'autant plus scientifique que nous nous préparons plus librement et consciemment à risquer un essai, et que nous faisons attention d'une façon plus critique aux erreurs que nous commettons toujours. Et cette formule n'inclut pas seulement la méthode d'expérimentation, mais aussi la relation entre théorie et expérimentation. Toutes les théories sont des essais ; elles sont des hypothèses provisoires, essayées pour voir si elles fonctionnent ; et toute confirmation expérimentale n'est que le résultat des tests entrepris dans un esprit critique comme une tentative pour découvrir par où nos théories pèchent<sup>1</sup>.

Pour le technologue ou l'ingénieur qui procède fragmentairement, ces conceptions signifient que s'il désire introduire les méthodes scientifiques dans l'étude de la société et dans la politique, ce qui

1. On peut trouver une analyse plus complète des méthodes de la physique moderne sur les points indiqués ici dans ma *Logik der Forschung* (1935) ; voir aussi *What is Dialectic ? in Mind*, XLIX (1940), pp. 403 sqq. Voir aussi, par exemple, TINBERGEN, *Statistical Testing of Business Cycle Theories*, II, p. 21 : « La construction d'un modèle [...] est [...] une question d'essais et d'erreurs », etc.

est le plus nécessaire est d'adopter une attitude critique, et de prendre conscience que non seulement l'essai mais aussi l'erreur sont nécessaires. Et il doit apprendre non seulement à s'attendre à des erreurs, mais aussi à les rechercher consciemment. Nous avons la faiblesse non scientifique de toujours vouloir être dans le vrai, et cette faiblesse semble être particulièrement répandue chez les hommes politiques, amateurs et professionnels. Mais la seule manière d'appliquer ce qu'on pourrait qualifier de méthode scientifique en politique est de procéder à partir de cette présomption qu'il ne peut y avoir d'action politique qui n'ait des inconvénients, des conséquences indésirables. Tâcher de rechercher ces erreurs, les trouver, les mettre à découvert, les analyser et s'instruire d'après elles, voilà ce que doit faire aussi bien l'homme politique scientifique que le théoricien politique. La méthode scientifique en politique signifie que le grand art de nous convaincre nous-mêmes que nous n'avons pas fait d'erreurs, de les ignorer, de les cacher, et de blâmer autrui pour elles, est remplacé par l'art plus grand d'en accepter la responsabilité, d'en retirer un enseignement et de l'appliquer de façon à les éviter dans l'avenir.

Abordons maintenant le point (b) : la critique de la conception selon laquelle nous pouvons apprendre quelque chose à partir d'expérimentations globales, ou plus précisément, des mesures prises sur une échelle qui approche le rêve totaliste (car des expérimentations globales au sens radical de remodeler la « société globale » sont logiquement impossibles, comme on l'a montré dans la section précédente). Notre thèse principale est très simple : il est assez difficile de critiquer nos propres erreurs, mais il doit être quasi impossible pour nous de

conserver une attitude critique à l'égard de celles de nos actions qui mettent en jeu la vie d'un grand nombre d'hommes. Autrement dit, il est très difficile de tirer un enseignement de très grosses erreurs.

Les raisons de cela sont doubles : elles sont techniques autant que morales. Puisque tant de choses sont faites à la fois, il est impossible de dire quelle mesure particulière est responsable de n'importe lequel des résultats, ou plutôt, si nous attribuons un certain résultat à une certaine mesure, nous ne pouvons le faire que sur la base de quelque savoir théorique obtenu précédemment, et non pas à partir de l'expérimentation globale en question. Cette expérimentation ne nous permet pas d'attribuer des résultats particuliers à des mesures particulières ; tout ce que nous pouvons faire, c'est lui attribuer, à elle, le « résultat global » ; et ce qu'il peut bien signifier, voilà qui est assurément difficile à évaluer. Même les plus grands efforts pour assurer un compte rendu bien informé, indépendant et critique de ces résultats se montreront vraisemblablement infructueux. Mais les chances que de tels efforts soient faits sont négligeables ; tout au contraire, il est de toute probabilité qu'une discussion libre au sujet d'un plan totaliste et de ses conséquences ne sera pas tolérée. La raison en est que toute tentative pour planifier sur une très grande échelle est une entreprise qui doit causer un dérangement considérable à beaucoup de gens — pour employer une expression faible — et, cela pour une durée considérable. En conséquence, il y aura toujours une tendance à s'opposer au plan, et à s'en plaindre. A nombre de ces griefs, l'ingénieur utopiste devra faire la sourde oreille, s'il désire arriver quelque part ; en fait, supprimer les objections déraisonnables sera une partie de son travail.

Mais, avec elles, il devra inéluctablement supprimer aussi les critiques raisonnables. Et le simple fait qu'on devra réprimer l'expression de l'insatisfaction réduit la portée même de la plus enthousiaste expression de la satisfaction. Ainsi il sera difficile de se rendre compte des faits, par exemple des répercussions du plan sur l'individu citoyen ; et sans ces faits la critique scientifique est impossible.

Mais la difficulté de combiner la planification totaliste avec les méthodes scientifiques est encore plus fondamentale qu'il n'a été indiqué jusqu'ici. Le planiste totaliste néglige le fait que, s'il est aisé de centraliser le pouvoir, il est impossible de centraliser tout le savoir qui est distribué dans de nombreux esprits individuels<sup>1</sup> et dont la centralisation serait nécessaire pour exercer judicieusement le pouvoir centralisé. Mais ce fait a des conséquences qui vont loin. Incapable de se rendre compte de ce qu'il y a dans l'esprit de tant d'individus<sup>2</sup>, il doit essayer de simplifier ses problèmes en éliminant les différences individuelles : il doit essayer de contrôler et de stéréotyper les intérêts et les croyances par

1. L'observation qu'il est impossible que le savoir réclamé pour la planification soit « concentré dans une seule personne », est due à HAYEK ; voir *Collectivist Economic Planning*, p. 210. (Voir aussi, ci-dessus, p. 82, note 1.)

2. L'un des points cruciaux de la théorie politique de Spinoza est l'impossibilité de connaître et de contrôler ce que les autres pensent. Il définit la « tyrannie » comme une tentative pour réaliser l'impossible, et pour exercer le pouvoir là où il ne peut être exercé. Spinoza, il faut s'en souvenir, était rien moins que libéral ; il ne croyait pas au contrôle institutionnel du pouvoir, mais pensait qu'un prince pouvait exercer ses pouvoirs jusqu'à leur limite effective. Or ce que Spinoza appelle « tyrannie », et qu'il déclare être en conflit avec la raison, est traité tout à fait innocemment par les planistes totalistes comme un problème « scientifique », le « problème de transformer les hommes ».

l'éducation et la propagande. Mais cet effort pour exercer le pouvoir sur les esprits détruit nécessairement l'ultime possibilité de découvrir ce que le peuple pense réellement, car il est évidemment incompatible avec la libre expression de la pensée, spécialement de la pensée critique. Il doit finalement détruire la connaissance ; et plus le gain de pouvoir sera grand, plus grande sera la perte de savoir. Le pouvoir politique et le savoir social sont dans une certaine mesure « complémentaires » au sens où Bohr emploie le terme ; et cela peut même s'avérer être la seule illustration claire de ce terme évasif, mais qui est à la mode<sup>1</sup>.

Toutes ces remarques sont limitées au problème de la méthode scientifique. Elles admettent tacitement la colossale supposition selon laquelle nous n'avons pas besoin de douter de l'intention foncièrement généreuse de l'ingénieur utopiste qui planifie, investi d'une autorité qui approche pour le moins les pouvoirs dictatoriaux. Tawney conclut une discussion sur Luther et son temps par ces mots : « Sceptique en ce qui concerne l'existence des licornes et des salamandres, l'époque de Machiavel et de Henry VIII trouva pour alimenter sa crédulité l'adoration de ce monstre extraordinaire,

1. Niels Bohr qualifie deux approches de « complémentaires » si elles sont a) complémentaires au sens habituel et b) si elles sont exclusives l'une de l'autre en ce sens que plus nous utilisons l'une moins nous pouvons utiliser l'autre. Bien que je me réfère dans le texte principalement au savoir *social*, on peut affirmer que l'accumulation (et la concentration) du pouvoir politique est « complémentaire » du progrès du savoir scientifique en général. Car le progrès de la science dépend de la libre concurrence de la pensée, et, par suite, de la liberté et, de là, en fin de compte, de la liberté politique.

le Prince pieux<sup>1</sup> ». Qu'on remplace ici les mots « licornes et salamandres » par « le Prince pieux » ; qu'on remplace les deux noms par ceux de deux de leurs contreparties plus évidemment modernes, et l'expression « le Prince pieux » par « la généreuse autorité qui planifie », et l'on aura une description de la crédulité de notre temps. Cette crédulité ne sera pas discutée ici ; mais on peut remarquer que, admettant une générosité sans limite et invariable chez les planistes au pouvoir, notre analyse montre qu'il peut leur être à jamais impossible de découvrir si les résultats de leurs initiatives correspondent à leurs bonnes intentions.

Je crois qu'aucune critique analogue ne peut être faite à la méthode fragmentaire. On peut user de cette méthode, plus spécialement, pour rechercher et combattre les maux les plus graves et les plus urgents de la société, plutôt que pour poursuivre et lutter pour quelque bien suprême (comme les totalistes ont tendance à le faire). Mais une lutte systématique contre des maux précis, des formes concrètes d'injustice ou d'exploitation, et des souffrances évitables telles que la pauvreté ou le chômage, est tout autre chose que la tentative pour réaliser une lointaine maquette idéale d'une société. Succès ou échec sont évalués plus aisément, et il n'y a pas de raison intrinsèque pour que cette méthode conduise à une accumulation du pouvoir, et à la suppression de la critique. Aussi une telle lutte contre des maux concrets et des dangers concrets est-elle de nature à trouver l'appui d'une importante majorité, bien plus qu'une lutte pour l'établissement d'une Uto-

1. R. H. TAWNEY, *Religion and the Rise of Capitalism*, II, fin de la section 2.

pie, quelque idéale qu'elle puisse se montrer aux planistes. Ceci peut sans doute projeter quelque lumière sur le fait que, dans les pays démocratiques qui se défendent contre une agression, un appui suffisant peut être prêt à s'offrir aux mesures de long terme nécessaires (qui peuvent même prendre le caractère d'une planification totaliste), *sans qu'il y ait suppression de la critique publique*, alors que, dans les pays qui préparent une attaque ou s'engagent dans une guerre agressive, la critique publique doit généralement être supprimée, afin que l'appui collectif puisse être mobilisé, en présentant l'attaque comme une défense.

Nous pouvons maintenant revenir à la prétention de l'utopiste selon laquelle sa méthode est la véritable méthode expérimentale appliquée au champ de la société. Cette prétention, je pense, est dissipée par notre critique. Ceci peut être davantage illustré par l'analogie entre technique physique et technique totaliste. On peut admettre que les machines peuvent être conçues et dessinées avec un plein succès au moyen de « maquettes », et même, avec elles, une usine complète pour leur production, etc. Mais tout ceci n'est possible que parce que l'on a réalisé auparavant un grand nombre d'expérimentations fragmentaires. Toute machine est le résultat d'un grand nombre de petites améliorations. Tout modèle doit être « développé » par la méthode des essais et erreurs, par d'innombrables petits réglages. Il en est de même pour la planification de l'usine de production. Le plan apparemment global ne peut réussir que parce que nous avons déjà fait toutes sortes de petites erreurs ; autrement, il y a toute raison de s'attendre à ce qu'il conduise à de grosses erreurs.

Ainsi l'analogie entre la technique physique et la sociotechnique, si on l'examine de plus près, se retourne contre le totaliste en faveur du sociotechnicien qui procède fragmentairement. L'expression de « sociotechnique », qui fait allusion à cette analogie, a été usurpée par les utopistes sans l'ombre d'un droit. Je concluerai ici mes remarques critiques sur l'utopisme, et concentrerai mon attaque sur son allié, l'historicisme. Je crois avoir maintenant donné une réponse satisfaisante à la prétention de l'historicisme relative aux expérimentations sociales, exception faite de l'argument selon lequel les expérimentations sociales sont inutiles à cause de l'impossibilité de les répéter dans des conditions exactement semblables. Je me propose de discuter maintenant cet argument.

### 25. Variabilité des conditions de l'expérimentation.

L'historiciste prétend que la méthode expérimentale ne peut être appliquée aux sciences sociales puisque, dans le domaine social, nous ne pouvons reproduire à volonté des conditions expérimentales exactement semblables. Ceci nous rapproche un peu du cœur de la position historiciste. J'admets qu'il y a peut-être quelque vérité dans cette affirmation : sans aucun doute, il existe des différences sur ce point entre les méthodes physique et sociologique. Néanmoins j'affirme que l'assertion historiciste repose sur une incompréhension flagrante des méthodes expérimentales de la physique.

Nous pouvons en premier lieu examiner ces méthodes. Tout physicien expérimentateur sait que des choses très différentes peuvent se produire dans

des conditions qui apparaissent très exactement similaires. Deux fils peuvent à première vue paraître exactement semblables, mais si l'un est mis à la place de l'autre dans un élément d'un appareil électrique, la différence qui en résultera peut se trouver être très importante. Après un examen plus attentif (par exemple au moyen d'un microscope), on trouvera peut-être qu'ils n'étaient pas aussi semblables qu'ils en avaient l'air de prime abord. Mais souvent il est vraiment très difficile de détecter une différence dans les conditions de deux expérimentations qui aboutissent à des résultats différents. Une longue recherche, aussi bien expérimentale que théorique, peut être nécessaire pour découvrir quelle sorte de similitude convient, et quel degré de similitude est suffisant. Cette recherche peut devoir être menée à bien avant que nous soyons capables d'assurer des conditions similaires à nos expérimentations, et avant même que nous sachions ce que des « conditions similaires » signifient dans ce cas. Et cependant, *la méthode d'expérimentation est tout le temps appliquée.*

Ainsi nous pouvons dire que la question de savoir ce qui peut être décrit comme « conditions similaires » dépend du genre d'expérimentation, et que seules des expérimentations nous permettent d'y répondre. Il est impossible de décider *a priori*, à propos de toute différence ou similitude observée, aussi frappante qu'elle soit, si elle a ou non une importance pour la reproduction d'une expérimentation. Aussi devons-nous laisser la méthode expérimentale prendre soin d'elle-même. Des considérations exactement analogues valent pour le problème tant débattu de l'*isolation* artificielle des expérimentations par rapport aux influences per-

turbantes. Il est clair que nous ne pouvons isoler un élément d'un appareil en le protégeant de *toutes* les influences ; par exemple nous ne pouvons savoir *a priori* si l'influence de la position des planètes ou de la lune sur une expérimentation physique est appréciable ou négligeable. Quelle sorte d'isolement artificiel, s'il en existe une, est nécessaire, nous ne pouvons l'apprendre que du résultat des expérimentations ou des théories qui, à leur tour, sont testées par des expérimentations.

A la lumière de telles considérations, l'argument historiciste selon lequel les expérimentations sociales sont fatalement entravées par la variabilité des conditions sociales, et spécialement par les changements dus aux évolutions historiques, perd de sa force. Les différences frappantes dont l'historiciste est tellement préoccupé, c'est-à-dire les différences entre les conditions prédominantes dans diverses périodes historiques, ne créent pas nécessairement des difficultés particulières aux sciences sociales. On peut admettre que, si nous étions soudain transportés dans une autre période historique, nous trouverions probablement que beaucoup de nos prévisions sociales, formées d'après des expérimentations fragmentaires faites dans notre société, seraient démenties. Autrement dit, les expérimentations peuvent amener des résultats imprévus. Mais ce seraient des *expérimentations* qui nous amèneraient à découvrir le changement des conditions sociales ; des expérimentations nous apprendraient que certaines conditions sociales varient selon la *période historique*, tout comme les expérimentations ont enseigné aux physiciens que la température de l'eau bouillante peut varier selon la *position géogra-*

*phique*<sup>1</sup>. Autrement dit, la thèse de la différence entre périodes historiques, loin de rendre les expérimentations sociales impossibles, est simplement une expression du postulat selon lequel, si nous étions transportés dans une autre période, nous devrions continuer à faire nos expérimentations fragmentaires, encore qu'avec des résultats surprenants ou décevants. En fait, si nous savons quelque chose des différentes attitudes dans différentes périodes historiques, c'est grâce aux expérimentations auxquelles nous procédons dans notre imagination. Les historiens ont des difficultés à interpréter certains témoignages, ou bien ils découvrent des faits qui montrent que certains de leurs prédécesseurs ont mal interprété quelque donnée historique. Ces difficultés de l'interprétation historique sont le seul témoignage de la sorte de changement historique auquel pense l'historiciste ; or elles ne sont autre chose que des divergences entre les résultats attendus et les résultats effectifs de nos expérimentations mentales. Ce sont ces surprises et ces déceptions qui, par la méthode des essais et erreurs, ont amené des améliorations de notre capacité à interpréter des conditions sociales inaccoutumées. Et ce que, dans le cas de l'interprétation historique, nous réalisons par des expérimentations mentales, des anthropologues l'ont réalisé par un travail dans le domaine pratique. Ces chercheurs modernes, qui ont réussi à ajuster leur attente à des conditions qui ne sont probablement pas moins reculées que celles

1. Dans les deux cas — périodes historiques et positions géographiques — on peut découvrir, en utilisant des théories testées par des expérimentations, que toute référence à des localisations spatiales ou temporelles peut être remplacée par une description *générale* de certaines conditions prédominantes convenables, telles que l'état de l'éducation, ou l'altitude.

de l'Age de pierre, doivent leur succès à des expérimentations fragmentaires.

Certains historicistes mettent en doute la possibilité de succès de telles adaptations ; et ils défendent même leur thèse de la futilité des expérimentations sociales par cet argument : si nous étions transportés dans des périodes historiques reculées, un nombre beaucoup trop grand de nos expérimentations sociales nous conduiraient à la déception. Ils déclarent que nous serions incapables d'adapter nos habitudes de pensée, et spécialement nos habitudes d'analyse des événements sociaux, à ces conditions déconcertantes. De telles craintes me semblent un aspect de l'hystérie historiciste de l'obsession du changement social ; mais je dois admettre qu'il serait difficile de les dissiper par des raisonnements *a priori*. Après tout, la capacité de s'adapter à un nouvel environnement varie de personne à personne, et il semble n'y avoir aucune raison d'attendre d'un historiciste (qui soutient de telles conceptions défaitistes) qu'il soit capable d'adapter avec succès son esprit aux changements de l'environnement social. Aussi bien, cela dépendra du caractère du nouvel environnement. On ne peut exclure la possibilité pour un sociologue d'être mangé avant d'avoir réussi à s'adapter, par essais et erreurs, aux coutumes cannibales, pas plus que la possibilité, dans quelque société « planifiée », de voir ses investigations se terminer dans un camp de concentration. Cependant on peut faire des remarques analogues dans le domaine de la physique. Il y a beaucoup d'endroits dans le monde où prévalent des conditions physiques qui offrent au physicien fort peu de chances de s'adapter par des essais et erreurs.

Pour résumer, il semble qu'il n'y ait aucune

justification à l'assertion historiciste plausible que la variabilité des conditions historiques rend la méthode expérimentale inapplicable aux problèmes de la société, ou à l'affirmation que, sur ce point, l'étude de la société est fondamentalement différente de l'étude de la nature. C'est tout autre chose d'admettre que, dans la pratique, il est souvent très difficile pour le sociologue de choisir et de varier ses conditions expérimentales à volonté. Le physicien est dans une position plus favorable, bien que lui aussi se trouve parfois en butte à des difficultés semblables. Ainsi les possibilités d'exécuter des expérimentations dans des champs de gravitation variés, ou dans des conditions de températures extrêmes, sont assez limitées. Mais nous ne devons pas oublier que nombre de possibilités ouvertes au physicien d'aujourd'hui étaient impraticables il n'y a pas si longtemps, à cause non pas de difficultés physiques mais de difficultés sociales, liées au fait que l'on n'était pas prêt à risquer les sommes nécessaires à la recherche. Il est vrai, cependant, qu'un très grand nombre de recherches physiques peuvent maintenant être entreprises dans des conditions expérimentales qui laissent fort peu à désirer, alors que le sociologue est dans une position bien différente. Beaucoup d'expérimentations qui seraient au plus haut point désirables resteront des rêves encore longtemps, bien qu'elles n'aient pas un caractère utopiste mais fragmentaire. Dans la pratique, il doit faire fond trop souvent sur des expérimentations purement mentales, et sur une analyse de mesures politiques appliquées dans des conditions et d'une façon qui laissent beaucoup à désirer du point de vue scientifique.

26. *Les généralisations sont-elles limitées aux périodes ?*

Le fait que j'ai discuté le problème des expérimentations sociales avant d'avoir discuté en détail le problème des lois sociologiques, ou des théories, ou des hypothèses, ou des « généralisations », ne signifie pas que je considère les observations et les expérimentations comme ayant d'une façon ou d'une autre une priorité logique sur les théories. Au contraire, je crois que les théories ont la priorité sur les observations aussi bien que sur les expérimentations, en ce sens que ces dernières n'ont de signification qu'en relation à des problèmes théoriques. Aussi nous est-il nécessaire de poser une question avant de pouvoir espérer que l'observation ou l'expérimentation puisse nous aider en quelque façon à fournir une réponse. Ou, pour exprimer cela dans les termes de la méthode des essais et erreurs, l'essai doit venir avant l'erreur ; et, comme nous l'avons vu (dans la section 24), la théorie ou hypothèse, qui est toujours avancée à titre de tentative, fait partie de l'essai, tandis que l'observation ou l'expérimentation nous aident à éliminer les théories en montrant en quoi elles sont erronées. Je ne crois pas, en conséquence, à la « méthode de généralisation », c'est-à-dire à la conception selon laquelle la science commence par des observations, d'où elle ferait dériver ses théories par quelque processus de généralisation ou d'induction. Je crois plutôt que la fonction de l'observation et de l'expérimentation est, plus modestement, de nous aider à tester nos théories et à éliminer celles qui ne résistent pas aux tests ; et cela, bien qu'on doive même admettre que ce processus d'élimination ne met pas seulement la spéculation théorique en échec, mais aussi la sti-

mule à essayer encore — et souvent à se fourvoyer encore, et à être réfutée encore, par des observations et des expérimentations nouvelles.

Dans cette section, je critiquerai la prétention historiciste (cf. section 1) selon laquelle dans les sciences sociales, la validité de toutes, ou au moins des plus importantes, généralisations est limitée à la période historique concrète dans laquelle les observations qui s'y rapportent ont été faites. Je critiquerai cette prétention sans discuter au préalable la question de savoir si ce qu'on appelle la « méthode de généralisation » est défendable ou non, bien que je sois convaincu qu'elle ne l'est pas ; car je pense que la prétention historiciste peut être réfutée sans montrer que cette méthode n'est pas valide. La discussion de mes conceptions sur cette méthode, et sur les relations entre théorie et expérimentation en général, peut donc être renvoyée à plus tard. On la reprendra dans la section 28.

Je commence ma critique de la prétention historiciste en admettant que la plupart des gens qui vivent à une certaine période historique seront portés à croire à tort que les régularités qu'ils observent autour d'eux sont des lois universelles de la vie sociale, les estimant valables pour toute société. De fait, nous ne prenons parfois conscience de nourrir de telles croyances que lorsque, dans un pays étranger, nous découvrons que nos habitudes concernant la nourriture, nos politesses, les tabous, etc., ne sont nullement aussi acceptables que nous l'admettions naïvement. C'est une inférence presque évidente que nombre de nos autres généralisations, qu'elles soient faites consciemment ou non, peuvent être du même genre, bien qu'elles puissent rester incontestées, puisque nous ne pouvons voyager dans une autre période

historique (on doit par exemple cette inférence<sup>1</sup> à Hésiode). Autrement dit, on doit admettre qu'il peut y avoir beaucoup de régularités dans notre vie sociale qui sont caractéristiques de notre période particulière seulement, et que nous sommes portés à fermer les yeux sur cette limitation, de telle sorte que (par exemple en un temps de changements sociaux rapides) nous pouvons apprendre avec chagrin que nous avons fait fond sur des lois qui ont perdu leur validité<sup>2</sup>.

Si les revendications de l'historiciste n'allaient pas plus loin que cela, aucune charge ne pourrait être retenue contre lui, sinon qu'il se donne beaucoup de mal pour une thèse triviale. Mais, par malheur, il prétend beaucoup plus. Il insiste sur le fait que la situation crée des difficultés qui ne se présentent pas dans les sciences naturelles ; et plus particulièrement, que, contrairement aux sciences naturelles, dans les sciences sociales nous ne devons jamais présumer que nous avons découvert une loi véritablement universelle, puisque nous ne pouvons jamais savoir si elle a toujours été valable dans le passé (car nos témoignages peuvent être

1. Cette inférence constitue le fondement de ce qu'on appelle « sociologie de la connaissance », critiquée dans ce livre (section 32) et au chapitre 23 de ma *Société ouverte*.

2. K. MANNHEIM, *Man and Society*, p. 178, écrit au sujet du « non-spécialiste qui observe intelligemment le monde social » que « dans les périodes statiques il est incapable, en tout cas, de distinguer entre une loi sociale générale abstraite et des principes particuliers qui prévalent seulement à une certaine époque, puisque dans les périodes de variabilité seulement légère, les divergences entre ces deux types ne sont pas claires pour l'observateur ». Mannheim appelle ces principes particuliers, qui n'ont cours que dans une certaine époque, des *principia media* ; voir p. 129, note 1. En ce qui concerne la situation « à une époque où la structure sociale change de part en part », voir MANNHEIM, *op. cit.*, pp. 179 sq.

insuffisants), ou si elle sera toujours valable dans l'avenir.

Contrairement à ces assertions, je n'admets pas que la situation décrite soit en quelque façon particulière aux sciences sociales, ou qu'elle crée des difficultés particulières. Au contraire, il est évident qu'un changement dans notre environnement physique peut être à l'origine d'expériences tout à fait analogues à celles qui surgissent d'un changement dans l'environnement social ou historique. Peut-il y avoir une régularité plus évidente et plus proverbiale que la succession du jour et de la nuit ? Et pourtant elle disparaît si nous traversons le cercle polaire. Il est peut-être un peu difficile de comparer les expériences physiques aux expériences sociales, mais je pense qu'une telle rupture de régularité est tout aussi saisissante que n'importe laquelle de celles qui pourraient survenir dans le domaine social. Pour prendre un autre exemple, il est difficile de dire que les environnements historiques et sociaux de la Crète en 1900 et de la Crète il y a trois mille ans diffèrent plus que les environnements géographiques et physiques de la Crète et du Groenland. Un déplacement soudain et non préparé d'un environnement physique à l'autre serait, je pense, de nature à provoquer des résultats fatals bien plus qu'un changement correspondant dans l'environnement social.

Il me semble clair que l'historiciste surestime la signification des différences quelque peu spectaculaires entre les diverses périodes historiques, et qu'il sous-estime les possibilités de l'ingéniosité scientifique. Il est vrai que les lois découvertes par Kepler ne sont valables que pour des systèmes planétaires, mais leur validité n'est pas limitée au système

solaire dans lequel vivait Kepler, et qu'il observait<sup>1</sup>. Newton n'eut pas à se retirer dans une partie de l'univers où il pût observer des corps en mouvement libérés de l'influence des forces de gravitation ou autres, afin de voir l'importance de la loi de l'inertie. D'autre part, cette loi, bien qu'aucun corps dans ce système ne se meuve en accord avec elle, ne perd pas sa signification à l'intérieur du système solaire. De la même façon, il semble n'y avoir aucune raison pour que nous soyons incapables de construire des théories sociologiques qui soient importantes pour toutes les périodes sociales. Les différences spectaculaires entre ces périodes n'indiquent pas du tout qu'on ne peut découvrir de telles lois, pas plus que les différences spectaculaires entre le Groenland et la Crète ne peuvent prouver qu'il n'y a pas de lois physiques valables pour ces deux régions. Au contraire, ces différences semblent avoir, dans certains cas au moins, un caractère comparativement superficiel (telles que sont les différences dans les habitudes, le rituel des salutations, etc.), et la même chose semble pouvoir être plus ou moins tenue pour vraie des régularités que l'on dit caractéristiques d'une certaine période historique ou d'une certaine société (et qui sont

1. MILL choisit les lois de Kepler comme exemple de ce qu'il appelle, après Bacon, des *axiomata media*, pour cette raison que ce ne sont pas des lois générales du mouvement mais seulement des lois (approximatives) du mouvement planétaire ; voir *Logic*, VI, v, 5. Des *axiomata media* analogues d'une science sociale seraient des lois qui vaudraient pour tout « système social » d'un certain type plutôt que les régularités plus accidentelles d'une période historiquement donnée. On pourrait comparer ces dernières non pas aux lois de Kepler mais, par exemple, aux régularités de la marche des planètes dans notre système solaire particulier.

maintenant appelées par certains sociologues<sup>1</sup> *principia media*).

A cela, l'historiciste peut répondre que les différences dans l'environnement social sont plus fondamentales que celles de l'environnement physique ; car si la société change, l'homme change aussi ; or ceci implique un changement dans toutes les régularités, puisque toutes les régularités sociales dépendent de la nature de l'homme, atome de la société. Notre réponse est que les atomes physiques eux aussi changent d'après leur environnement (par exemple sous l'influence des champs électromagnétiques, etc.), non pas au mépris des lois de la

1. K. MANNHEIM, *op. cit.*, p. 177, introduit l'expression *principia media* en se référant à MILL (qui parle d'*axiomata media* ; voir p. 128, note 1) pour dénoter ce que j'ai appelé des « généralisations limitées à la période historique concrète où les observations ont été faites » ; voir par exemple son passage (*op. cit.*, p. 178 ; voir p. 126, note 2) : « Le non-spécialiste qui observe intelligemment le monde social comprend les événements principalement grâce à l'usage inconscient de tels *principia media*, qui sont des "principes particuliers prévalant seulement à une certaine époque". » (MANNHEIM, *loc. cit.*, définit ses *principia media* en disant qu'ils sont « en dernière analyse des forces universelles dans un cadre concret en tant qu'elles se trouvent déterminées à partir des différents facteurs intervenant dans un lieu donné, en un temps donné — une combinaison particulière de circonstances qui ne peuvent jamais être répétées ».) Mannheim déclare qu'il ne suit pas l'historicisme, l'hégélianisme, et le marxisme dans leur tentative avortée pour « tenir compte des facteurs universels » (*op. cit.*, pp. 177 sq.). En conséquence, sa position consiste à insister sur l'importance des généralisations limitées à des périodes historiques concrètes ou individuelles, tout en admettant que l'on peut s'élever à partir d'elles, par une « méthode d'abstraction », jusqu'aux « principes généraux qui sont contenus en elles ». (Pour ce qui est de cette conception, je ne crois pas que les théories les plus générales puissent être obtenues par abstraction à partir de ces régularités de coutumes, de procédures légales, etc., qui, d'après les exemples donnés par Mannheim, pp. 179 sqq., constituent ses *principia media*.)

physique, mais en conformité à ces lois. De plus, la signification des prétendus changements de la nature humaine est douteuse et très difficile à déterminer.

Tournons-nous maintenant vers l'affirmation historiciste selon laquelle dans les sciences sociales nous ne devons jamais supposer que nous avons découvert une loi véritablement universelle, puisque nous ne pouvons savoir avec certitude si sa validité s'étend au-delà des périodes dans lesquelles nous avons observé qu'elle est valable. On peut admettre cette assertion, mais seulement dans la mesure où elle est tenue pour valide aussi pour les sciences naturelles. Dans les sciences naturelles, c'est clair, nous ne pouvons jamais savoir avec certitude si nos lois sont réellement universellement valables, ou si elles ne sont valides que dans une certaine période (par exemple, peut-être, seulement durant la période où l'univers est en expansion), ou dans une certaine région (peut-être dans une région de champs de gravitation comparativement faibles). En dépit de l'impossibilité de s'assurer de leur validité universelle, nous n'ajoutons pas, dans notre formulation des lois naturelles, une condition exprimant qu'elles ne sont énoncées que pour la période où leur validité a été observée, ou peut-être seulement à l'intérieur de « la période cosmologique actuelle ». Ce ne sera pas le signe d'une louable précaution scientifique que d'ajouter une telle condition<sup>1</sup>, mais le signe que nous ne comprenons

1. On a souvent suggéré qu'au lieu de tenter vainement de suivre en sociologie l'exemple de la physique et de trouver des lois sociologiques universelles, il vaudrait mieux suivre en physique l'exemple d'une sociologie historiciste, c'est-à-dire de travailler avec des lois limitées à des périodes historiques. Les

pas la procédure scientifique. Car un postulat important de la méthode scientifique veut que nous recherchions des lois dont le domaine de validité ne soit pas limité<sup>1</sup>. Si nous en venions à admettre que les lois elles-mêmes sont sujettes au changement, le changement ne pourrait jamais être expliqué par les lois. Ce serait admettre que le changement est simplement miraculeux. Et ce serait la fin du progrès scientifique ; car, si on faisait des observations inattendues, il n'y aurait aucun besoin de réviser nos théories ; l'hypothèse *ad hoc* d'un changement dans les lois « expliquerait » tout.

Ces arguments valent pour les sciences sociales non moins que pour les sciences naturelles.

Je conclus ici ma critique de la plus fondamentale des thèses antinaturalistes de l'historicisme. Avant de passer à la discussion de quelques-unes de leurs assertions moins fondamentales, je me tournerai tout de suite vers l'une des thèses pronaturalistes, à savoir que nous devrions rechercher les lois de l'évolution historique.

historicistes qui sont anxieux de faire ressortir l'unité de la physique et de la sociologie sont spécialement portés à penser de cette façon. Voir NEURATH, *Erkenntnis*, VI, p. 399.

1. C'est le même postulat qui en physique conduit, par exemple, à réclamer que les variations au rouge observées dans les nébuleuses lointaines soient *expliquées* ; car sans ce postulat, il serait tout à fait suffisant d'affirmer que les lois de la fréquence atomique changent selon les différentes régions de l'univers. Et c'est le même postulat qui amène la théorie de la relativité à exprimer les lois du mouvement, telles que la loi de l'addition des vitesses, etc., d'une façon uniforme pour les petites et les grandes vitesses (ou pour les champs de gravitation forts et faibles), et à ne pas se satisfaire d'affirmations particulières à différents domaines de vitesse (ou de gravitation). Pour une discussion de ce postulat de l'« invariance des lois naturelles », et de son opposition à celui de l'« uniformité de la Nature », voir ma *Logik der Forschung*, pp. 186 sqq. (section 79).

## CHAPITRE IV

### CRITIQUE DES THÈSES PRONATURALISTES

#### 27. *Existe-t-il une loi d'évolution ? Lois et tendances générales.*

Les thèses de l'historicisme que j'ai appelées *pronaturalistes* ont beaucoup en commun avec ses thèses antinaturalistes ; par exemple, elles sont influencées par la manière de penser totaliste, et elles proviennent d'une erreur d'interprétation des méthodes des sciences naturelles. Étant donné qu'elles représentent un effort mal dirigé pour copier ces méthodes, on peut les décrire comme « scientistes » au sens de F. Hayek<sup>1</sup>. Elles sont tout aussi caractéristiques de l'historicisme que le sont ses thèses antinaturalistes, et peut-être même plus importantes. La croyance, en particulier, que la tâche des sciences sociales est de dévoiler la *loi d'évolution* de la société afin de prédire son avenir (conception développée dans les sections 14-17, ci-dessus), pourrait être, sans doute, définie comme

1. Voir F. A. VON HAYEK, *Scientisme et sciences sociales* (Paris, Plon, 1953, rééd. Presses Pocket, coll. Agora, 1986). F. von Hayek emploie le terme de « scientisme » pour signifier « l'imitation servile de la méthode et du langage de la Science » (p. 5) ; ici on l'emploie plutôt pour signifier l'imitation de ce que certains prennent à tort pour la méthode et le langage de la science.

le centre de toutes les thèses historicistes. Car c'est cette conception d'une société se mouvant à travers une série de périodes qui donne naissance, d'un côté, au contraste entre un monde social changeant et un monde physique immuable, et par là à l'anti-naturalisme, et, de l'autre côté, à la croyance pronaturaliste et scientiste en ce qu'on appelle les « lois naturelles de succession » ; croyance qui, au temps de Comte et de Mill, pouvait se prétendre confirmée par les prédictions à long terme de l'astronomie, et plus récemment, par le darwinisme. On pourrait évidemment dire que la vogue récente de l'historicisme n'a simplement été qu'un aspect de la vogue de l'évolutionnisme — d'une philosophie qui devait son influence en grande partie au heurt quelque peu sensationnel<sup>1</sup> entre une brillante hypothèse scientifique relative à l'histoire des diverses espèces d'animaux et de végétaux sur la terre, et une vieille théorie métaphysique qui, soit dit en passant, se trouvait être un élément d'une croyance religieuse établie.

Ce que nous appelons l'hypothèse évolutionniste<sup>2</sup>

1. Je suis d'accord avec le professeur RAVEN lorsque, dans *Science, Religion, and the Future* (1943), il appelle ce conflit « une tempête dans une tasse de thé victorienne » ; quoique la force de cette remarque soit peut-être affaiblie par l'attention qu'il accorde aux vapeurs qui se dégagent encore de la tasse — aux grands systèmes de philosophie évolutionniste élaborés par Bergson, Whitehead, Smuts et autres.

2. A cause de la tendance qu'ont les évolutionnistes à suspecter d'obscurantisme quiconque ne partage pas leur attitude émotive à l'égard de l'évolution considérée comme un « défi audacieux et révolutionnaire à la pensée traditionnelle », il m'est peut-être permis de signaler que je considère le darwinisme moderne comme l'explication la plus pertinente des faits en question. Une bonne illustration de l'attitude émotive des évolutionnistes est l'affirmation du D<sup>r</sup> WADDINGTON (*Science and Ethics*, p. 17) que « nous devons accepter comme bonne la

est une explication d'une multitude d'observations biologiques et paléontologiques — par exemple, de certaines similitudes entre diverses espèces ou divers genres — par la supposition de l'ascendance commune des formes envisagées. Cette hypothèse n'est pas une loi universelle, bien que certaines lois universelles de la nature, telles que les lois de l'hérédité, de la ségrégation et des mutations, entrent avec elle dans l'explication. Elle a plutôt le caractère d'un énoncé historique particulier (singulier ou spécifique). (Elle a le même statut que l'assertion historique : « Charles Darwin et Francis Galton avaient un grand-père commun. ») Le fait que l'hypothèse évolutionniste n'est pas une loi universelle de la nature<sup>1</sup> mais un énoncé historique particulier (ou plus précisément, singulier) relatif à l'ascendance d'un certain nombre de végétaux et animaux terrestres, est quelque peu obscurci par le fait que le terme « hypothèse » est très souvent employé pour caractériser le statut des lois universelles de la nature. Mais nous ne devrions pas oublier que nous employons très fréquemment ce terme dans un sens différent. Par exemple, il serait indubitablement correct de décrire un essai de

direction de l'évolution, simplement parce qu'elle est bonne [...] » ; affirmation qui par ailleurs illustre la pertinence de la remarque du professeur Bernal (*ibid.*, p. 115) : « Ce ne fut pas la science qui eut à combattre un ennemi extérieur, l'Église ; ce qui se produisit fut que l'Église [...] était à l'intérieur du groupe des hommes de science eux-mêmes ».

1. Même une assertion telle que « tous les vertébrés ont un couple d'ancêtres commun » n'est pas, en dépit du mot « tous », une loi universelle de la nature ; car elle se réfère aux vertébrés qui existent sur la terre, plutôt qu'à tous les organismes, en tous temps et en tous lieux, qui possèdent une constitution que nous considérons comme caractéristique des vertébrés. Voir ma *Logik der Forschung*, sections 14 sq.

diagnostic médical comme une hypothèse, bien qu'une telle hypothèse ait un caractère singulier et historique bien plus qu'un caractère de loi universelle. Autrement dit, le fait que toutes les lois de la nature sont des hypothèses ne doit pas distraire notre attention du fait que toutes les hypothèses ne sont pas des lois, et que les hypothèses historiques plus spécialement ne sont pas, en général, des énoncés universels mais des énoncés singuliers relatifs à un événement individuel, ou à un groupe d'événements de ce genre.

Mais peut-il y avoir une *loi* de l'évolution ? Peut-il y avoir une loi scientifique au sens où l'entendait T. H. Huxley lorsqu'il écrivait<sup>1</sup> : « [...] ce doit être un philosophe de peu d'enthousiasme [...] celui qui doute que la science tôt ou tard [...] ne parvienne à s'approprier la loi de l'évolution des formes organiques — l'ordre invariant de cette longue chaîne de causes et d'effets dont toutes les

1. Voir T. H. HUXLEY, *Lay Sermons* (1880), p. 214. La croyance de Huxley en une loi d'évolution est très remarquable étant donné son attitude excessivement critique à l'égard de l'idée d'une loi de progrès (inévitable). L'explication semble en être qu'il ne distingue pas seulement avec soin entre évolution naturelle et progrès, mais qu'il soutient (avec raison, je crois) qu'elles n'ont pas grand rapport. L'intéressante analyse que Julian HUXLEY fait de ce qu'il appelle le « progrès évolutif » (*Evolution*, 1942, pp. 559 sqq.) me semble ajouter bien peu à cela, bien qu'elle ait apparemment pour objet d'établir un lien entre évolution et progrès. Il admet en effet que l'évolution, bien que quelquefois « progressive », encore plus souvent ne l'est pas. (Sur ce point, et sur la définition du « progrès » de Huxley, voir p. 160, note 1.) Le fait, d'autre part, que tout développement « progressif » peut être considéré comme évolutif, est rien moins que banal. Que la succession de types dominants soit en son sens progressive, cela peut simplement signifier que nous appliquons habituellement le terme de « types dominants » à ceux parmi les types qui ont le mieux réussi, qui sont les plus « progressifs ».

formes organiques, anciennes et récentes, sont les maillons » ?

Je crois qu'à cette question la réponse doit être « non », et que la recherche de la loi de « l'ordre invariant » dans l'évolution ne peut absolument pas entrer dans le champ de la méthode scientifique, que ce soit en biologie ou en sociologie. Mes raisons sont très simples. L'évolution de la vie sur la terre, ou de la société humaine, est un processus historique unique. Un tel processus, nous pouvons le présumer, s'effectue en accord avec tous les genres de lois causales, par exemple les lois de la mécanique, de la chimie, de l'hérédité et de la ségrégation, de la sélection naturelle, etc. On ne peut cependant pas le décrire comme une loi, mais seulement comme un énoncé historique singulier. Les lois universelles formulent des assertions relatives à un certain ordre invariant, comme le dit Huxley, c'est-à-dire relatives à tous les processus d'un certain genre ; et bien qu'il n'y ait pas de raison pour que l'observation d'un seul cas unique ne doive pas nous inciter à formuler une loi universelle, ni même pour que, avec de la chance, nous ne rencontrions pas la vérité, il est clair que toute loi, qu'elle soit formulée de cette manière ou d'une autre, doit être *testée* sur d'autres cas avant de pouvoir être prise sérieusement en considération par la science. Mais nous ne pouvons espérer tester une hypothèse universelle ni découvrir une loi naturelle acceptable pour la science si nous sommes à jamais réduits à l'observation d'un seul et unique processus. L'observation d'un seul et unique processus ne peut non plus nous permettre de prévoir l'évolution future. La plus minutieuse observation du développement d'une *unique* chenille ne nous aidera pas à prédire sa métamorphose en papillon.

En tant qu'appliqué à l'histoire de la société humaine — et c'est ce qui nous intéresse principalement ici — notre argument a été formulé par H. A. L. Fisher<sup>1</sup> en ces termes : « Les hommes [...] ont discerné dans l'histoire un plan, un rythme, un modèle prédéterminé [...] Quant à moi je ne puis voir qu'une émergence qui en suit une autre [...] qu'un seul fait important à l'égard duquel, puisqu'il est unique, il ne peut y avoir aucune généralisation... »

Que peut-on riposter à cette objection ? Il y a principalement deux positions qui peuvent être prises par ceux qui croient en une loi de l'évolution. On peut (a) nier notre assertion que le processus évolutif est unique ; ou (b) déclarer que dans un processus évolutif, même s'il est unique, on peut discerner une orientation ou une tendance ou une direction, et que l'on peut formuler une hypothèse énonçant cette tendance générale, et tester cette hypothèse par une expérience future. Les deux positions (a) et (b) ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

La position (a) en revient à une idée d'une grande antiquité — l'idée que le cycle vital de la naissance, l'enfance, l'adolescence, la maturité, la vieillesse et la mort ne s'applique pas seulement aux individualités animales et végétales, mais aussi aux sociétés, aux races, et peut-être même à la « totalité du monde ». Platon utilisa cette ancienne doctrine dans son interprétation du déclin et de la chute des

1. Voir H. A. L. FISHER, *History of Europe*, I, p. 7 (les italiques sont de moi). Voir aussi F.A. VON HAYEK qui critique la tentative « de découvrir des lois là où par la nature des choses on ne peut en trouver, dans la succession des phénomènes historiques singuliers et uniques », *Scientisme et sciences sociales* (Paris, Plon, 1953, p. 84 ; rééd. Presses Pocket, coll. Agora, 1986).

cités-États de la Grèce, et de l'Empire perse<sup>1</sup>. Une utilisation semblable en a été faite par Machiavel, Vico, Spengler, et récemment par Toynbee dans sa fascinante *Study of History*. Du point de vue de cette doctrine, l'histoire contient des répétitions, et l'on peut étudier les lois du cycle vital des civilisations, par exemple, de la même façon que nous étudions le cycle vital d'une certaine espèce animale. Une conséquence de cette doctrine, bien que c'en soit une que ne se proposaient guère ses auteurs<sup>2</sup>, est que notre objection, fondée sur l'unicité du processus évolutif ou historique, perd sa force. Or je ne veux pas nier (et, j'en suis certain, le professeur Fisher ne le voulait pas non plus, dans le passage cité) que l'histoire puisse parfois se répéter à certains égards, ou que le parallélisme entre certains types d'événements historiques, tels que la naissance des tyrannies dans la Grèce ancienne et dans les Temps Modernes, ne puisse être significa-

1. PLATON décrit le cycle de la Grande Année dans le *Politique* ; partant du postulat que nous vivons la saison de la dégénérescence, il applique cette doctrine dans la *République* à l'évolution des cités grecques, et dans les *Lois* à l'Empire perse.

2. A. TOYNBEE insiste sur le fait que sa méthode consiste en une investigation empirique sur le cycle vital de 21 spécimens originaux de l'espèce biologique « civilisation ». Mais précisément il paraît ne pas être influencé, en adoptant cette méthode, par le désir de déjouer l'argument de Fisher (cité plus haut) ; tout au moins, je ne trouve aucun signe d'un tel désir dans les commentaires qu'il fait sur cet argument, qu'il se contente d'écarter comme une expression de « la croyance occidentale moderne en l'omnipotence du hasard » ; voir *A Study of History*, V, p. 414. Je ne pense pas que cette caractérisation rende justice à Fisher qui dit dans la suite du passage cité : « [...] Le fait du progrès est écrit distinctement et en gros caractères sur la page de l'histoire ; mais le progrès n'est pas une loi de la nature. Le terrain gagné par une génération peut être perdu par la génération suivante. »

tif pour celui qui étudie la sociologie<sup>1</sup> du pouvoir politique. Mais il est clair que tous ces exemples de répétition enveloppent des circonstances extrêmement dissemblables, et qui peuvent exercer une influence importante sur les évolutions futures. Nous n'avons, par conséquent, aucune raison valable d'attendre de n'importe quelle apparente répétition d'une évolution historique qu'elle *continuera* à se poursuivre parallèlement à son prototype. Il est évident qu'une fois que l'on croit en une loi de répétition des cycles de vie — croyance atteinte au moyen de spéculations par analogie, ou peut-être héritée de Platon —, on est certain de découvrir sa confirmation historique à peu près partout. Mais ce n'est qu'un des exemples nombreux de théories métaphysiques apparemment confirmées par des faits — qui, examinés plus attentivement, montrent qu'ils ont été sélectionnés à la lumière de la théorie même qu'ils sont censés tester<sup>2</sup>.

1. En biologie, la position est similaire dans la mesure où une multiplicité d'évolutions (c'est-à-dire de genres différents) peut être prise comme base de *généralisations*. Mais cette comparaison d'évolutions a simplement conduit à la description de *types* de processus évolutifs. La position est la même que dans l'histoire sociale. Nous pouvons découvrir que certains types d'événements se répètent ici ou là, mais il apparaît qu'aucune loi décrivant soit le cours de tous les processus évolutifs (comme une loi des cycles évolutifs) soit le cours de l'évolution en général ne résulte d'une telle comparaison. Voir p. 160, note 1.

2. On peut dire d'à peu près n'importe quelle théorie qu'elle s'accorde avec quelques faits : c'est une des raisons pour lesquelles on devrait dire qu'une théorie est corroborée seulement si nous sommes incapables de découvrir des faits qui la réfutent, plutôt que si nous pouvons trouver des faits qui l'étayaient ; cf. section 29, ci-dessous, et ma *Logik der Forschung*, not. p. VIII. — Un exemple du procédé critiqué ici est, je crois, l'investigation apparemment empirique que fait A. Toynbee sur le cycle vital de ce qu'il appelle « l'espèce civilisation »

En ce qui concerne la position (b), c'est-à-dire la croyance que nous pouvons discerner, et extrapoler, la tendance ou direction d'un moment d'évolution, on peut d'abord signaler que cette croyance a influencé quelques-unes des hypothèses cycliques qui représentent la position (a) et qu'elle a été utilisée pour les soutenir. Le professeur Toynbee, par exemple, énonce en appui à la position (a) les conceptions suivantes qui sont caractéristiques de (b) : « Les civilisations ne sont pas des conditions statiques de la société mais des mouvements dynamiques de type évolutif. Non seulement elles ne peuvent rester immobiles mais elles ne peuvent renverser leur direction sans rompre leur propre loi de mouvement<sup>1</sup>... » Nous avons ici presque tous les éléments qu'on trouve habituellement dans les exposés de la position (b) : l'idée d'une *dynamique* sociale (opposée à la *statique* sociale) ; de *mouve-*

(cf. p. 139, note 2). Il semble être aveugle au fait qu'il ne classe comme civilisations que les entités qui sont conformes à sa croyance *a priori* dans les cycles vitaux. Par exemple, A. Toynbee oppose (*op. cit.*, I, pp. 147 à 149) ses « civilisations » aux « sociétés primitives » afin d'établir sa doctrine selon laquelle ces deux sociétés ne peuvent appartenir à la même « espèce » bien qu'elles puissent appartenir au même « genre ». Mais la seule base de cette classification est une intuition *a priori* de la nature des civilisations. On peut s'en rendre compte d'après son argument que les deux sociétés sont manifestement aussi différentes que les éléphants le sont des lapins — argument intuitif dont la faiblesse devient claire si l'on considère le cas d'un chien saint-bernard et d'un pékinois. Mais la question en elle-même (si oui ou non les deux sociétés appartiennent à la même espèce) est irrecevable, car elle est fondée sur la méthode scientifique qui consiste à traiter les collectivités comme si elles étaient des corps physiques ou biologiques. Bien que cette méthode ait été souvent critiquée (voir par exemple F. A. VON HAYEK, *Scientisme et sciences sociales*, pp. 56-70), ces critiques n'ont jamais reçu de réponse adéquate.

1. TOYNBEE, *op. cit.*, I, p. 176.

agrégats — « plus que la simple somme de leurs parties ».

N'importe lequel des exemples de la théorie de la *Gestalt* peut servir à montrer que des touts, au sens (b), sont très différents des touts au sens (a). Si nous considérons, comme les théoriciens de la *Gestalt*, qu'une mélodie est plus qu'une simple collection ou séquence de sons musicaux individuels, alors c'est *un des aspects* de cette séquence de sons que nous choisissons pour l'examiner. C'est un aspect que l'on peut clairement distinguer des autres aspects, tels que la hauteur absolue du premier de ces sons, ou leur intensité absolue moyenne. Et il y a d'autres aspects de la *Gestalt* qui sont même plus abstraits que ceux de la mélodie, par exemple le rythme de la mélodie ; car en considérant le rythme nous négligeons même la hauteur relative, qui est importante pour la mélodie. Étant ainsi sélective, l'étude d'une *Gestalt*, et par là de n'importe quel tout, au sens (b), est nettement distinguée de l'étude d'une totalité, c'est-à-dire d'un tout, au sens (a).

En conséquence, on ne doit pas invoquer le fait que des touts, au sens (b), peuvent être scientifiquement étudiés, pour justifier la prétention entièrement différente selon laquelle des touts, au sens (a), peuvent être ainsi étudiés. Cette dernière prétention doit être rejetée. Si nous voulons étudier une chose, nous sommes forcés de sélectionner certains de ses aspects. Il ne nous est pas possible d'observer ou de décrire une partie du monde comme un tout, ou une partie de la nature comme un tout ; en fait, pas même la plus petite partie ne peut être ainsi décrite comme étant un tout, puisque

toute description est nécessairement sélective<sup>1</sup>. On peut même dire que des touts, au sens (a), ne peuvent être l'objet d'aucune activité, scientifique ou autre. Si nous prenons un organisme et si nous le transportons dans un autre lieu, alors nous le traitons comme un corps physique, en négligeant beaucoup de ses autres aspects. Si nous le tuons, alors nous avons bien détruit certaines de ses propriétés, mais jamais toutes ses propriétés. En fait, nous ne pouvons absolument pas détruire la totalité de ses propriétés et des inter-relations de ses parties, pas même si nous le réduisons en fragments ou si nous le brûlons.

Mais le fait que des touts au sens de totalités ne peuvent faire l'objet d'une étude scientifique, ou de n'importe quelle autre activité telle que le contrôle ou la reconstruction, semble avoir échappé aux totalistes, même à ceux d'entre eux qui admettent<sup>2</sup> que, en règle générale, la science est sélective. Ils ne mettent pas en doute la possibilité d'une compréhension scientifique des touts sociaux (au sens de : totalités) parce qu'ils s'en rapportent au précédent

1. H. GOMPERZ, *Weltanschauungslehre*, II, 1 (1908), p. 63, fait remarquer qu'une partie du monde, telle qu'un moineau voletant anxieusement, peut être décrit par les propositions très différentes qui suivent, chacune correspondant à un aspect différent : « Cet oiseau vole. » — « Voilà un moineau. » — « Regardez, un animal. » — « Quelque chose remue ici. » — « De l'énergie se transforme ici. » — « Ce n'est pas un mouvement perpétuel. » — « La pauvre petite chose est éfrayée. » Il est clair que ce ne peut être en aucun cas la tâche de la science que de tenter d'achever une telle liste, qui est nécessairement infinie. — F. A. VON HAYEK, in *Ethics*, LIV (1943), note 5, esquisse une critique du totalisme très semblable à celle qui est proposée dans notre texte.

2. K. MANNHEIM décrit (*op. cit.*, p. 167) la science sélective ou abstraite comme « un stade par lequel toutes les sciences qui recherchent la précision doivent passer ».

ments évolutifs des sociétés (sous l'influence de *forces* sociales) ; et de *directions* (et de *trajectoires*, de *vitesse*s) de tels mouvements qui, dit-on, ne peuvent se renverser sans rompre les *lois du mouvement*. Les termes en italique ont tous été transportés de la physique dans la sociologie, et leur adoption a conduit à une série d'erreurs d'interprétation qui sont d'une grossièreté plutôt surprenante, mais très caractéristiques du mésusage scientifique des exemples de la physique et de l'astronomie. Sans doute ces erreurs ont-elles fait peu de mal en dehors du cercle des tentatives historicistes. En économie, par exemple, l'usage du terme de « *dynamique* » (cf. le terme actuellement à la mode de « *macro-dynamique* ») est irréprochable, comme doivent l'admettre même ceux qui n'aiment pas le terme. Mais cet usage même dérive de la tentative de Comte pour appliquer à la sociologie la distinction que le physicien fait entre la statique et la dynamique ; et il ne peut y avoir aucun doute sur l'énorme erreur d'interprétation qui est à la base de cette tentative. *En effet le genre de société que le sociologue appelle « statique » est précisément analogue à ces systèmes physiques que le physicien appellerait « dynamiques »* (bien qu'ils soient « stationnaires »). Un exemple typique en est le système solaire ; c'est le prototype d'un système dynamique au sens du physicien ; mais puisqu'il est répétitif (ou « stationnaire »), puisqu'il ne pousse ni ne se développe, puisqu'il ne présente pas de changements de structure (sauf de ces changements qui ne tombent pas dans le domaine de la dynamique céleste et qui pour cette raison peuvent être négligés ici), il correspond, indubitablement, aux systèmes sociaux que le sociologue appellerait « statiques ». Ce point est d'une importance considérable si on le met en rapport avec

les prétentions de l'historicisme, dans la mesure où le succès des prédictions à long terme de l'astronomie repose entièrement sur le caractère répétitif, et statique au sens sociologique, du système solaire — sur le fait qu'ici nous pouvons négliger tous les symptômes d'une évolution historique. C'est donc une erreur certaine que de considérer que ces prédictions à long terme d'un système stationnaire établissent la possibilité des prophéties historiques à long terme des systèmes sociaux non stationnaires.

Des erreurs d'interprétation très semblables sont enveloppées dans l'application à la société des autres termes de physique énumérés plus haut. Souvent cette application est tout à fait inoffensive. Il n'y a pas de mal, par exemple, à décrire les changements dans l'organisation sociale, dans les méthodes de production, etc., comme des *mouvements*. Mais nous devons comprendre que nous ne faisons qu'employer une métaphore, et une métaphore plutôt trompeuse. Car, si nous parlons en physique du mouvement d'un corps ou d'un système de corps, nous n'avons pas alors l'intention de signifier que le corps ou le système en question subit quelque changement interne ou structural, mais seulement qu'il change de position relativement à un système (arbitrairement choisi) de coordonnées. Au contraire, le sociologue signifie par un « mouvement de la société » un certain changement interne ou structural. En conséquence, il admettra qu'un mouvement de la société doit être expliqué par des *forces*<sup>1</sup> tandis que le physicien

1. Il en est ainsi à cause de la loi d'inertie. — Pour un exemple d'une tentative typiquement « scientifique » pour calculer les « forces » politiques à l'aide du théorème de Pythagore, voir ci-dessus, p. 80, note 1.

admet que seuls les *changements* de mouvement, mais non le mouvement comme tel, doivent être expliqués de cette façon. Les idées de *vitesse*, ou de *tracé*, ou de *trajectoire*, ou de *direction* d'un mouvement social sont de la même façon inoffensives dans la mesure où l'on en use simplement pour rendre une certaine impression intuitive ; mais si l'on en use avec quelque chose comme une prétention au scientifique, elles deviennent tout simplement du jargon scientifique, ou plus précisément, du jargon totaliste. Sans doute, tous les genres de changement d'une qualité sociale mesurable, l'accroissement de population par exemple, peuvent être représentés graphiquement par un tracé, tout comme la trajectoire d'un corps en mouvement ; mais il est clair qu'un tel diagramme ne décrit pas ce qu'on signifie par mouvement de la société — en considérant qu'une population stationnaire peut subir un bouleversement social radical. Nous pouvons, évidemment, combiner un nombre quelconque de diagrammes de ce genre en une seule représentation multi-dimensionnelle. Mais on ne pourra pas dire qu'un tel diagramme combiné représente la trajectoire du mouvement de la société ; il ne nous dit pas plus que ce que nous disent ensemble les diagrammes particuliers ; il ne représente aucun mouvement de la « société globale », mais seulement des changements d'aspects sélectionnés. L'idée du mouvement de la société elle-même — l'idée que la société, comme un corps physique, peut se mouvoir *comme un tout* selon une certaine trajectoire, et dans une certaine direction — est simplement une confusion totaliste<sup>1</sup>.

1. On peut apprécier la confusion créée par l'usage des mots « mouvement », « force », « direction », etc., si l'on considère

Plus spécialement, l'espoir que nous pourrions un jour découvrir les « lois de mouvement de la société », tout comme Newton découvrit les lois de mouvement des corps physiques, n'est rien d'autre que le résultat de ces erreurs d'interprétation. Puisqu'il n'y a pas de mouvement de la société dans un sens semblable ou analogue au mouvement des corps physiques, il ne peut y avoir de lois de ce genre.

Mais, dira-t-on, l'existence de courants ou de tendances dans les changements sociaux peut difficilement être mise en question : tout statisticien peut calculer de telles tendances générales. Ces tendances générales ne sont-elles pas comparables aux lois d'inertie de Newton ? La réponse est : les tendances existent, ou, plus précisément, la supposition de tendances est souvent un artifice statistique utile. *Mais des tendances générales ne sont pas des lois.* Un énoncé affirmant l'existence d'une tendance est existentiel, non pas universel. Une loi universelle, d'autre part, n'affirme pas l'existence ; au contraire : comme on l'a montré à la fin de la

qu'Henry Adams, le fameux historien américain, a sérieusement espéré déterminer le cours de l'histoire en fixant la position de deux points sur sa trajectoire — un point localisé au treizième siècle, l'autre dans sa propre vie. Il dit lui-même de son projet : « avec l'aide de ces deux points [...] il souhaitait projeter ses lignes selon un mouvement d'avance et de recul indéfini » car, soutenait-il, « tout collégien pourrait voir que l'homme comme force doit être mesuré par le mouvement à partir d'un point fixé ». (*The Education of Henry Adams*, 1918, pp. 434 sq.) Comme exemple plus récent, je puis citer la remarque de WADDINGTON (*Science and Ethics*, pp. 17 sq.) que « un système social » est « quelque chose dont l'existence implique essentiellement le mouvement au long d'un chemin évolutionnaire [...] », et que (pp. 18 sq.) « la nature de la contribution de la science à l'éthique [...] est la révélation de la nature, du caractère et de la direction du processus évolutionnaire dans le monde pris comme un tout... »

section 20, elle énonce l'impossibilité de telle ou telle chose<sup>1</sup>. Et un énoncé affirmant l'existence d'une tendance à un certain moment et en un certain lieu serait un énoncé historique singulier, non pas une loi universelle. La signification pratique de cette situation logique est considérable : tandis que nous pouvons fonder des prédictions scientifiques sur des lois, nous ne pouvons — tout statisticien prudent le sait — les fonder simplement sur l'existence de tendances. Une tendance générale (nous pouvons de nouveau prendre l'accroissement de population comme exemple) qui a persisté pendant des centaines ou même des milliers d'années peut changer en une décade, ou même plus rapidement.

Il est important de souligner que *lois et tendances générales sont choses radicalement différentes*<sup>2</sup>. Car, sans aucun doute, l'habitude de confondre les tendances et les lois, ajoutée à l'observation intuitive des tendances (comme le progrès technique), a inspiré les doctrines centrales de l'évolutionnisme et de l'historicisme — les thèses des lois inexorables de l'évolution biologique et des lois irréversibles du mouvement de la société. Et les mêmes confusions et intuitions ont aussi inspiré à Comte la doctrine des lois de succession — doctrine qui a encore beaucoup d'influence.

1. Voir ma *Logik der Forschung*, pp. 32 sq., où l'on donne des raisons de considérer les assertions existentielles comme *métaphysiques* (au sens de non scientifiques) ; voir aussi ci-dessous, p. 161, note 2.

2. Une loi, cependant, peut énoncer que dans certaines circonstances (les conditions initiales) on découvrira certaines orientations ; bien plus, lorsqu'on a ainsi expliqué une tendance générale, il est possible de formuler une loi correspondant à la tendance ; voir aussi p. 162, note 1.

La distinction, fameuse depuis Comte et Mill, entre les *lois de coexistence*, supposées correspondre à la statique, et les *lois de succession*, supposées correspondre à la dynamique, peut sans doute être interprétée d'une façon raisonnable ; c'est-à-dire comme une distinction entre des lois qui n'impliquent pas le concept de *temps*, et des lois dans la formulation desquelles le *temps* intervient (par exemple, des lois qui parlent de vitesses)<sup>1</sup>. Mais ce n'est pas tout à fait ce que Comte et ses disciples avaient dans l'esprit. Quand il parlait des lois de succession, Comte pensait à des lois déterminant la succession d'une série « dynamique » de phénomènes dans l'ordre où nous les observons. Or il est important de se rendre compte que des lois « dynamiques » de succession telles que Comte les concevait n'existent pas. Elles n'existent certainement pas à l'intérieur de la dynamique (je dis bien la dynamique). Ce qui s'en approche le plus, dans le domaine des sciences naturelles, et qui est ce à quoi il pensait probablement, ce sont les périodicités naturelles telles que les saisons, les phases de la lune, la récurrence des éclipses, ou peut-être les balancements d'un pendule. Mais ces périodicités, qui seraient décrites en physique comme dynamiques (bien que stationnaires) seraient, au sens que Comte donnait à ces termes, « statiques » plutôt que « dynamiques » ; et en tout cas elles ne peuvent

1. Il vaut peut-être la peine de mentionner qu'une économie de l'équilibre est indubitablement *dynamique* (au sens « raisonnable » du terme, en tant qu'il s'oppose au sens « comtien »), même si le temps n'intervient pas dans ses équations. Car cette théorie n'énonce pas que l'équilibre est réalisé quelque part ; elle énonce simplement que toute perturbation (et des perturbations se produisent tout le temps) est suivie d'un ajustement — par un « mouvement » vers l'équilibre.

guère être appelées des lois, (puisqu'elles dépendent des conditions spéciales qui règnent dans le système solaire. Cf. la prochaine section). Nous les appellerons des « quasi-lois de succession ».

Le point crucial est le suivant : bien que nous puissions admettre que toute succession réelle de phénomènes s'effectue en accord avec les lois de la nature, il est important de se rendre compte que pratiquement *aucune séquence de, disons, trois — ou plus de trois — événements concrets causalement reliés ne s'effectue selon une quelconque loi unique de la nature*. Si le vent secoue un arbre et que la pomme de Newton tombe sur le sol, personne ne niera que ces événements peuvent être décrits en termes de lois causales. Mais il n'y a pas une loi unique, comme celle de la pesanteur, ni un groupe défini unique de lois, pour décrire la succession effective ou concrète des événements ; en plus de la pesanteur, nous devons considérer les lois qui expliquent la poussée du vent, les mouvements saccadés de la branche, la tension de la queue de la pomme, la meurtrissure subie par la pomme dans le choc, tout cela étant suivi de processus chimiques résultant de la meurtrissure, etc. L'idée que toute série concrète ou toute succession d'événements (excepté des cas tels que le mouvement d'un pendule ou un système solaire) peut être décrite ou expliquée par une certaine loi unique, ou par un certain groupe unique bien défini de lois, est tout simplement fausse. Il n'y a ni lois de succession, ni lois d'évolution.

Cependant Comte et Mill considéraient leurs lois historiques de succession comme des lois déterminant une série d'événements historiques dans l'ordre de leur apparition effective. On peut voir ceci à

la façon dont Mill parle d'une méthode qui « consiste à essayer, par une étude et une analyse des faits généraux de l'histoire, de découvrir [...] la loi du progrès ; cette loi, une fois établie, doit [...] nous rendre capables de prédire les événements futurs, *de la même façon que d'après un petit nombre de termes d'une série infinie en algèbre nous sommes capables de discerner le principe de régularité de leur formation, et de prédire le reste de la série jusqu'à n'importe quel nombre voulu de termes* »<sup>1</sup>. Mill lui-même critique cette méthode ; mais sa critique (voir le début de la section 28) admet pleinement la possibilité de trouver des lois de succession analogues à celles d'une série mathématique<sup>2</sup>, bien qu'il ait exprimé des doutes quant à savoir si « l'ordre de succession [...] que l'histoire nous présente » peut être assez « rigoureusement uniforme » pour être comparé à une série mathématique.

Nous avons donc vu qu'il n'y a pas de *lois* qui déterminent la succession d'une telle série « dynamique » d'événements<sup>3</sup>. D'autre part, il peut y avoir des *tendances générales* qui ont ce caractère « dynamique » ; par exemple, l'accroissement de population. On peut en conséquence former le soupçon que Mill pensait à ces tendances quand il parlait de « lois de succession ». Et cette présomption est

1. MILL, *Logic*, VI, x, 3. Pour la théorie des « effets progressifs » en général, voir aussi III, xv, 2 sq.

2. Mill semble être aveugle au fait que seules les séquences arithmétiques et géométriques les plus simples sont telles que « un petit nombre de termes » suffisent pour qu'on discerne leur « principe ». Il est possible de construire des séquences mathématiques plus compliquées dans lesquelles des milliers de termes ne suffiraient pas pour qu'on découvre leur loi de construction — *même si l'on savait qu'il en existe une*.

3. En ce qui concerne l'approche la plus directe de ce genre de lois, voir la section 28, notamment la note 1, p. 161.

confirmée par Mill lui-même lorsqu'il décrit sa loi historique de progrès comme une *tendance*. En discutant cette « loi », il exprime sa « croyance [...] que la *tendance* générale est, et continuera à être malgré des exceptions occasionnelles et temporaires, une tendance au mieux — *tendance vers un état meilleur et plus heureux*. Ceci [...] est [...] un théorème de la science » (c'est-à-dire, de la science sociale). Le fait que Mill devait discuter sérieusement de la question de savoir si « les phénomènes de la société humaine » tournent « dans une orbite » ou s'ils se meuvent, progressivement, sur une « trajectoire »<sup>1</sup> est en rapport avec cette confusion fondamentale entre lois et tendances, aussi bien qu'avec l'idée totaliste selon laquelle la société peut « se mouvoir » en tant que tout — disons comme une planète.

Afin d'éviter les erreurs d'interprétation, je désire faire comprendre clairement que je crois que Comte et Mill ont tous les deux apporté d'importantes contributions à la philosophie et à la méthodologie de la science : je pense en particulier à l'insistance de Comte sur les lois et sur la prédiction scientifique, à sa critique d'une théorie essentialiste de la causalité, et à sa doctrine — et celle de Mill — de l'unité de la méthode scientifique. Mais leur doctrine des lois historiques de succession vaut, je

1. Voir MILL, *loc. cit.* ; Mill distingue deux sens du mot « progrès » : au sens le plus large, il s'oppose au changement cyclique et n'implique pas d'amélioration. (Il discute le « changement progressif » plus complètement dans ce sens, *op. cit.*, III xv.) Au sens étroit, il implique l'amélioration. Mill enseigne que la persistance du progrès au sens large est une question de *méthode* (je ne comprends pas ce point), et au sens étroit un théorème de sociologie.

crois, à peine plus qu'une collection de métaphores appliquées mal à propos<sup>1</sup>.

## 28. *La méthode de réduction. L'explication causale. Prédiction et prophétie.*

Ma critique de la thèse des lois historiques de succession n'est pas encore, sur un point important, concluante. J'ai essayé de montrer que les « directions » ou « tendances » que les historicistes discernent dans la succession d'événements appelée histoire ne sont pas des lois mais, si elles sont quelque chose, des tendances générales. Et j'ai fait remarquer pourquoi une tendance, contrairement à une loi, ne doit pas en général servir de fondement à des prédictions scientifiques.

1. Dans nombre d'écrits historicistes et évolutionnistes, il est souvent impossible de découvrir où finit la métaphore et où commence la théorie sérieuse. Voir par exemple p. 140, note 2, p. 143, note 1, et p. 144, note 1. Et nous devons même envisager la possibilité pour certains historicistes de nier qu'il y ait une différence entre métaphore et théorie ; car cette possibilité est révélée dans la citation suivante du psychanalyste le Dr Karin Stephen : « Je concéderai que l'explication moderne que j'ai essayé d'avancer peut n'être encore rien de plus qu'une métaphore [...] Je ne pense pas que nous devions en avoir honte [...] parce que les hypothèses scientifiques sont, en fait, toutes basées sur la métaphore. Qu'est-ce d'autre que la théorie ondulatoire de la lumière ? » (Cf. *Science and Ethics* de WADDINGTON p. 80 ; voir aussi p. 76 sur la pesanteur.) Si la méthode de la science était encore celle de l'essentialisme, méthode qui consiste à demander « qu'est-ce que *c'est* ? » (cf. section 10 ci-dessus), et si la théorie ondulatoire de la lumière consistait dans l'affirmation essentialiste que la lumière *est* un mouvement ondulatoire, cette remarque serait alors justifiée. Mais telles que sont les choses, une des principales différences entre la psychanalyse et la théorie ondulatoire de la lumière est que la première est encore largement essentialiste et métaphysique alors que la seconde ne l'est pas.

Mais à cette critique, Mill et Comte — seuls à cet égard parmi les historicistes, je crois — pourraient encore donner une réplique. Mill a peut-être entretenu une certaine confusion entre lois et tendances générales, mais il aurait pu nous rappeler que lui-même avait critiqué ceux qui ont confondu une « uniformité de succession historique » avec une véritable loi de la nature ; qu'il avait pris soin de faire ressortir qu'une telle uniformité pourrait « n'être qu'une loi empirique »<sup>1</sup> (le terme est quelque peu trompeur) et qu'on ne devait pas la considérer comme certaine avant qu'elle ait été réduite, « par la concordance de la déduction *a priori* avec la preuve historique », au statut de véritable loi de la nature ; et qu'il avait même établi<sup>2</sup> la « règle formelle de ne jamais introduire de généralisations dans la science sociale à partir de l'histoire, à moins d'indiquer des raisons suffisantes pour ce faire », c'est-à-dire en la déduisant de certaines lois naturelles véritables (les lois auxquelles il pensait étaient celles de la « nature humaine », c'est-à-dire de la psychologie), qui peuvent être établies d'une façon indépendante. A cette procédure de réduction des généralisations historiques ou autres à un ensemble de lois d'une plus grande généralité, Mill donna le

1. Cette citation et la suivante sont tirées de MILL, *Logic*, VI, x, 3. J'estime que le terme de « loi empirique » (employé par Mill pour signifier une loi d'un faible degré de généralité) est très malheureux parce que *toutes* les lois scientifiques sont empiriques : elles sont toutes acceptées ou rejetées en se fondant sur l'évidence empirique. Pour les « lois empiriques » de Mill, voir aussi *op. cit.*, III, vi, et VI, v, i. La distinction de Mill a été acceptée par C. MENGER, qui oppose les « lois exactes » aux « lois empiriques » ; voir *The Collected Works*, II, pp. 38 sq., et 259 sq.

2. Voir MILL, *op. cit.*, VI, x, 4. Voir aussi COMTE, *Cours de philosophie positive*, IV, p. 335.

nom de « méthode déductive inverse », et il la défendit comme étant la seule méthode historique et sociologique correcte.

Je suis prêt à admettre qu'il y a quelque force dans cette réplique. Car, si nous réussissions à réduire une tendance générale à un ensemble de lois, nous serions alors autorisés à utiliser cette tendance, comme une loi, pour fondement de prédictions. Une telle réduction, ou déduction inverse, contribuerait grandement à jeter un pont sur l'abîme qui sépare lois et tendances. La force de cette réplique est rendue encore plus évidente par le fait que la méthode de déduction inverse de Mill est une description satisfaisante (bien que fragmentaire) d'un procédé qui n'est pas seulement utilisé dans les sciences sociales mais dans toutes les sciences, et dans une mesure beaucoup plus large que ne l'estimait Mill lui-même.

En dépit de ces concessions je crois que notre critique reste valable, et que la confusion historiciste fondamentale des lois avec les tendances générales est indéfendable. Mais pour le montrer, une analyse soignée de la méthode de réduction, ou déduction inverse, est nécessaire.

La science, peut-on dire, est confrontée à des problèmes à chaque moment de son développement. Elle ne peut commencer par des observations, ou par la « collection de données », comme le croient certains. Avant de pouvoir recueillir des données, il faut qu'ait été suscité notre intérêt pour des *données d'un certain genre* : le problème est toujours premier. Le problème à son tour peut être suggéré par des besoins pratiques, ou par des croyances scientifiques ou préscientifiques, qui, pour une raison ou une autre, apparaissent avoir besoin d'une révision.

Or un problème scientifique, d'une façon générale, naît du besoin d'une *explication*. D'après Mill, nous distinguerons deux cas principaux : l'explication d'un événement particulier, individuel ou singulier, et celle d'une régularité ou d'une loi. Mill s'exprime ainsi : « on dit qu'on explique un fait individuel en indiquant sa cause, c'est-à-dire en posant la loi ou les lois [...] dont sa production est un exemple. Ainsi une conflagration est expliquée [...] quand on a prouvé qu'elle a résulté d'une étincelle tombée sur un amas de combustibles ; et d'une façon semblable, on dit qu'une loi est expliquée quand on indique une ou plusieurs autres lois, dont cette loi elle-même n'est qu'un cas et dont elle peut être déduite »<sup>1</sup>. Le cas de l'explication d'une loi est un cas de « déduction inverse » et, en conséquence, est important pour notre étude.

Cette explication de l'explication, que propose Mill, ou mieux d'une explication causale, est dans l'ensemble tout à fait acceptable. Mais, par rapport à certains buts, elle n'est pas assez précise ; et ce manque de précision joue un rôle important dans la question qui nous occupe. En conséquence, je vais reprendre le sujet et marquer où résident les différences entre la conception de Mill et mon propre démenti.

Je suggère que donner une explication causale d'un certain *événement spécifique* signifie déduire un énoncé décrivant cet événement à partir de deux sortes de prémisses, c'est-à-dire à partir de certaines *lois universelles*, et à partir de certains énoncés singuliers ou particuliers que nous pouvons appeler

1. MILL, *op. cit.*, III, XII, 1. Pour la « dérivation » ou « déduction inverse » de ce qu'il appelle les « lois empiriques » voir aussi *lib. cit.*, XVI, 2.

*conditions initiales particulières*. Par exemple, nous pouvons dire que nous avons donné une explication causale de la rupture d'un certain fil, si nous découvrons que ce fil ne pouvait supporter qu'un poids d'une livre, et qu'un poids de deux livres a été suspendu à lui. Si nous analysons cette explication causale, nous trouvons qu'elle enveloppe deux éléments différents. (1) Certaines hypothèses ayant le caractère de lois universelles de la nature ; dans ce cas, peut-être : « Pour tout fil d'une structure donnée S (déterminée par sa matière, son épaisseur, etc.), il y a un poids caractéristique P tel que le fil rompra si un poids excédant P lui est suspendu » ; et « Pour tout fil de la structure S<sub>1</sub>, le poids caractéristique P est égal à une livre ». (2) Certains énoncés (singuliers) spécifiques — les conditions initiales — se rattachant à l'événement particulier en question ; dans ce cas, nous pouvons avoir deux énoncés : « Ceci est un fil de structure S<sub>1</sub> », et « Le poids fixé à ce fil était un poids de deux livres ». Ainsi nous avons deux éléments différents, de deux sortes différentes d'énoncés qui, prises ensemble, fournissent une explication causale complète, c'est-à-dire : (1) *Des énoncés universels ayant le caractère de lois naturelles* ; et (2) *des énoncés particuliers propres au cas spécial dont il est question, les conditions initiales*. Or à partir des lois universelles (1) nous pouvons déduire à l'aide des conditions initiales (2) l'énoncé particulier suivant (3) : « Ce fil se rompra. » Cette conclusion (3) nous pouvons aussi l'appeler *prédiction* particulière. — On dit couramment que les conditions initiales (ou plus précisément la situation qu'elles définissent) sont la *cause* de l'événement en question, et que la *prédiction* (ou plutôt, l'événement défini par le pronostic) est l'*effet* ; par exemple on dit que la suspension

d'un poids de deux livres à un fil capable de supporter seulement une livre, était la cause, et la rupture l'effet<sup>1</sup>.

Cette explication causale ne sera évidemment scientifiquement acceptable que si les lois universelles sont bien testées et corroborées, et si nous avons aussi quelque preuve indépendante en faveur de la cause, c'est-à-dire des conditions initiales.

Avant de procéder à l'analyse de l'explication causale des régularités ou des lois, on peut remarquer que plusieurs choses ressortent de notre analyse de l'explication d'événements singuliers. L'une est que nous ne pouvons jamais parler de cause et d'effet d'une manière absolue, mais que nous devons dire qu'un événement est cause d'un autre événement — son effet — par rapport à quelque loi universelle. Cependant, ces lois universelles sont très souvent tellement banales (comme dans notre exemple) qu'en règle générale nous les admettons au départ, au lieu d'en faire un usage conscient. Un

1. Le paragraphe qui contient l'analyse d'une explication causale d'un événement particulier est pratiquement une transcription littérale de la section 12 de ma *Logik der Forschung* (1935). Actuellement, je suis porté à suggérer une définition de la « cause » en me fondant sur la sémantique de Tarski (que je ne connaissais pas lorsque ce livre a été écrit), selon les directions suivantes : l'événement (singulier) *A* est appelé *cause véritable* de l'événement (singulier) *B* si, et seulement si, à partir d'un groupe d'assertions universelles *vraies* (lois de la nature) une implication matérielle s'ensuit, où l'impliquant désigne *A* et l'impliqué *B*. De la même façon, nous pourrions définir le concept d'une « cause scientifiquement acceptée ». Pour le concept sémantique de désignation, voir CARNAP, *Introduction to Semantics* (1942). Il semble qu'on pourrait améliorer la définition précédente en employant ce que Carnap appelle des « concepts absolus ». — Pour quelques remarques historiques concernant le problème de la cause, voir la note 7 au chap. xxv de mon livre *The Open Society and its Enemies (La Société ouverte et ses ennemis)*.

second point est que l'emploi d'une théorie pour *prédire* un événement particulier n'est simplement qu'un autre aspect de son emploi pour *expliquer* cet événement. Et puisque l'on teste une théorie en comparant les événements prédits avec ceux qui sont effectivement observés, notre analyse montre aussi comment des théories peuvent être *testées*. Que l'on emploie une théorie dans une intention d'explication, ou de prédiction ou de tests, cela dépend du problème qui nous intéresse, et quels énoncés nous considérons comme donnés, ou non problématiques, et quels énoncés nous semblent avoir besoin d'être soumis à une critique plus poussée et aux tests (voir section 29).

L'explication causale d'une *régularité* décrite par une loi universelle est quelque peu différente de celle d'un événement singulier. A première vue, on pourrait penser que le cas est analogue et que la loi en question doit être déduite à partir (1) de certaines lois plus générales, et (2) de certaines conditions spéciales, qui correspondent aux conditions initiales mais qui ne sont *pas* singulières, et se réfèrent à une certaine *sorte* de situation. Ce n'est cependant pas le cas ici, car les conditions spéciales (2) doivent être explicitement énoncées dans la formulation de la loi que nous désirons expliquer ; autrement, en effet, cette loi contredirait simplement (1). (Par exemple, si à l'aide de la théorie de Newton nous voulons expliquer la loi d'après laquelle les planètes se déplacent selon une ellipse, nous devons alors introduire explicitement dans la formulation de cette loi les conditions dans lesquelles nous pouvons affirmer sa validité, peut-être sous la forme : *Si un certain nombre de planètes, suffisamment distantes pour que leur attraction mutuelle soit très petite, se déplacent autour d'un soleil beaucoup*

plus lourd, *alors* chacune se déplace approximativement selon une ellipse avec le soleil dans le même foyer.) Autrement dit, la formulation d'une loi universelle que nous essayons d'expliquer doit envelopper toutes les conditions de sa validité, puisque autrement nous ne pourrions l'affirmer universellement (ou comme le dit Mill, inconditionnellement). En conséquence, l'explication causale d'une régularité consiste en la déduction d'une loi (enveloppant les conditions dans lesquelles cette régularité se maintient) à partir d'un ensemble de lois plus générales qui ont été testées et confirmées d'une façon indépendante.

Si nous comparons maintenant notre compte rendu de l'explication causale avec celui de Mill, nous voyons qu'il n'y a pas tellement de différence tant qu'il s'agit de la réduction de lois à des lois plus générales, c'est-à-dire en ce qui concerne l'explication causale des régularités. Mais dans la discussion par Mill de l'explication causale d'événements *singuliers*, on ne trouve pas de distinction claire entre (1) les lois universelles et (2) les conditions initiales particulières. Cela est dû en grande partie au manque de clarté dans l'usage que Mill fait du terme de « cause », par lequel il signifie tantôt les événements singuliers, et tantôt les lois universelles. Nous montrerons maintenant comment ceci affecte l'explication, ou réduction, des tendances générales.

Qu'il soit logiquement possible de réduire ou d'expliquer les tendances générales, on n'en peut douter. Supposons, par exemple, que l'on découvre que toutes les planètes se rapprochent progressivement du soleil. Le système solaire serait alors un système dynamique au sens de Comte ; il aurait une évolution ou une histoire, avec une tendance défi-

nie. La tendance pourrait aisément être expliquée dans la physique newtonienne par la supposition (pour laquelle nous pourrions trouver une preuve indépendante) que l'espace interplanétaire est rempli d'une matière résistante — par exemple un certain gaz. Cette supposition serait une nouvelle condition initiale particulière que nous aurions à ajouter aux conditions initiales habituelles énonçant les positions et les vitesses des planètes à un moment donné. Aussi longtemps que persiste la nouvelle condition initiale, nous devons avoir un changement ou une tendance systématique. Or, si nous supposons en outre que le changement est important, celui-ci doit alors avoir une influence systématique très marquée sur la biologie et l'histoire des diverses espèces sur la terre, incluant l'histoire humaine. Ceci montre comment nous pourrions, en principe, expliquer certaines tendances historiques et évolutives — même certaines « tendances générales », c'est-à-dire des tendances qui persistent à travers l'évolution considérée. Il est évident que ces tendances seraient analogues aux quasi-lois de succession (périodicités saisonnières, etc.) mentionnées dans la section précédente, à cette différence près qu'elles seraient « dynamiques ». En conséquence, elles correspondraient même plus précisément que ces quasi-lois « statiques » à l'idée vague des lois évolutives ou historiques de succession de Comte et de Mill. Or, si nous avons raison de supposer la persistance des conditions initiales convenables, nous pouvons alors clairement supposer que ces tendances générales, ou « quasi-lois dynamiques », persisteront, de telle sorte qu'elles pourront servir, comme les lois, de base pour des prédictions.

Il est peu douteux que de telles *tendances expli-*

quées (comme nous pouvons les appeler), ou sur le point de l'être, jouent un rôle considérable dans la théorie évolutionniste moderne. A part un certain nombre de tendances se rapportant à l'évolution de certaines formes biologiques, telles que certaines coquilles et certains rhinocéros, il apparaît qu'une tendance générale vers un nombre croissant et une variété croissante de formes biologiques se répandant à l'intérieur d'un domaine croissant de conditions d'environnement<sup>1</sup> devient explicable en ter-

1. Pour une discussion des tendances générales de l'évolution, voir J. HUXLEY, *Evolution* (1942), IX. En ce qui concerne la théorie du progrès évolutif de HUXLEY (*op. cit.*, X) il me semble que tout ce qu'on peut raisonnablement affirmer se réduit à ceci : l'orientation générale vers une variété croissante des formes, etc., laisse place à l'affirmation que le « progrès » (la définition de Huxley est discutée ci-dessous) s'effectue parfois, et d'autres fois non ; que les évolutions de certaines formes sont parfois progressives, tandis que la plupart d'entre elles ne le sont pas ; et qu'il n'y a aucune raison générale de s'attendre à ce que des formes ayant accompli des progrès plus poussés apparaissent à l'avenir. (Cf. l'affirmation d'Huxley — *op. cit.*, cf. par exemple p. 571 — que, si les hommes disparaissaient, un progrès plus poussé serait hautement improbable. Bien que ses arguments ne me convainquent pas, ils entraînent une implication à laquelle je suis porté à consentir ; à savoir que le progrès biologique est pour ainsi dire quelque chose d'accidentel.) En ce qui concerne la *définition* que donne Huxley du progrès évolutif, en tant qu'accroissement de l'*efficacité biologique générale*, c'est-à-dire en tant qu'accroissement du contrôle sur l'environnement et de l'indépendance à son égard, je pense qu'il a effectivement réussi à exprimer adéquatement les intentions de beaucoup de ceux qui ont employé ce terme. Bien plus, les termes de la définition ne sont pas, je l'admets, anthropocentriques ; ils n'enveloppent aucun jugement de valeur. Et cependant, appeler « progrès » un accroissement de l'efficacité ou du contrôle, cela me paraît exprimer un jugement de valeur ; cela exprime la croyance que l'efficacité ou le contrôle sont bons, et que l'expansion de la vie et sa domination ultérieure sur la matière inanimée sont désirables. Mais il est certainement possible d'adopter des valeurs très différentes. C'est pourquoi je ne pense pas que la prétention de HUXLEY à

mes de lois biologiques (en même temps que des conditions initiales énonçant certaines suppositions sur l'environnement terrestre des organismes, et qui, en même temps que les lois, impliquent, par exemple, l'action de l'important mécanisme appelé « sélection naturelle »).

Tout ceci peut sembler contredire notre thèse, et soutenir en fait Mill et l'historicisme. Mais ce n'est pas le cas. Il existe des tendances expliquées, mais leur persistance dépend de la persistance de certaines conditions initiales particulières (qui à leur tour peuvent être parfois des tendances générales). Or Mill et ses compagnons historicistes *ne remarquent pas que les tendances générales dépendent de conditions initiales*. Ils traitent les tendances comme si elles étaient aussi inconditionnelles que des lois. Leur confusion entre lois et tendances générales<sup>1</sup> les fait croire en des tendances inconditionnelles (et par conséquent générales) ; ou, comme nous pouvons dire, en des *tendances absolues*<sup>2</sup> ; par exemple, en une tendance historique générale vers le progrès

avoir donné une « définition objective » du progrès évolutif, libre de tout anthropomorphisme et de tout jugement de valeur, soit soutenable. Voir *op. cit.*, p. 559 ; aussi p. 565, où est discutée la conception de J. B. S. Haldane selon laquelle l'idée de progrès est anthropocentrique.

1. On peut constater en analysant sa *Logic*, III, XVI, que dans le cas de MILL c'est cette confusion qui est principalement responsable de sa croyance en l'existence de ce que j'appelle des « tendances absolues ».

2. Il y a des raisons logiques à la description de la croyance en une tendance absolue comme étant non scientifique ou métaphysique (cf. p. 146, note 1). On peut formuler une telle tendance au moyen d'une assertion existentielle non particulière ou généralisée. (« Il existe telle ou telle tendance »), qui ne peut être testée puisque aucune observation d'une déviation par rapport à la tendance ne peut réfuter cette affirmation car nous pouvons toujours espérer que « à la longue » des déviations dans la direction opposée rétabliront les choses.

— « une tendance vers un état meilleur et plus heureux ». Et, si tant est qu'ils considèrent une « réduction » de leurs tendances à des lois, ils croient que ces tendances peuvent être immédiatement dérivées de lois universelles seulement, telles que les lois de la psychologie (ou peut-être du matérialisme dialectique, etc.).

Ceci, pouvons-nous dire, est l'erreur centrale de l'historicisme. Ses « lois d'évolution » s'avèrent être des tendances absolues ; tendances qui, comme des lois, ne dépendent pas de conditions initiales, et qui nous emportent irrésistiblement selon une certaine direction, vers l'avenir. Elles sont le fondement de prophéties inconditionnelles, contrairement aux prédictions scientifiques conditionnelles.

Mais que penser de ceux qui voient que les tendances générales dépendent de conditions, et qui essayent de découvrir ces conditions et de les formuler explicitement ? Je réponds que je ne leur cherche en rien querelle. Au contraire. Il est indubitable qu'il existe des tendances générales. En conséquence nous avons la tâche difficile de les expliquer aussi bien que nous le pouvons<sup>1</sup>, c'est-

1. Si nous réussissons à déterminer les conditions singulières complètes ou suffisantes  $c$  d'une tendance singulière  $t$ , nous pouvons alors formuler la loi universelle : « Toutes les fois que seront réunies des conditions du type  $c$ , il y aura une tendance de type  $t$ . » A l'idée d'une loi de ce genre on ne peut rien objecter du point de vue logique ; mais cette idée est très différente de celle que Comte et Mill se font d'une loi de succession qui, comme une tendance absolue ou une loi d'une série mathématique, caractérise la direction générale d'une série entière d'événements. D'ailleurs comment pourrions-nous établir que nos conditions sont suffisantes ? Ou ce qui revient au même : comment pourrions-nous tester une loi ayant la forme indiquée ci-dessus ? (On ne doit pas oublier que nous sommes en train de discuter ici la position (b) de la section 27, qui implique l'assertion que la tendance peut être testée.) Pour

à-dire de déterminer aussi précisément que possible les conditions dans lesquelles elles persistent (voir la section 32).

Le fait est que ces conditions sont trop aisément négligées. Il y a, par exemple, une tendance générale vers une « accumulation des moyens de production » (comme l'expose Marx). Mais on peut difficilement s'attendre à ce qu'elle persiste dans une population qui décroît rapidement ; et cette décroissance peut à son tour dépendre de conditions extra-économiques, par exemple d'une invention fortuite, ou, cela est imaginable, de l'impact physiologique (peut-être biochimique) direct de l'environnement industriel. Les conditions possibles sont en réalité innombrables ; et afin d'être capables d'examiner ces possibilités dans notre recherche des véritables conditions d'une tendance, nous devons toujours imaginer les conditions dans lesquelles la tendance en question disparaîtrait. Mais c'est précisément ce que l'historiciste ne peut faire. Il croit fermement en sa tendance favorite, et les conditions dans lesquelles elle disparaîtrait lui semblent absolument irréelles. La pauvreté de l'his-

tester une loi de ce genre nous devons essayer de réaliser des conditions dans lesquelles elle ne vaut pas ; à cette fin nous devons essayer de montrer que des conditions de type  $c$  sont insuffisantes, et que même si elles sont présentées, une tendance de type  $t$  ne se produit pas toujours. Une méthode comme celle-là (elle est esquissée dans la section 32) serait irréprochable ; mais elle n'est pas applicable aux tendances absolues de l'historiciste, puisque celles-ci sont des concomitants nécessaires et omniprésents de la vie sociale, et ne peuvent être éliminées par aucune interférence imaginable avec les conditions sociales. Nous pouvons voir ici encore le caractère « métaphysique » de la croyance en des tendances qui ne sont pas particulières, c'est-à-dire des tendances générales ; les assertions qui expriment une telle croyance ne peuvent être testées ; voir aussi la note précédente.

toricisme, peut-on dire, est une pauvreté d'imagination. L'historiciste attaque continuellement ceux qui ne peuvent imaginer un changement dans leurs petits mondes, mais l'historiciste est lui-même dépourvu d'imagination puisqu'il ne peut imaginer un changement dans les conditions du changement.

## 29. L'unité de la méthode.

J'ai suggéré dans la section précédente que les méthodes déductives qu'on y analysait étaient largement utilisées et importantes — beaucoup plus que Mill par exemple ne l'a jamais pensé. Ces indications seront maintenant développées plus avant, afin de projeter quelque lumière sur la dispute entre naturalisme et antinaturalisme. Dans cette section, je vais proposer une doctrine de l'unité de la méthode, c'est-à-dire la thèse selon laquelle toutes les sciences théoriques ou généralisantes (nous renvoyons à plus tard la discussion des sciences historiques) font usage de la même méthode, qu'il s'agisse des sciences naturelles ou des sciences sociales. En même temps, il sera question de certaines thèses de l'historicisme que je n'ai pas encore suffisamment examinées, comme les problèmes de la généralisation, de l'essentialisme, du rôle joué par la compréhension intuitive, de l'inexactitude de la prédiction, de la complexité et de l'application des méthodes quantitatives.

Je ne prétends pas qu'il n'y ait aucune différence d'aucune sorte entre les méthodes des sciences théoriques de la nature et celles de la société ; de telles différences existent clairement, même entre les diverses sciences naturelles elles-mêmes aussi bien qu'entre les diverses sciences sociales. (Que

l'on compare, par exemple, l'analyse des marchés compétitifs et celle des langues romanes.) Mais j'admets avec Comte et Mill — et beaucoup d'autres, tel C. Menger — que les méthodes dans les deux domaines sont fondamentalement les mêmes, bien que l'idée que je me fais d'elles puisse différer de celle qu'ils s'en font. Les méthodes consistent toujours à offrir des explications causales déductives et à les tester (par le moyen de prédiction), comme on l'a esquissé dans la section précédente. On a parfois appelé cela la méthode hypothético-déductive<sup>1</sup>, ou plus souvent la méthode par hypothèse, car elle ne procure une certitude absolue pour aucun des énoncés scientifiques qu'elle teste ; bien plutôt, ces assertions gardent toujours le caractère d'hypothèses avancées à titre d'essai, même si leur caractère provisoire peut cesser d'être manifeste après avoir subi avec succès un grand nombre de tests sévères.

A cause de leur caractère de tentatives, ou provisoire, les hypothèses ont été considérées, par la plupart de ceux qui réfléchissaient sur la méthode, comme provisoires en ce sens qu'elles doivent finalement être remplacées par des théories prouvées (ou au moins par des théories qu'on peut prouver être hautement probables, au sens de quelque calcul de probabilités). Je crois que cette conception est erronée et qu'elle conduit à une foule de difficultés entièrement superflues. Mais ce problème<sup>2</sup> est

1. Voir V. KRAFT, *Die Grundformen der wissenschaftlichen Methoden* (1925).

2. A ce propos, cf. ma *Logik der Forschung*, sur laquelle s'appuie la section précédente, not. la doctrine des tests par voie de déduction (« déductivisme »), et de l'inutilité de toute « induction » ultérieure, puisque les théories conservent toujours leur caractère hypothétique (« hypothéticisme »), et la

comparativement de peu d'importance ici. Ce qui est important c'est de se rendre compte qu'en science nous avons toujours affaire à des explications, des prédictions et des tests, et que la méthode selon laquelle on teste les hypothèses est dans l'ensemble invariable (voir la section précédente). A partir de l'hypothèse à tester — par exemple une loi universelle — en même temps que quelques autres propositions qui à cet effet ne sont pas considérées comme problématiques — par exemple certaines conditions initiales —, nous déduisons une prévision. Puis nous confrontons cette prévision, toutes

doctrines selon laquelle les tests scientifiques sont des essais de réfutation des théories (« éliminationisme ») ; voir aussi la discussion de la testabilité et de la réfutabilité.

L'opposition ici soulignée, entre le *déductivisme* et l'*inductivisme*, correspond à certains égards à la distinction classique entre le *rationalisme* et l'*empirisme* : Descartes était déductiviste, car il concevait toutes les sciences comme des systèmes déductifs, alors que les empiristes anglais, à partir de Bacon, concurrent tous les sciences comme des collections de données à partir desquelles des généralisations étaient formées par induction.

Mais Descartes croyait que les principes, les prémisses des systèmes déductifs, devaient être certains et évidents par eux-mêmes — « clairs et distincts ». Ils sont fondés sur le discernement de la raison (en langage kantien, ils sont synthétiques et valables *a priori*). Au contraire, je les conçois comme des conjectures provisoires, ou hypothèses (« hypothéticisme »).

Je prétends que ces hypothèses doivent être en principe réfutables : c'est en cela que je m'écarte des deux grands déductivistes modernes, Henri Poincaré et Pierre Duhem.

Poincaré et Duhem reconnaissent tous deux l'impossibilité de concevoir les théories physiques comme des généralisations inductives. Ils se rendaient compte que les mesures faites dans les observations, mesures qui constituent le point de départ prétendu des généralisations, sont au contraire des *interprétations faites à la lumière des théories*. Et ils rejetaient non seulement l'inductivisme, mais aussi la croyance rationaliste en des principes ou des axiomes synthétiques et valables *a priori*. Poincaré les interprétait comme vrais analytiquement, comme des définitions ; Duhem les interprétait comme étant

les fois que cela est possible, avec les résultats des observations expérimentales ou autres. On considère que l'accord corrobore l'hypothèse, sans être une preuve définitive ; et qu'un désaccord manifeste est une réfutation ou une falsification.

Selon cette analyse, il n'y a pas grande différence entre explication, prédiction et tests. Ce n'est pas une différence de structure logique, mais d'accentuation ; elle dépend de *ce que nous considérons être notre problème*, et de ce que nous ne considérons pas l'être. Si nous considérons la prévision comme non problématique et les conditions initiales ou

des instruments (comme le faisaient le cardinal Bellarmin et l'évêque Berkeley) — comme des moyens d'introduire de l'ordre parmi les lois expérimentales : puisqu'elles ne sont que des instruments, les théories ne peuvent contenir aucune information, vraie ou fausse. Elles ne peuvent qu'être commodes ou non commodes ; économiques ou non économiques ; souples et ingénieuses, ou grinçantes et grossières. Ainsi, dit Duhem, il ne peut y avoir de raisons logiques à ne pas accepter à la fois deux théories, ou plus, qui sont contradictoires. Je m'accorde pleinement avec ces deux grands auteurs pour rejeter à la fois l'inductivisme et la validité synthétique *a priori* des théories physiques. Mais je ne puis accepter leurs conceptions relatives à l'impossibilité de soumettre des systèmes théoriques à des tests empiriques. Je crois que certains sont testables, c'est-à-dire en principe réfutables, et que pour cette raison ils sont *synthétiques* (plutôt qu'analytiques), *empiriques* (plutôt qu'*a priori*), et *informateurs* (plutôt que purement instrumentaux). En ce qui concerne la fameuse critique que Duhem fait des expériences cruciales, il montre seulement que des expériences cruciales ne peuvent jamais *prouver* ou établir une théorie mais il ne montre nulle part que des expériences cruciales ne peuvent *réfuter* une théorie. De l'aveu de tous, Duhem a raison en ce que l'on ne peut tester que des systèmes théoriques vastes et complexes, et non des hypothèses isolées ; mais si l'on teste deux systèmes de ce genre, qui ne diffèrent que par une hypothèse et si l'on peut combiner des expérimentations qui réfutent le premier système tout en laissant le second pleinement corroboré, alors on sera raisonnablement fondé à attribuer l'échec du premier système à l'hypothèse unique par laquelle il se distingue du second.

quelques-unes des lois universelles (ou les deux à la fois) comme problématiques, alors nous parlons d'*explication*. Si nous considérons les lois et les conditions initiales comme non problématiques, et si nous ne les utilisons que pour déduire la prévision, afin d'obtenir par là une nouvelle information, alors nous parlons de *prédiction* (c'est le cas où nous *appliquons* nos résultats scientifiques). Et si nous considérons l'une des prémisses, c'est-à-dire soit une loi universelle soit une condition initiale, comme problématique, alors nous parlons d'un *test* de la prémisses problématique.

Le résultat des tests est la *sélection* des hypothèses qui ont résisté aux épreuves, au moyen de l'*élimination* de celles qui ne l'ont pas fait, et qui ont en conséquence été rejetées. Il est important de se rendre compte des conséquences de cette conception. Ce sont celles-ci : tous les tests peuvent être interprétés comme des tentatives d'élimination des théories fausses — des essais pour découvrir les points faibles d'une théorie, afin de la rejeter si elle est falsifiée. On estime parfois que cette conception est paradoxale ; notre but, dit-on, est d'établir des théories, non pas d'éliminer celles qui sont fausses. Mais précisément parce que notre but est d'établir des théories du mieux que nous le pouvons, nous devons les tester aussi sévèrement que nous le pouvons ; c'est-à-dire que nous devons essayer de les mettre en défaut, de les réfuter. Ce n'est que si nous ne pouvons pas les réfuter, en dépit des plus grands efforts, que nous pouvons dire qu'elles ont résisté aux tests les plus sévères. C'est la raison pour laquelle la découverte d'exemples qui confirment une théorie a très peu de signification, si nous n'avons pas essayé, sans succès, de découvrir des réfutations. Car si nous ne prenons pas une attitude

critique, nous trouverons toujours ce que nous désirons : nous rechercherons, et nous trouverons, des confirmations ; nous éviterons, et nous ne verrons pas, tout ce qui pourrait être dangereux pour nos théories favorites. De cette façon, il n'est que trop aisé d'obtenir ce qui semble une preuve irrésistible en faveur d'une théorie qui, si on l'avait approchée d'une façon critique, aurait été réfutée. Afin de faire fonctionner la méthode de sélection par élimination, et de garantir que seules les théories les plus convenables survivent, leur *lutte pour la vie* doit être rendue sévère.

Telle est, brièvement, la méthode de toutes les sciences qui s'appuient sur l'expérience. Mais que dire de la méthode par laquelle nous *obtenons* nos théories ou nos hypothèses ? Que dire des *généralisations inductives*, et de la manière dont nous passons de l'observation à la théorie ? A cette question (et aux doctrines de la section 1, dans la mesure où l'on n'en a pas traité dans la section 26) je donnerai deux réponses. (a) Je ne crois pas que l'on ait jamais fait de généralisations inductives, si cela signifie que nous commencerions par des observations, pour essayer d'en dériver nos théories. Je crois que le préjugé selon lequel nous procéderions de cette façon est une sorte d'illusion d'optique, et qu'à aucune étape du développement scientifique nous ne commençons sans quelque chose qui ressemble à une théorie, c'est-à-dire une hypothèse, une opinion préconçue ou un problème — souvent un problème technologique — qui en quelque façon *guide* nos observations<sup>1</sup>, et qui nous aide à choisir,

1. Comme exemple intéressant de la manière dont les observations botaniques elles-mêmes sont guidées par la théorie (et dont elles peuvent même être influencées par des

parmi les innombrables objets d'observation, ceux qui peuvent être intéressants. Mais s'il en est ainsi, alors la méthode d'élimination — qui n'est rien d'autre que la méthode des essais et erreurs discutée dans la section 24 — peut toujours être appliquée. Toutefois, je ne pense pas qu'il soit nécessaire pour notre discussion présente d'insister sur ce point. Car nous pouvons dire (*b*) qu'il importe peu du point de vue de la science de savoir si nous avons obtenu nos théories en sautant à des conclusions injustifiées ou tout simplement en tombant sur elles (c'est-à-dire par « intuition ») ou par quelque procédé inductif. La question : « Comment avez-vous découvert pour la première fois votre théorie ? » touche, pour ainsi dire, à une affaire entièrement personnelle, contrairement à la question : « Comment avez-vous testé votre théorie ? » qui seule est du domaine scientifique. Et la méthode de testage ici décrite est féconde ; elle conduit à de nouvelles observations, et à un échange réciproque entre théorie et observation.

Or tout ceci, je crois, n'est pas seulement vrai pour les sciences naturelles, mais aussi pour les sciences sociales. Et dans les sciences sociales il est même plus manifeste que dans les sciences naturelles que nous ne pouvons voir et observer nos objets avant d'y avoir réfléchi. Car la plupart des objets de la science sociale, sinon tous, sont des objets abstraits ; ce sont des constructions *théoriques*. (Même « la guerre », ou « l'armée » sont des concepts abstraits, aussi étrange que cela puisse paraître. Ce qui est concret, ce sont ceux qui sont tués en nombre ; ou les gens en uniforme, etc.) Ces objets,

préjugés), voir O. FRANKEL, *Cytology and Taxonomy of Hebe*, etc., in *Nature*, CXLVII (1941), p. 117.

ces constructions théoriques employés pour interpréter notre expérience sont le résultat de la construction de certains *modèles* (spécialement d'institutions), dans le but d'expliquer certaines expériences — méthode théorique familière aux sciences naturelles (où nous construisons des modèles d'atomes, de molécules, de solides, de liquides, etc.), et élément de la méthode d'explication par voie de réduction ou de déduction à partir d'hypothèses. Très souvent, nous sommes inconscients du fait que nous opérons avec des théories, et nous prenons en conséquence nos modèles théoriques pour des choses concrètes. C'est un genre d'erreur qui n'est que trop répandu<sup>1</sup>. Le fait que des modèles sont souvent utilisés de cette manière explique, et en même temps détruit, les doctrines de l'essentialisme méthodologique (cf. section 10). Il les explique, car le modèle a un caractère abstrait ou théorique, et nous sommes exposés à croire que nous le voyons, soit à l'intérieur des événements observables en changement, soit derrière eux comme une sorte de fantôme permanent ou d'essence. Et il les détruit parce que la tâche d'une théorie sociale est de construire et d'analyser avec soin nos modèles sociologiques en termes descriptifs ou nominalistes, c'est-à-dire *en termes d'individus*, de leurs attitudes, anticipations, relations, etc. — postulat qu'on peut appeler « individualisme méthodologique ».

L'unité de méthode des sciences naturelles et des sciences sociales peut être illustrée et défendue par

1. Pour ce paragraphe et le suivant, cf. F. A. VON HAYEK, *Scientisme et sciences sociales* (Paris, Plon, 1953) chap. IV et VI, où est critiqué le totalisme méthodologique, et où l'individualisme méthodologique est discuté en détail.

une analyse de deux passages du livre *Scientisme et sciences sociales* de F. von Hayek<sup>1</sup>. Dans le premier de ces passages celui-ci écrit :

« Le physicien qui souhaite comprendre les problèmes des sciences sociales à l'aide d'une analogie empruntée à son propre domaine devrait imaginer un monde où il connaîtrait par observation directe l'intérieur des atomes et où il n'aurait ni la possibilité de faire des expériences avec des masses de matière, ni l'occasion d'observer plus que les interactions d'un nombre comparativement faible d'atomes pendant une période limitée. A partir de sa connaissance des diverses sortes d'atomes, il pourrait construire des modèles de toutes leurs combinaisons diverses en unités plus importantes et faire que ces modèles reproduisent de plus en plus étroitement tous les traits caractéristiques des quelques cas où il a pu observer des phénomènes plus complexes. Mais les lois du macrocosme qu'il pourrait dériver de sa connaissance du microcosme resteraient toujours *déductives* ; elles ne lui permettraient presque jamais, en raison de sa connaissance limitée des données de la situation complexe, de prédire l'issue précise d'une situation particulière ; il ne pourrait jamais les vérifier par une expérimentation contrôlée — bien qu'elles puissent être infirmées par l'observation d'événements qui, selon la théorie, étaient impossibles. »

J'admets que la première phrase de ce passage indique certaines différences entre la science sociale et la science physique. Mais le reste du passage, je crois, plaide pour une complète *unité de méthode*. Si en effet nous avons là, ce dont je ne doute pas, une description correcte de la méthode de la science sociale, cela montre alors qu'elle ne diffère que de ces interprétations de la méthode de la science naturelle que nous avons déjà rejetées. Je pense plus spécialement à l'interprétation « inductiviste », qui soutient que, dans les sciences natu-

relles, nous procédons systématiquement de l'observation à la théorie par une méthode de généralisation, et que nous pouvons vérifier, ou peut-être même prouver, nos théories par certaines méthodes d'induction, etc. J'ai défendu dans la présente section une conception très différente — qui interprète la méthode scientifique comme étant déductive, hypothétique, sélective au moyen de la falsification, etc. Cette description de la méthode de la science naturelle s'accorde parfaitement avec la description que fait F. von Hayek de la méthode de la science sociale. (J'ai toute raison de croire que mon interprétation des méthodes de la science n'était influencée par aucune connaissance des méthodes des sciences sociales ; car, lorsque je l'ai exposée pour la première fois, je ne pensais qu'aux sciences naturelles<sup>1</sup> et je négligeais entièrement les sciences sociales.)

Mais les différences même, auxquelles il est fait allusion dans la première phrase de la citation, ne sont pas aussi importantes qu'elles peuvent l'apparaître à première vue. Il est sans aucun doute vrai que nous avons une connaissance plus directe de « l'intérieur de l'atome humain » que de celui des atomes physiques, mais cette connaissance est intuitive. Autrement dit, il est certain que nous utilisons la connaissance que nous avons de nous-mêmes pour former des *hypothèses* relatives à certains autres, ou même à tout le monde. Mais ces hypothèses doivent être testées, elles doivent être soumises à la méthode de sélection par élimination. (Leur intuition empêche certains gens d'imaginer

1. Cf. *Erkenntnis*, III, pp. 426 sq., et ma *Logik der Forschung* (1935) dont le sous-titre pourrait être ainsi traduit : « De l'épistémologie des sciences naturelles ».

1. *Ibid.*, pp. 40 et 41 (les italiques sont de moi).

même que quelqu'un puisse ne pas aimer le chocolat.) Le physicien, il est vrai, n'a pas le secours d'une telle observation directe lorsqu'il forme ses hypothèses sur les atomes ; néanmoins, très souvent il a recours à une sorte d'imagination ou d'intuition sympathisante, qui peut facilement lui faire sentir qu'il est intimement instruit même de « l'intérieur des atomes » — et même de leurs caprices et préjugés. Mais cette intuition est son affaire personnelle. La science ne s'intéresse qu'aux hypothèses que ses intuitions ont pu inspirer, et cela seulement si elles sont riches de conséquences et si elles peuvent être exactement testées. (Pour l'autre différence mentionnée dans la première phrase de F. von Hayek, c'est-à-dire la difficulté de réaliser des expérimentations, voir la section 24.) Ces brèves remarques peuvent servir en même temps à indiquer la direction selon laquelle devraient être critiquées les doctrines historicistes mentionnées dans la section 8 (c'est-à-dire la prétention que les sciences sociales doivent employer la méthode de compréhension intuitive).

Dans le second passage, F. von Hayek, parlant des phénomènes sociaux, écrit : « [...] Notre connaissance du principe qui produit ces phénomènes ne nous permettra que rarement, sinon jamais, de prédire le résultat précis d'une situation *concrète*. Nous pourrions certes expliquer le principe qui produit certains phénomènes et, grâce à cette connaissance, *exclure la possibilité de certains résultats*, par exemple la survenance simultanée de certains événements ; mais notre connaissance ne sera en un sens que purement négative : elle nous permettra simplement d'écarter certains résultats, mais non de réduire suffisamment la série de

possibilités de telle sorte qu'il n'en demeure qu'une. »

Ce passage, loin de décrire une situation particulière aux sciences sociales, est une parfaite description du caractère des lois naturelles qui, en réalité, ne peuvent jamais faire plus qu'*exclure certaines possibilités* (« on ne peut transporter de l'eau dans une passoire » ; cf. section 20, ci-dessus).

Plus spécialement, l'assertion qu'il ne nous sera en général pas possible « de prédire le résultat précis d'une situation *concrète* » pose le problème de l'inexactitude de la prédiction (voir section 5, ci-dessus). Je soutiens qu'on peut précisément dire la même chose du monde physique concret. En général ce n'est qu'au moyen d'un isolement expérimental artificiel que l'on peut prédire des événements physiques. (Le système solaire est un cas exceptionnel — le cas d'un isolement naturel, non artificiel ; si jamais son isolement est rompu par l'intrusion d'un corps étranger de grandeur suffisante, toutes nos prédictions sont exposées à être renversées.) Nous sommes loin de pouvoir prédire, même en physique, les résultats précis d'une situation *concrète*, telle qu'un orage ou un incendie.

On peut ajouter ici une très brève remarque sur le problème de la complexité (cf. section 4, ci-dessus). Il n'y a aucun doute que l'analyse de toute situation sociale concrète est rendue extrêmement difficile par sa complexité. Mais cela est vrai aussi de toute situation physique concrète<sup>1</sup>. Le préjugé très répandu que les situations sociales sont plus complexes que les situations physiques semble avoir deux sources. L'une d'elles est que nous sommes

1. On peut trouver un argument analogue dans C. MENGER, *Collected Works*, II (1883 et 1933), pp. 259-260.

exposés à comparer ce qui ne devrait pas être comparé, à savoir d'un côté des situations sociales concrètes et de l'autre des situations physiques expérimentales artificiellement isolées. (Ces dernières pourraient plutôt être comparées à une « situation sociale artificielle » telle qu'un peloton à l'entraînement, ou une prison, ou une communauté expérimentale.) L'autre source est la vieille croyance que la description d'une situation sociale devrait envelopper les états mentaux et peut-être même physiques de toutes les personnes concernées (ou peut-être qu'elle devrait même être réductible à ceux-ci.) Mais cette croyance n'est pas justifiée ; elle est même beaucoup moins justifiée que l'exigence impossible qui voudrait que la description d'une réaction chimique concrète impliquât celle des états atomiques et subatomiques de toutes les particules élémentaires en jeu (bien que la chimie puisse en fait être réduite à la physique) ; et elle révèle des vestiges de la conception populaire selon laquelle des entités sociales telles que les institutions ou les associations sont des entités naturelles concrètes comme les foules, plutôt que des modèles abstraits construits pour interpréter certaines relations abstraites choisies existant entre des individus.

Mais, en réalité, il y a de bonnes raisons de croire non seulement que la science sociale est moins compliquée que la physique, mais aussi que les situations sociales concrètes sont en général moins compliquées que les situations physiques concrètes. En effet, dans la plupart des situations sociales — sinon dans toutes —, il y a un élément de *rationalité*. De l'aveu de tous, les êtres humains n'agissent presque jamais d'une façon tout à fait rationnelle (c'est-à-dire comme ils le feraient s'ils pouvaient

faire le meilleur usage de toutes les informations disponibles pour atteindre toutes les fins qu'ils peuvent se proposer), mais ils n'en agissent pas moins d'une façon plus ou moins rationnelle ; aussi devient-il possible de construire des modèles comparativement simples de leurs actions et interactions, et d'utiliser ces modèles comme des approximations.

Le dernier point me semble en réalité révéler une différence considérable entre les sciences naturelles et les sciences sociales — peut-être *la différence la plus importante qui existe entre leurs méthodes*, puisque les autres différences importantes, c'est-à-dire les difficultés spécifiques de la réalisation des expérimentations (voir la fin de la section 24) et de l'application des méthodes quantitatives (voir ci-dessous), sont plutôt des différences de degré que de nature. Je fais allusion à la possibilité d'adopter, dans les sciences sociales, ce qu'on appelle la méthode de construction logique ou rationnelle, ou la « méthode zéro » ou « méthode de l'hypothèse nulle »<sup>1</sup>. Cette méthode consiste à construire un modèle à partir du postulat d'une rationalité totale (et peut-être aussi du postulat de la possession d'une information complète) de la part de tous les individus en jeu, et à estimer la déviation du comportement effectif des gens par rapport au modèle de comportement, en utilisant ce

1. Voir « l'hypothèse nulle » discutée dans J. MARSCHAK, *Money Illusion and Demand Analysis*, in *The Review of Economic Statistics*, XXV, p. 40. — La méthode ici décrite semble coïncider en partie avec ce que F. A. von Hayek a appelé, à la suite de C. Menger, la méthode « compositive ».

dernier comme une sorte de coordonnée zéro<sup>1</sup>. Un exemple de cette méthode est la comparaison entre le comportement effectif (sous l'influence, par exemple, d'un préjugé de tradition, etc.) et le comportement modèle qu'on peut attendre sur la base de la « pure logique du choix », définie par les équations de l'économie. On peut interpréter de cette manière par exemple l'intéressant ouvrage de Marschak, *Money Illusion*<sup>2</sup>. On peut trouver un essai d'application de la méthode de l'hypothèse nulle pour un domaine différent dans la comparaison que fait P. Sargant Florence<sup>3</sup> entre la « logique de l'opération sur une grande échelle » dans l'industrie et l'« illogisme de l'opération réelle ».

En passant, j'aimerais faire remarquer que ni le principe de l'individualisme méthodologique, ni celui de la méthode de l'hypothèse nulle, de construction de modèles rationnels, n'impliquent à mes yeux l'adoption d'une méthode psychologique. Au contraire, je crois que ces principes peuvent s'accorder avec la conception<sup>4</sup> qui affirme que les sciences sociales sont comparativement indépendantes d'hypothèses psychologiques, et que la psychologie peut être traitée, non comme le fondement de toutes les sciences sociales, mais comme une science sociale parmi les autres.

1. Ici même on peut dire, peut-être, que l'emploi de modèles rationnels ou « logiques » dans les sciences sociales, ou de la « méthode de l'hypothèse nulle », a un vague correspondant dans les sciences naturelles, notamment en thermodynamique et en biologie (la construction de modèles physiologiques d'organes et de processus).

2. Cf. J. MARSCHAK, *op. cit.*

3. Cf. P. SARGANT FLORENCE, *The Logic of Industrial Organizations* (1933).

4. Cette conception est développée plus complètement dans le chapitre XIV de mon livre *La Société ouverte et ses ennemis*.

En concluant cette section, je dois mentionner ce que je considère comme l'autre principale différence qui existe entre les méthodes de quelques-unes des sciences théoriques de la nature et de la société, à savoir les difficultés spécifiques qui sont liées à l'application de méthodes quantitatives, et spécialement des méthodes de mesure<sup>1</sup>. Certaines de ces difficultés peuvent être, et ont été, surmontées par l'application de méthodes statistiques, par exemple dans l'analyse de la demande. Et elles *doivent être surmontées si*, par exemple, certaines des équations de l'économie mathématique doivent fournir une base même à des applications simplement qualitatives ; en effet, sans une mesure de ce genre on ne saurait souvent pas si oui ou non certaines influences contrariantes ont dépassé un effet calculé en des termes simplement qualitatifs. Ainsi des considérations simplement qualitatives peuvent être parfois trompeuses ; tout aussi trompeuses, pour citer le professeur Frisch<sup>2</sup>, « que de dire que lorsqu'un homme tente de faire avancer un bateau, le bateau sera poussé en arrière à cause de la pression exercée par ses pieds ». Mais on ne peut douter qu'il n'y ait là des difficultés fondamentales. En physique, par exemple, les paramètres de nos équations peuvent, en principe, être réduits à un petit nombre de constantes naturelles — réduction qui a été effectuée avec succès dans nombre de cas importants. Il n'en est pas ainsi en économie : là, nos paramètres sont eux-mêmes, dans les cas les plus importants, des variables qui changent rapi-

1. Ces difficultés sont discutées par F. VON HAYEK, *op. cit.*, pp. 41 sq.

2. Voir *Econometrica*, I (1933), pp. 1 sq.

dement<sup>1</sup>. Il est clair que cela affaiblit la signification, l'interprétabilité et la testabilité des mesures.

### 30. *Sciences théoriques et sciences historiques.*

La thèse de l'unité de la méthode scientifique, dont je viens de défendre l'application aux sciences théoriques, peut être étendue, avec certaines limitations, même au domaine des sciences historiques. Et on peut le faire sans renoncer à la distinction fondamentale entre sciences théoriques et sciences historiques — par exemple, entre la sociologie ou la théorie économique ou la théorie politique d'une part, et l'histoire sociale, économique et politique d'autre part —, distinction qui a été si souvent et avec tant d'insistance réaffirmée par les meilleurs historiens. C'est la distinction entre l'intérêt pour les lois universelles et l'intérêt pour les faits particuliers. Je défendrai donc la conception, si souvent attaquée comme démodée par les historicistes, selon laquelle *l'histoire se caractérise par son intérêt pour les événements réels, singuliers ou particuliers, plutôt que pour les lois ou les généralisations.*

Cette conception est parfaitement compatible avec l'analyse de la méthode scientifique et spécialement de l'explication causale, qui a été faite dans les sections précédentes. Voici quelle est très simplement la situation : tandis que les sciences théoriques se préoccupent principalement de découvrir et de tester des lois universelles, les sciences historiques admettent tous les types de lois universelles et se préoccupent exclusivement de découvrir et de

tester des énoncés singuliers. Ainsi, étant donné un certain « explicandum » singulier — un événement singulier —, elles peuvent chercher les conditions initiales singulières qui (en même temps que tous les genres de lois universelles d'intérêt secondaire) expliquent cet explicandum. Ou bien elles peuvent *tester* une hypothèse singulière donnée en l'utilisant, parmi d'autres énoncés singuliers, comme une condition initiale, et en déduisant de ces conditions initiales (encore une fois à l'aide de toutes sortes de lois universelles de peu d'intérêt) une nouvelle prévision, qui pourra être confrontée aux données empiriques — peut-être avec des documents ou des inscriptions, etc.

D'après le sens de cette analyse, *toute* explication causale d'un événement singulier peut être dite historique, dans la mesure où la « cause » est toujours décrite par des conditions initiales singulières. Et ceci s'accorde entièrement avec l'idée populaire qu'expliquer quelque chose causalement c'est expliquer comment et pourquoi elle s'est produite, c'est-à-dire raconter son « histoire ». Mais ce n'est qu'en histoire que nous nous intéressons réellement à l'explication causale d'un événement *singulier*. Dans les sciences théoriques, les explications causales de ce genre sont principalement des moyens en vue d'une fin différente — le fait de tester des lois universelles.

Si ces considérations sont exactes, alors l'intérêt brûlant porté aux questions d'origine par certains évolutionnistes et historicistes, qui méprisent l'histoire à l'ancienne mode et désirent la transformer en une science théorique, est quelque peu déplacé. *Les questions d'origine sont des questions de « comment et pourquoi ». Elles sont comparativement sans*

1. Voir L. ROBBINS, dans *Economica*, V, notam. p. 351.

importance du point de vue théorique, et n'ont en général qu'un intérêt spécifiquement historique.

Contre mon analyse de l'explication historique<sup>1</sup>, on peut avancer qu'elle utilise en fait des lois universelles, contrairement à la déclaration emphatique de tant d'historiens selon laquelle l'histoire ne s'intéresse absolument pas à ces lois. A ceci, on peut répondre qu'un événement singulier n'est la cause d'un autre événement singulier — qui est son effet — que relativement à certaines lois universelles<sup>2</sup>. Mais ces lois peuvent être si banales, faire partie tellement intégrante de notre savoir quotidien, qu'il n'est pas besoin de les mentionner et rarement de les remarquer. Si nous disons que la cause de la mort de Giordano Bruno fut qu'il a brûlé sur le bûcher, nous n'avons pas besoin de mentionner cette loi universelle, que tous les êtres vivants meurent quand ils sont exposés à une chaleur intense. Mais cette loi était tacitement admise dans notre explication causale.

Parmi les théories que l'historien de la politique présuppose, il y a évidemment certaines théories relevant de la sociologie — la sociologie du pou-

1. Notre analyse peut être opposée à celle de MORTON G. WHITE (*Historical Explanation*, in *Mind*, N. S., LII, pp. 212 sqq.) qui fonde son analyse sur sa théorie de l'explication causale telle qu'elle fut reproduite dans un article de C. G. Hempel. Il atteint néanmoins un résultat très différent. Négligeant l'intérêt caractéristique de l'histoire pour les propositions singulières, il suggère qu'une explication est « historique » si elle est caractérisée par l'emploi de *termes sociologiques* (et de théories sociologiques).

2. Ceci a été vu par MAX WEBER. Ses remarques à la page 179 de sa *Ges. Schr. zur Wissenschaftslehre* (1922) sont peut-être ce que je connais de plus apparenté à l'analyse proposée ici. Mais il se trompe, je crois, lorsqu'il suggère que la différence entre science théorique et science historique réside dans le degré de généralité des lois utilisées.

voir, par exemple. Mais l'historien utilise même ces théories sans en général en avoir conscience. Il les utilise dans l'ensemble non comme des lois universelles qui lui permettent de tester ses hypothèses particulières, mais d'une manière implicite dans sa terminologie : en parlant de gouvernements, de nations, d'armées, il utilise, en général inconsciemment, les « modèles » qui lui sont fournis par l'analyse sociologique scientifique ou préscientifique (voir la section précédente).

Les sciences historiques, peut-on remarquer, ne sont pas tout à fait seules à prendre cette attitude à l'égard des lois universelles. Toutes les fois que nous rencontrons une application effective de la science à un problème singulier ou particulier, nous trouvons une situation similaire. En chimie appliquée par exemple, celui qui se propose d'analyser un composé donné — un fragment de roche, mettons — prend à peine en considération les lois universelles. Plutôt, il applique, peut-être sans beaucoup y penser, certaines techniques routinières qui, du point de vue logique, sont des tests, des hypothèses *singulières* telles que « ce composé contient du soufre ». Son intérêt est principalement historique — c'est la description d'une série d'événements particuliers ou d'un corps physique individuel.

Je crois que cette analyse clarifie quelques célèbres controverses qui divisent ceux qui étudient la méthode de l'histoire<sup>1</sup>. Un groupe d'historicistes déclare que l'histoire, qui ne se contente pas d'énumérer des faits mais s'efforce de les présenter selon un certain type de connexion causale, doit se

1. Voir par exemple WEBER, *op. cit.*, pp. 8 sq., 44 sq., 48, 215 sqq., 233 sqq.

préoccuper de la formulation de lois historiques, puisque causalité signifie, fondamentalement, détermination par une loi. Un autre groupe, qui comprend aussi des historicistes, plaide que même des événements « uniques », événements qui ne se produisent qu'une fois et n'ont rien de « général », peuvent être la cause d'autres événements, et que c'est à ce type de causalité que l'histoire s'intéresse. Nous pouvons maintenant voir que chacun des deux groupes a en partie tort et en partie raison. Une loi universelle et des événements particuliers sont l'une et les autres nécessaires à toute explication causale, mais, en dehors des sciences théoriques, les lois universelles sont en général de peu d'intérêt.

Cela nous amène à la question de l'*unicité* des événements historiques. Dans la mesure où nous nous intéressons à l'explication historique d'événements typiques, ceux-ci doivent nécessairement être traités comme typiques, comme appartenant à des genres ou des classes d'événements. Car ce n'est qu'alors seulement que la méthode déductive d'explication causale est applicable. L'histoire, cependant, ne s'intéresse pas seulement à l'explication d'événements particuliers, mais aussi à la description d'un événement particulier comme tel. L'une de ses plus importantes tâches est indubitablement de décrire les événements intéressants dans toute leur particularité et leur unicité ; c'est-à-dire d'inclure des aspects qu'elle n'essaye pas d'expliquer causalement, tels que la simultanéité « accidentelle » d'événements entre lesquels il n'y a pas de relation causale. Ces deux tâches de l'histoire, le débrouillement des fils de causalité et la description de la manière « accidentelle » dont ces fils sont entremêlés, sont toutes deux nécessaires et se com-

plètent l'une l'autre ; un événement peut être considéré tantôt comme typique, c'est-à-dire du point de vue de son explication causale, et tantôt comme unique.

Ces considérations peuvent être appliquées à la question de la *nouveauté*, discutée dans la section 3. La distinction qui y était faite entre une « nouveauté d'arrangement » et une « nouveauté intrinsèque » correspond à la présente distinction entre le point de vue de l'explication causale et celui de l'appréciation de ce qui est unique. Dans la mesure où la nouveauté peut être rationnellement analysée et prédite, elle ne peut jamais être « intrinsèque ». Ceci conduit à écarter l'affirmation historiciste que la science sociale devrait être applicable au problème de la prévision de l'apparition d'événements intrinsèquement nouveaux — assertion dont on peut dire qu'elle repose en fin de compte sur une analyse insuffisante de la prédiction et de l'explication causale.

### 31. *La logique des situations en histoire.* *L'interprétation historique.*

Mais est-ce tout ? N'y a-t-il absolument rien dans l'exigence historiciste d'une réforme de l'histoire — d'une sociologie qui puisse jouer le rôle d'une histoire théorique, ou d'une théorie de l'évolution historique ? (Cf. les sections 12 et 16.) N'y a-t-il absolument rien dans l'idée historiciste des « périodes », de l'« esprit » ou du « style » d'un âge, des tendances historiques irrésistibles, des mouvements qui fascinent les esprits des individus et qui s'enflent comme une marée, portant les individus, plutôt que portés par eux ? Quiconque a lu par exemple les spéculations de Tolstoï — un histo-

riciste sans nul doute, mais qui étalait ses motifs avec candeur — dans *Guerre et Paix*, relatives au mouvement des hommes de l'ouest vers l'est et au mouvement inverse des Russes vers l'ouest<sup>1</sup>, ne peut nier que l'historicisme ne réponde à un réel besoin. Il nous appartient de satisfaire ce besoin en offrant quelque chose de meilleur, avant de pouvoir sérieusement espérer nous débarrasser de l'historicisme.

L'historicisme de Tolstoï est une réaction contre une méthode d'écriture de l'histoire qui accepte implicitement la vérité du principe du *leadership*, méthode qui attribue beaucoup d'importance — beaucoup trop, si Tolstoï a raison, ce qui est indubitable — au grand homme, au *leader*. Tolstoï essaye de montrer, et y arrive pleinement à mon avis, le peu d'influence qu'ont eu les actions et les décisions de Napoléon, d'Alexandre, de Koutouzov, et des autres grands chefs de 1812, en regard de ce qu'on peut appeler la logique des événements. Tolstoï souligne avec raison l'importance méconnue, quoique très grande, des décisions et des actions des innombrables individus inconnus qui livrèrent les batailles, qui brûlèrent Moscou, et qui inventèrent la guerre de partisans. Mais il croit pouvoir saisir une sorte de déterminisme historique dans ces événements — le destin, les lois historiques, ou un plan. Sa version de l'historicisme allie un individualisme méthodologique radical à un puissant collectivisme ; c'est-à-dire qu'il incarne une combinaison très typique — typique de son temps, et je le crains, aussi du nôtre — d'éléments

1. Ceci va au-devant du problème récemment traité mais non résolu par A. Toynbee.

d'une part individualistes et démocratiques, d'autre part nationalistes et collectivistes.

Cet exemple peut nous rappeler que l'historicisme comporte *certain*s éléments valables ; il est une réaction contre la méthode naïve qui consiste à interpréter l'histoire politique seulement comme l'histoire des grands tyrans et des grands généraux. Les historicistes se rendent compte à juste titre qu'il peut y avoir quelque chose de meilleur que cette méthode. C'est ce sentiment qui rend l'idée d'« esprit » — d'une époque, d'une nation, d'une armée — si populaire.

Or cette idée d'« esprit » ne me séduit guère ; ni son prototype idéaliste, ni ses incarnations dialectiques et matérialistes ; et je suis en complet accord avec ceux qui la rejettent. Et cependant, je me rends compte qu'elle indique au moins l'existence d'un vide, d'une place que la sociologie a pour tâche de remplir avec quelque chose de plus raisonnable, comme une analyse des problèmes qui surgissent dans une tradition. Il y a place pour une analyse plus détaillée de la *logique des situations* que les meilleurs historiens ont souvent utilisée plus ou moins inconsciemment — par exemple Tolstoï, lorsqu'il explique comment ce ne fut pas une décision mais une « nécessité » qui détermina l'armée russe à abandonner Moscou sans combat et à se retirer dans des endroits où elle pût trouver à se nourrir. Au-delà de cette logique de la situation, ou peut-être comme élément de celle-ci, nous avons besoin de ce qui s'apparente à une analyse des mouvements sociaux. Nous avons besoin d'études, fondées sur l'individualisme méthodologique, relatives aux institutions sociales à travers lesquelles les idées peuvent se propager et captiver les individus, à la manière dont on peut créer de nouvelles tradi-

tions, et à la manière dont les traditions opèrent et disparaissent. Autrement dit, nos modèles individuels et institutionnels concernant des entités collectives telles que les nations, les gouvernements ou les marchés, devront être complétés par des modèles de situations politiques aussi bien que de mouvements sociaux tels que le progrès scientifique et industriel. (On trouvera dans la prochaine section une esquisse d'une telle analyse du progrès.) Ces modèles peuvent alors être utilisés par les historiens, en partie comme les autres modèles, et en partie à fin d'explication, en même temps que les autres lois universelles qu'ils utilisent. Mais cela même ne serait pas suffisant ; cela ne répondrait pas à tous les besoins réels auxquels tente de répondre l'historicisme.

Si nous considérons les sciences historiques à la lumière de la comparaison que nous avons faite entre elles et les sciences théoriques, nous pouvons voir que leur absence d'intérêt pour les lois universelles les met dans une position difficile. Car dans les sciences théoriques les lois opèrent, entre autres choses, comme des centres d'intérêt avec lesquels les observations sont mises en relation, ou comme des points de vue d'où les observations sont faites. En histoire, les lois universelles, qui pour la plupart sont banales et utilisées inconsciemment, ne peuvent absolument pas remplir cette fonction. Celle-ci doit être assumée par quelque chose d'autre. En effet il est indubitable qu'il ne peut y avoir d'histoire sans point de vue ; comme les sciences naturelles, l'histoire doit être *sélective* si elle ne veut pas être étouffée sous une masse de matériaux pauvres et incohérents. L'effort pour suivre des chaînes causales dans le passé reculé ne nous aiderait pas le moins du monde, car tout effet concret par lequel

nous pourrions commencer à un grand nombre de causes partielles différentes ; c'est-à-dire que les conditions initiales sont très complexes, et que la plupart d'entre elles n'ont guère d'intérêt pour nous.

La seule manière de résoudre cette difficulté est, je crois, d'introduire consciemment *un point de vue préconçu de sélection* dans l'histoire, c'est-à-dire *d'écrire l'histoire qui nous intéresse*. Cela ne veut pas dire que nous puissions déformer les faits jusqu'à ce qu'ils s'ajustent à un cadre de référence d'idées préconçues, ou que nous puissions négliger les faits qui ne s'ajustent pas<sup>1</sup>. Au contraire, toute donnée valable qui a un rapport avec notre point de vue devrait être considérée avec soin et objectivité (au sens d'« objectivité scientifique », telle qu'elle est discutée dans la section suivante). Mais cela veut dire que nous ne devons pas nous soucier de tous les faits et aspects qui n'ont pas de rapport avec notre point de vue et qui pour cette raison ne nous intéressent pas.

De tels points de vue sélectifs remplissent en histoire des fonctions analogues, en bien des façons, à celles des théories dans la science. Il est donc compréhensible qu'on les ait souvent pris pour des théories. Et assurément, les rares idées inhérentes à ces approches qui peuvent être formulées sous la forme d'*hypothèses testables*, qu'elles soient singulières ou universelles, peuvent fort bien être traitées comme des hypothèses scientifiques. Mais en général, des points de vue historiques *ne peuvent pas être testés*. Ils ne peuvent pas être

1. Pour une critique de la « doctrine [...] selon laquelle toute connaissance historique est nécessairement relative », voir HAYEK, *op. cit.*, p. 79.

infirmés, et en conséquence les confirmations apparentes sont sans valeur même si elles sont aussi nombreuses que les étoiles du ciel. Nous appellerons un tel point de vue sélectif, ou foyer de l'intérêt historique, lorsqu'on ne peut le formuler en une hypothèse testable, une *interprétation historique*.

L'historicisme prend à tort les interprétations pour des théories. C'est l'une de ses erreurs cardinales. Il est possible, par exemple, d'interpréter « l'histoire » comme une histoire de la lutte des classes, ou de la lutte des races pour la suprématie, ou comme l'histoire des idées religieuses, ou comme l'histoire de la lutte entre la société « ouverte » et la société « close », ou comme l'histoire du progrès scientifique et industriel. Tous ces points de vue sont plus ou moins intéressants, et *en tant que points de vue* parfaitement irréprochables. Mais les historicistes ne les présentent pas comme tels ; ils ne voient pas qu'il y a nécessairement une pluralité d'interprétations fondamentalement équivalentes (même si certaines d'entre elles peuvent se distinguer par leur *fécondité* — point assez important). Au lieu de cela ils les présentent comme des doctrines ou des théories, affirmant que « toute histoire est l'histoire de la lutte des classes », etc. Et s'ils découvrent effectivement que leur point de vue est fécond, et que de nombreux faits peuvent être mis en ordre et interprétés à sa lumière, ils prennent à tort cela pour une confirmation, ou même pour une preuve de leur doctrine.

D'un autre côté, les historiens classiques qui s'opposent à juste titre à cette procédure s'exposent à tomber dans une plus grande erreur. Visant l'objectivité, ils se sentent contraints d'éviter tout point de vue sélectif ; mais puisque c'est impossible, ils adoptent habituellement des points de vue sans en

avoir conscience. Cela annule inévitablement leurs efforts pour être objectifs, car il est impossible de critiquer son propre point de vue et de prendre conscience des limitations qu'il comporte si on n'est pas au courant de ce point de vue.

L'issue de ce dilemme, naturellement, est de comprendre la nécessité d'adopter un point de vue ; d'énoncer ce point de vue ouvertement, et de toujours rester conscient qu'il n'en est qu'un parmi beaucoup d'autres, et que, bien qu'il puisse se résumer en une théorie, il peut ne pas être testable.

### 32. *La théorie institutionnelle du progrès.*

Afin de rendre nos considérations moins abstraites, essayons dans cette section d'esquisser dans ses très grandes lignes *une théorie du progrès scientifique et industriel*. J'essaierai d'exemplifier de cette manière les idées développées dans les quatre dernières sections ; plus particulièrement l'idée de la logique situationnelle et d'un individualisme méthodologique exempt de psychologie. Je choisis l'exemple du progrès scientifique et industriel parce que, sans aucun doute, ce fut un phénomène qui inspira l'historicisme moderne, c'est-à-dire du dix-neuvième siècle, et parce que j'ai déjà discuté certaines conceptions de Mill sur ce sujet.

Comte et Mill, on s'en souvient, soutenaient que le progrès est une tendance inconditionnelle ou absolue, qu'on peut réduire aux lois de la nature humaine. « Une loi de succession », écrit Comte<sup>1</sup>, « même si elle est indiquée avec toute l'autorité

1. COMTE, *Cours de philosophie positive*, IV, p. 335.

possible par la méthode de l'observation historique, ne devrait pas être définitivement admise avant d'avoir été rationnellement réduite à la théorie positive de la nature humaine [...] » Il croit que la loi du progrès peut être déduite d'une tendance des individus humains qui les pousse à perfectionner leur nature toujours davantage. En tout cela, Mill le suit entièrement, essayant de réduire sa loi du progrès à ce qu'il appelle la « progressivité de l'esprit humain »<sup>1</sup> dont la première « force impulsive [...] est le désir d'un confort matériel accru ». Selon Comte et Mill le caractère inconditionnel ou absolu de cette tendance générale, ou quasi-loi, nous permet de déduire d'elle les premières étapes ou phases de l'histoire, sans exiger des conditions historiques initiales ou des observations ou des données<sup>2</sup>. En principe, le cours total de l'histoire devrait pouvoir être ainsi déduit, la seule difficulté étant, comme Mill l'expose<sup>3</sup>, qu'« une série aussi longue [...], chaque terme successif étant composé d'un nombre encore plus grand et d'une plus grande variété de parties, ne pourrait absolument pas être calculée par des facultés humaines ».

La faiblesse de cette réduction opérée par Mill semble évidente. Même si nous acceptons les prémisses et la déduction de Mill, il ne s'ensuivrait pas encore que l'effet social ou historique serait significatif. Le progrès pourrait être rendu négligeable, disons par des pertes dues à un environnement naturel impossible à maîtriser. Par ailleurs, les prémisses sont fondées sur un aspect seulement de

1. MILL, *Logic*, VI, x, 3 ; la citation suivante est tirée du § 7 où la théorie est élaborée d'une façon plus détaillée.

2. COMTE, *op. cit.*, p. 345.

3. MILL, *loc. cit.*, 4.

la « nature humaine », sans considération des autres aspects, tels que la capacité d'oubli et l'indolence. Ainsi, là où nous observons le contraire exact du progrès défini par Mill, nous pouvons tout aussi bien « réduire » ces observations à la « nature humaine ». (N'est-ce pas, en réalité, l'un des aspects les plus populaires des théories prétendues historiques que d'expliquer le déclin et la chute des empires par des traits comme la paresse et le penchant aux excès de table ?) En fait, nous ne pouvons concevoir que très peu d'événements qui ne puissent pas être expliqués d'une manière plausible par la « nature humaine ». Mais une théorie qui explique *tout* ce qui pourrait arriver n'explique *rien*.

Si nous voulons remplacer cette théorie étonnamment naïve par une théorie plus défendable, nous devons faire deux modifications importantes. En premier lieu, nous devons essayer de découvrir les *conditions* du progrès, et à cette fin nous devons appliquer le principe établi dans la section 28 : tenter d'imaginer des *conditions dans lesquelles le progrès s'arrêterait*. Ceci amène immédiatement à se rendre compte que ce peut difficilement être seulement un penchant psychologique qui pousse l'homme au progrès, puisque l'on peut trouver des conditions dont celui-ci peut dépendre. Ainsi nous devons, en second lieu, remplacer la théorie des penchants psychologiques par quelque chose de mieux : disons par une analyse *institutionnelle* (et technologique) des conditions du progrès.

Comment pourrions-nous arrêter le progrès scientifique et industriel ? En fermant ou en contrôlant les laboratoires de recherche, en supprimant ou en contrôlant les périodiques scientifiques et les autres moyens de discussion, en supprimant les

congrès et les conférences scientifiques, en supprimant les universités et les autres écoles, en supprimant les livres, les imprimeries, l'écriture, et en fin de compte la parole. Toutes ces choses qui pourraient effectivement être supprimées (ou contrôlées) sont des institutions sociales. Le langage est une institution sociale sans laquelle le progrès scientifique est impensable, puisque sans lui il ne peut y avoir ni science ni développement et progrès d'une tradition. L'écriture est une institution sociale, et en sont aussi les organisations d'édition et de publication et tous les autres instruments institutionnels de la méthode scientifique. La méthode scientifique elle-même a des aspects sociaux. La science, et plus spécialement le progrès scientifique, est le résultat non pas d'efforts isolés mais de la *libre concurrence de la pensée*. Car la science réclame toujours plus de concurrence entre les hypothèses et toujours plus de rigueur dans les tests, et les hypothèses en compétition réclament une représentation personnelle, pour ainsi dire : elles ont besoin d'avocats, d'un jury et même d'un public. Cette incarnation personnelle doit être organisée institutionnellement si nous voulons être sûrs qu'elle ait de l'effet. Et il faut dépenser pour ces institutions et les protéger par la loi. Finalement, le progrès dépend dans une large mesure de facteurs politiques, d'institutions politiques qui sauvegardent la liberté de pensée : de la démocratie.

Il est de quelque intérêt que ce qu'on appelle couramment l'*objectivité scientifique* soit fondé dans une certaine mesure sur des institutions sociales. La conception naïve selon laquelle l'*objectivité scientifique* repose sur une attitude mentale ou psychologique du savant individuel, sur sa discipline, son attention, et son indépendance scientifique, engen-

dre en réaction la conception sceptique selon laquelle les savants ne peuvent jamais être objectifs. Dans cette conception, leur manque d'objectivité peut être négligeable dans les sciences naturelles où leurs passions ne sont pas excitées, mais il peut être fatal dans les sciences sociales, où les préjugés sociaux, les penchants de classe et les intérêts personnels sont impliqués. Cette doctrine, développée dans les détails par ce qu'on appelle la « sociologie de la connaissance » (cf. les sections 6 et 26), néglige entièrement le caractère social ou institutionnel de la connaissance scientifique, se fondant encore sur l'idée naïve que l'*objectivité* dépend de la psychologie du savant individuel. Elle néglige le fait que ni l'aridité ni l'ancienneté d'un problème de science naturelle n'empêche la partialité et l'intérêt personnel de se mêler aux croyances du savant individuel, et que si nous devons dépendre de son détachement, alors la science, même la science naturelle, serait tout à fait impossible. *Ce que la « sociologie de la connaissance » néglige, c'est précisément la sociologie de la connaissance<sup>1</sup>, c'est-à-dire le caractère social ou public de la science ; elle néglige le fait que c'est le caractère public de la science et de ses institutions qui impose une discipline mentale à l'homme de science individuel, et qui préserve l'*objectivité* de la science et sa tradition de la discussion critique des idées nouvelles.*

A ce propos, nous pouvons peut-être brièvement

1. On trouvera une critique plus complète de ladite « sociologie de la connaissance » dans le chapitre 23 de mon livre *La Société ouverte et ses ennemis*. Le problème de l'*objectivité scientifique*, et de sa dépendance par rapport à la critique rationnelle et à la testabilité intersubjective, est aussi discuté au chapitre 24, et, d'un point de vue quelque peu différent, dans ma *Logique de la découverte scientifique*.

commenter une autre des doctrines présentées dans la section 6 (*Objectivité et évaluation*). On y plaiderait que, puisque la recherche scientifique relative aux problèmes sociaux doit elle-même influencer la vie sociale, il est impossible au sociologue conscient de son influence de conserver l'attitude proprement scientifique de l'objectivité désintéressée. Mais il n'y a dans cette situation rien de particulier aux sciences sociales. Un physicien ou un ingénieur est dans la même situation. Sans être sociologue il peut se rendre compte que l'invention d'un nouvel avion ou d'une nouvelle fusée pourra avoir une influence énorme sur la société.

Nous venons d'esquisser quelques-unes des conditions institutionnelles, de l'existence desquelles dépend le progrès scientifique et industriel. Mais il importe de se rendre compte que la plupart de ces conditions ne peuvent être dites nécessaires, et que prises toutes ensemble elles ne sont pas suffisantes.

Les conditions ne sont pas nécessaires, puisque sans ces institutions (à l'exception peut-être du langage) le progrès ne serait pas strictement impossible. *Il y a eu* un « progrès », après tout, du mot parlé au mot écrit, et même davantage (bien que ce développement initial n'ait peut-être pas été, à strictement parler, un progrès *scientifique*).

D'autre part, et ceci est plus important, nous devons nous rendre compte qu'avec la meilleure organisation institutionnelle du monde, le progrès scientifique peut un jour s'arrêter. Il peut y avoir, par exemple, une épidémie de mysticisme. C'est certainement possible : si certains intellectuels réagissent *en fait* au progrès scientifique (ou aux exigences d'une société ouverte) en se jetant dans le mysticisme, tout le monde *pourrait* réagir de cette

façon. Une telle possibilité peut sans doute être neutralisée en inventant une nouvelle série d'institutions sociales, telles que des institutions d'éducation, destinées à combattre l'uniformité de perspective et encourager la diversité. De même l'idée de progrès et sa propagation enthousiaste peut avoir un certain effet. Mais tout cela ne rend pas le progrès certain. Car nous ne pouvons exclure la possibilité logique, mettons, d'une bactérie ou d'un virus qui répandrait le désir du nirvāna.

Nous découvrons ainsi que les meilleures institutions elles-mêmes ne sont jamais à l'abri de l'échec ; comme nous le disions dans la section 21 : les institutions sont comme des forteresses, elles doivent être bien conçues *et* avoir une garnison convenable. Mais nous ne pouvons jamais être certains que l'homme qui convient sera attiré par la recherche scientifique. Et nous ne pouvons pas non plus être sûrs qu'il y aura des hommes d'imagination qui auront le don d'inventer de nouvelles hypothèses. Et, de façon ultime, beaucoup de choses dépendent de la simple chance, dans ces questions. Car la vérité n'est *pas manifeste* et c'est une erreur de croire — comme le firent Comte et Mill — qu'une fois les « obstacles » écartés (l'allusion concerne l'Église), la vérité sera visible pour tous ceux qui veulent réellement la voir.

Je crois qu'on peut généraliser le résultat de cette analyse et que, en règle commune, le facteur humain ou personnel restera l'élément irrationnel dans la plupart des théories sociales institutionnelles, sinon dans toutes. La théorie contraire qui enseigne la réduction des théories sociales à la psychologie, de la même façon que l'on essaye de réduire la chimie à la physique, est, je crois, fondée sur une méprise. Elle résulte de la croyance erronée

que ce « psychologisme méthodologique » est un corollaire nécessaire d'un individualisme méthodologique — de la doctrine tout à fait inattaquable selon laquelle nous devons réduire tous les phénomènes collectifs aux actions, interactions, buts, espoirs et pensées des individus et aux traditions créées et préservées par les individus. Mais on peut être individualiste sans admettre le psychologisme. La « méthode de l'hypothèse nulle » de construction de modèles rationnels *n'est pas* une méthode psychologique, mais plus exactement une méthode logique.

Nous atteignons ainsi un résultat qui contraste étrangement avec la méthode encore en vogue de Comte et de Mill. Au lieu de réduire les considérations sociologiques à la base apparemment solide de la psychologie de la nature humaine, nous pourrions dire que le facteur humain est l'élément, en dernière analyse, incertain et irrationnel dans la vie sociale et dans toutes les institutions sociales. C'est l'élément qui, en fin de compte, *ne peut pas* être complètement contrôlé par des institutions (comme Spinoza le vit le premier)<sup>1</sup> ; car tout effort pour le contrôler complètement doit conduire à la tyrannie, et par elle, à la toute-puissance du facteur humain — du caprice d'un seul, ou de quelques-uns.

Mais n'est-il pas possible de contrôler le facteur humain par la *science* — le contraire du caprice ? Sans aucun doute, la biologie et la psychologie peuvent résoudre, ou seront bientôt capables de résoudre, le « problème de la transformation de l'homme » (cf. section 21). Cependant, ceux qui

1. Voir p. 114, note 2.

tentent de le faire sont obligés de détruire l'objectivité de la science, et, par là, la science elle-même, puisqu'elle est fondée sur la libre concurrence de la pensée, c'est-à-dire sur la liberté. Si la croissance de la raison doit se poursuivre et la rationalité humaine survivre, la diversité des individus et de leurs opinions, buts et desseins ne doit jamais en être contrariée (sauf dans les cas extrêmes où la liberté politique est en danger). Même l'appel émotionnellement convaincant en faveur d'une *fin commune*, si excellente soit-elle, est un appel à l'abandon de la pensée rationnelle.

L'évolutionniste qui réclame le contrôle « scientifique » de la nature humaine ne se rend pas compte qu'il réclame un suicide. La cause principale de l'évolution et du progrès est la variété des éléments soumis à la sélection. Dans la mesure où il s'agit de l'évolution humaine, c'est la « liberté d'être excentrique et différent de son voisin », — « de ne pas être d'accord avec la majorité, et de faire son bonhomme de chemin »<sup>1</sup>. Le contrôle totaliste, qui doit conduire à l'égalisation non pas des droits mais des esprits humains, signifierait la fin du progrès.



1. Voir WADDINGTON (*The Scientific Attitude*, 1941, pp. 111 et 112) que ni son évolutionnisme ni son éthique scientifique n'empêchent de nier que cette liberté ait une valeur scientifique. Ce passage est critiqué dans *The Road to Serfdom* de HAYEK, p. 143.

33. *Conclusion.**L'appel émotionnel de l'historicisme.*

L'historicisme est un mouvement très ancien. Ses formes les plus antiques, comme les doctrines des cycles vitaux des cités et des races, précèdent même la conception téléologique primitive selon laquelle il y a des intentions cachées<sup>1</sup> derrière les décrets en apparence aveugles du destin. Bien que cette divination des intentions cachées soit bien éloignée de la manière de penser scientifique, elle a laissé des traces indubitables sur les théories historicistes même les plus modernes. Toutes les variantes de l'historicisme traduisent le sentiment d'être emporté vers l'avenir par des forces irrésistibles.

Les historicistes modernes, toutefois, semblent être inconscients de l'antiquité de leur doctrine. Ils croient — et qu'est-ce que leur déification du modernisme pourrait leur permettre d'autre ? — que leur propre mouture d'historicisme est la dernière et la plus hardie des réalisations de l'esprit humain, réalisation si étonnamment nouvelle que peu de gens sont capables de la comprendre. Ils croient en réalité que ce sont eux qui ont découvert le problème du changement — l'un des plus vieux problèmes de la métaphysique spéculative. Opposant leur manière de penser « dynamique » à la manière de penser « statique » de toutes les générations précédentes, ils croient que leur propre progrès a été rendu possible par le fait que nous vivons

1. La meilleure critique interne de la doctrine téléologique que je connaisse (interne dans la mesure où elle adopte le point de vue religieux et spécialement la doctrine de la création) est le dernier chapitre de *The Political Philosophies of Plato and Hegel* de M. B. FOSTER.

actuellement dans une révolution qui a tellement accéléré la rapidité de notre évolution qu'il est possible d'expérimenter directement le changement dans les limites temporelles d'une seule vie. Cette histoire est, naturellement, de la pure mythologie. Des évolutions importantes se sont produites avant notre temps, et depuis l'époque d'Héraclite, le changement a été sans cesse et sans cesse redécouvert<sup>1</sup>.

Présenter une idée aussi vénérable comme hardie et révolutionnaire trahit à mon avis un conservatisme inconscient ; et nous qui contemplons ce grand enthousiasme pour le changement nous pouvons bien nous demander si ce n'est pas là un côté seulement d'une attitude ambivalente, et s'il n'y a pas quelque résistance intérieure, également forte, à surmonter. S'il en est ainsi, cela expliquerait la ferveur religieuse avec laquelle on proclame que cette philosophie antique et chancelante est la dernière révélation de la science. Après tout, ce sont peut-être les historicistes qui ont peur du changement : et c'est peut-être la peur du changement qui les rend si entièrement incapables de réagir rationnellement à la critique, et qui rend d'autres personnes si sensibles à leur enseignement. Tout semble se passer presque comme si les historicistes essayaient de se consoler de la perte d'un monde immuable en s'accrochant à la croyance que le changement peut être prévu parce qu'il est réglé par une loi immuable.

1. Voir mon livre *The Open Society and its Enemies*, not. chap. II, sq. ; et aussi chap. X, où l'on soutient que c'est la perte du monde immuable d'une société close primitive qui est partiellement responsable de l'effort de civilisation, et de l'acceptation empressée des fausses consolations du totalitarisme et de l'historicisme.

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	I
INTRODUCTION .....	5
CHAPITRE PREMIER. — Les thèses antinaturalis- tes de l'historicisme .....	9
1. — <i>Généralisation</i> (pp. 10-12). 2. — <i>Expéri- mentation</i> (p. 13). 3. — <i>Nouveauté</i> (pp. 14-17). 4. — <i>Complexité</i> (pp. 17-18). 5. — <i>Inexactitude de la prédiction</i> (pp. 18-19). 6. — <i>Objectivité et évaluation</i> (pp. 20-23). 7. — <i>Totalisme</i> (pp. 23-27). 8. — <i>Compréhension intuitive</i> (pp. 27-32). 9. — <i>Méthodes quantitatives</i> (pp. 32-35). 10. — <i>Essentialisme contre nominalisme</i> (pp. 35-44).	
CHAPITRE II. — Les thèses pronaturalistes de l'historicisme .....	45
11. — <i>Comparaison avec l'astronomie. Prévi- sions à long terme et prévisions sur une grande échelle</i> (pp. 46-49). 12. — <i>Le rôle de l'observation</i> (pp. 49-50). 13. — <i>Dynamique sociale</i> (pp. 50-52). 14. — <i>Lois historiques</i> (pp. 52-53). 15. — <i>Prophé- tie historique ou sociotechnique ?</i> (pp. 53-57). 16. — <i>La théorie de l'évolution historique</i> (pp. 57-62). 17. — <i>Interpréter ou planifier les changements sociaux ?</i> (pp. 62-66). 18. — <i>Conclusion de l'ana- lyse</i> (pp. 66-69).	
CHAPITRE III. — Critique des thèses antinatura- listes .....	71
19. — <i>Buts pratiques de cette critique</i> (pp. 71-74). 20. — <i>L'approche technologique de la</i>	

*sociologie* (pp. 74-81). 21. — *Technique fragmentaire ou technique utopique ?* (pp. 82-90). 22. — *L'alliance contre nature de l'historicisme et de l'utopisme* (pp. 90-97). 23. — *Critique du totalisme* (pp. 97-106). 24. — *La théorie totaliste des expérimentations sociales* (pp. 106-118). 25. — *Variabilité des conditions de l'expérimentation* (pp. 118-123). 26. — *Les généralisations sont-elles limitées aux périodes ?* (pp. 124-131).

CHAPITRE IV. — Critique des thèses pronaturalistes ..... 133

27. — *Existe-t-il une loi d'évolution ? Lois et tendances générales* (pp. 133-151). 28. — *La méthode de réduction. L'explication causale. Prédiction et prophétie* (pp. 151-164). 29. — *L'unité de la méthode* (pp. 164-180). 30. — *Sciences théoriques et sciences historiques* (pp. 180-185). 31. — *La logique des situations en histoire. L'interprétation historique* (pp. 185-191). 32. — *La théorie institutionnelle du progrès* (pp. 191-199). 33. — *Conclusion. L'appel émotionnel de l'historicisme* (pp. 200-201).

BIBLIOGRAPHIE ..... 203

## ANTHOLOGIES

Les atomes  
Aux origines de la linguistique française  
Les classiques de l'économie  
La découverte des lois de l'hérédité  
Droits de l'homme et philosophie  
Ecrire au XVII<sup>e</sup> siècle  
L'Esthétique romantique  
Grands concepts de la psychanalyse  
tome 1  
tome 2  
L'invention de la préhistoire  
La naissance de la vie  
L'orient au miroir de la philosophie  
Philosopher  
tome 1  
tome 2  
La République et l'école  
Les théories de l'évolution

## ARENDRT Hannah

Auschwitz et Jérusalem  
Condition de l'homme moderne  
Du mensonge à la violence  
Rahel Varnhagen

## ARISTOTE

Ethique à Nicomaque  
Leçons de physique  
La métaphysique

## ARON Raymond

Dimensions de la conscience historique

## BALDRY H.C.

Le théâtre tragique des Grecs

## BAYLE Pierre

De la tolérance

## BERLIN Isaac

Trois essais sur la condition juive

## BORGES Jorge Luis

Nouveaux dialogues  
Ultimes dialogues

## BRUNSCHVICG Léon

Descartes et Pascal lecteurs de Montaigne

## BUKOFZER Manfred F.

La musique baroque

## BUTOR Michel

Improvisations sur Flaubert  
Improvisations sur Rimbaud

CAMUS Albert/KOESTLER Arthur  
Réflexions sur la peine capitale

## CASSIRER Ernst

La philosophie des Lumières

## CHALIAND Gérard

Miroirs d'un désastre

## CHARONNIER Georges

Entretiens avec Lévi-Strauss

## CURTIUS Ernst Robert

La littérature européenne

## DANIELSSON Bengt

Gauguin à Tahiti et aux îles Marquises

## DÉMOCRITE

L'atomisme ancien

## DESCARTES René

Discours de la méthode

## DETIENNE Marcel

Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque

## DIDEROT Denis

Supplément au voyage de Bougainville

*Diderot et le Théâtre* (anthologie de textes de Diderot)

1 — Le drame

2 — L'acteur

## ELIADE Mircea

L'Inde

## ELIADE Mircea/COULIANO I.P.

Dictionnaire des religions

## ELIAS Norbert

La civilisation des mœurs  
La dynamique de l'Occident  
Elias par lui-même  
Qu'est-ce que la sociologie ?  
La société des individus

## ESPAGNAT Bernard d'

A la recherche du réel

## FERMIGIER André

Toulouse-Lautrec

## FERRARI Osvaldo

Borges en dialogues

## FOCILLON Henri

Benvenuto Cellini  
Piero Della Francesca  
Raphaël